

Société Financière Manuvie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur l'incidence prévue de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles et de réforme fiscale aux États-Unis, ainsi que sur la situation de fonds propres prévue de Manuvie aux termes de la nouvelle ligne directrice intitulée « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie » (« TSAV »). Ils portent également sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons l'interprétation définitive par les autorités fiscales de la réforme fiscale aux États-Unis; le temps requis pour réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition de nos actifs et pour réinvestir le capital dans des activités à rendement plus élevé, le type précis d'actifs alternatifs à long terme que nous céderons et la valeur réalisée de ces cessions; la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements disponibles à la vente (« DV »); notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les audits fiscaux, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; et notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux rubriques « Gestion du risque », « Facteurs de risque » et « Principales méthodes comptables et actuarielles » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Table des matières

16	Aperçu
20	Résultats financiers
28	Résultats par division
28	Division Asie
32	Division canadienne
36	Division américaine
40	Services généraux et autres
42	Division des placements
51	Rendement par secteur d'activité
54	Gestion du risque
75	Cadre de gestion des fonds propres
78	Principales méthodes comptables et actuarielles
92	Facteurs de risque
112	Contrôles et procédures
113	Rendement et mesures non conformes aux PCGR
118	Autres informations

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 7 février 2018.

Aperçu

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, aide les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en priorisant leurs besoins et en leur fournissant les bonnes solutions et recommandations. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis, Manuvie au Canada et Manulife ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2017, elle comptait environ 34 000 employés, 73 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 26 millions de clients. À la fin de 2017, ses actifs gérés et administrés se chiffraient à 1,0 billion de dollars et, en 2017, elle a versé à ses clients près de 27 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales, et le terme « Manufacturers », la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 2,1 milliards de dollars en 2017, contre 2,9 milliards de dollars en 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base¹ (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 4,6 milliards de dollars en 2017, par rapport à 4,0 milliards de dollars en 2016, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des charges nettes de 2,5 milliards de dollars en 2017, par rapport à des charges de 1,1 milliard de dollars en 2016.

En 2017, le résultat dilué par action ordinaire s'est établi à 0,98 \$, comparativement à 1,41 \$ en 2016, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »), à 5,0 %, contre 7,3 % en 2016. Le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire¹ était de 2,22 \$ en 2017, comparativement à 1,96 \$ en 2016, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)¹ était de 11,3 % en 2017, comparativement à 10,1 % en 2016.

Le résultat net attribué aux actionnaires de 2017 comprenait une charge après impôts de 2,8 milliards de dollars liée à l'incidence annoncée précédemment de la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis (la « réforme fiscale aux États-Unis ») et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles. Compte non tenu de cette charge, le résultat net attribué aux actionnaires a augmenté de 2,0 milliards de dollars par rapport à celui de l'exercice 2016, du fait principalement de la hausse du résultat tiré des activités de base, de l'incidence directe favorable des marchés en 2017, en comparaison de l'incidence défavorable en 2016, et de la baisse des charges découlant des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles.

La hausse de 544 millions de dollars du résultat tiré des activités de base s'explique par l'augmentation des profits sur les placements liés aux activités de base, la solide croissance des affaires nouvelles et des contrats en vigueur en Asie, la progression des produits d'honoraires dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, et une réduction du coût prévu des couvertures à grande échelle, contrebalancées en partie par une provision de 240 millions de dollars dans notre secteur Réassurance IARD au troisième trimestre de 2017 (« T3 2017 ») au titre des sinistres liés aux ouragans et par l'incidence des fluctuations des taux de change. Les résultats des deux exercices tenaient aussi compte de profits liés à la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines. En 2017, le résultat tiré des activités de base comprenait une charge nette liée aux résultats techniques des produits d'assurance et de rente de 164 millions de dollars après impôts (223 millions de dollars avant impôts) en comparaison de 162 millions de dollars après impôts (276 millions de dollars avant impôts) en 2016.

Au quatrième trimestre de 2017 (« T4 2017 »), la réforme fiscale aux États-Unis a été adoptée. Celle-ci prévoit, entre autres, une réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés américaines, qui passe de 35 % à 21 %, et l'imposition de limites à la déductibilité des provisions. Ces modifications ont donné lieu à une charge d'environ 1,8 milliard de dollars après impôts et devraient avoir une incidence annuelle favorable prévue à long terme d'environ 240 millions de dollars sur le résultat net attribué aux actionnaires à compter de 2018².

Au T4 2017, nous avons également comptabilisé une charge après impôts de 1 milliard de dollars liée à notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord, ce qui devrait réduire le risque et la volatilité liés à ces activités et libérer jusqu'à environ 2 milliards de dollars de capital au cours des 12 à 18 prochains mois, lorsque les actifs alternatifs à long terme seront cédés. La décision devrait avoir une incidence négative annuelle à court terme d'environ 70 millions de dollars après impôts sur le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base, jusqu'à ce que l'avantage net de 1 milliard de dollars sur le plan du capital soit réinvesti dans des activités à rendement plus élevé².

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Le résultat tiré des activités de base exclut l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, ainsi que celle de nombreux autres éléments qui sont considérés comme étant importants et qui, selon nous, ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base étaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016	2015
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ¹	167 \$	– \$	(530)\$
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente à capital variable ²	209	(484)	(93)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ³	(35)	(453)	(451)
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis ⁴	(1 777)	–	–
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles ⁵	(1 032)	–	–
Coûts d'intégration et d'acquisition ⁶	(70)	(81)	(149)
Autres éléments ⁷	77	(74)	(14)
Total	(2 461)\$	(1 092)\$	(1 237)\$

¹ Conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous incluons des résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice à titre de profits sur les placements liés aux activités de base. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprennent les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats techniques défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. En 2017, nous avons généré des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 567 millions de dollars qui tenaient compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos solides résultats au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par des rendements plus bas que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme. En 2016, nous avons généré des profits sur les placements liés aux activités de base de 197 millions de dollars attribuables à l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos résultats au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par des rendements plus faibles sur nos actifs alternatifs à long terme. En 2015, nous avons comptabilisé des résultats techniques défavorables de 530 millions de dollars qui tenaient compte d'une charge de 876 millions de dollars attribuable au recul marqué des prix du pétrole et du gaz, contrebalancée en partie par un profit de 346 millions de dollars lié aux rendements plus élevés que prévu des autres catégories d'actifs et aux activités de réinvestissement des titres à revenu fixe.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt se rapporte à nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend les modifications apportées aux hypothèses de taux d'intérêt ainsi qu'aux profits et pertes tirés des résultats techniques sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur la vente de titres d'emprunt DV, car la direction pourrait être en mesure de compenser partiellement les incidences directes des variations des taux d'intérêt présentées dans les composantes du passif. D'autres renseignements liés aux profits de 2017 et aux charges de 2016 et de 2015 figurent à la rubrique « Analyse du résultat net ».

³ Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, nous réalisons chaque année un examen exhaustif des méthodes et hypothèses actuarielles. Au T3 2017, nous avons terminé l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles et accru les provisions mathématiques par suite de la réduction des hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions et des autres hypothèses relatives à la déchéance et aux résultats techniques. Ces charges ont été en grande partie annulées par la reprise de réserves pour tenir compte de la mise à jour des hypothèses de morbidité et de mortalité, des améliorations apportées aux modèles et d'autres éléments.

⁴ La charge de 1,8 milliard de dollars de 2017 a trait à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis. Celle-ci prévoit une réduction du taux d'imposition des sociétés américaines, qui passe de 35 % à 21 %, et l'imposition de limites à la déductibilité des provisions.

⁵ La charge de 2017 tient compte d'une charge après impôts de 1,0 milliard de dollars liée à notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord.

⁶ La charge de 70 millions de dollars de 2017 comprend les coûts d'intégration des activités acquises de la Standard Chartered et de Standard Life plc. La charge de 81 millions de dollars de 2016 comprend également les coûts d'intégration des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. La charge de 149 millions de dollars de 2015 comprend les coûts d'acquisition des deux dernières entreprises acquises.

⁷ Le profit de 77 millions de dollars de 2017 comprend un profit découlant de la restructuration interne d'une entité juridique, contrebalancé en partie par une provision pour règlement de litige, les charges de restructuration des activités en Thaïlande et les frais de remboursement anticipé de la dette. La charge de 74 millions de dollars de 2016 comprend les frais de restructuration de nos activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis et de nos activités en Indonésie et ceux liés à la fermeture de notre centre de services technologiques partagés en Malaisie, contrebalancés en partie par un profit lié à un régime de retraite de la Société. La charge de 14 millions de dollars de 2015 se rapporte surtout aux frais de règlement découlant du rachat du régime de retraite du Royaume-Uni.

Les **souscriptions¹ de produits d'assurance** se sont établies à 4,7 milliards de dollars en 2017, en hausse de 23 %² par rapport à celles de 2016. En Asie, les souscriptions de produits d'assurance ont progressé de 17 % par rapport à celles de 2016, du fait de la solide croissance à Singapour, en Chine continentale, au Japon et au Vietnam. Au Canada, les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté de 60 % en comparaison de celles de 2016, étant donné que la hausse de plus de 100 % des souscriptions de régimes d'assurance collective (qui comportent une variabilité inhérente attribuable aux souscriptions de régimes de grande taille) a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits pour les particuliers découlant de l'incidence des modifications à la réglementation sur les souscriptions de l'exercice précédent et des mesures de tarification prises au cours de l'exercice. Aux États-Unis, les souscriptions de produits d'assurance vie ont progressé de 11 % par rapport à celles de 2016, du fait de la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie temporaire et universelle.

Les **apports nets¹ des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 17,6 milliards de dollars en 2017, par rapport à 15,3 milliards de dollars en 2016. En 2017, les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de toutes nos divisions et de chacun de nos secteurs d'activité – régimes de retraite, gestion d'actifs pour les particuliers et gestion d'actifs pour les clients institutionnels – ont enregistré des apports nets positifs. C'est le huitième exercice d'affilée que ces activités génèrent des apports trimestriels nets positifs. L'augmentation en regard de 2016 découlait essentiellement de la baisse des rachats et de la hausse des souscriptions dans nos activités de gestion d'actifs pour des particuliers et des clients institutionnels aux États-Unis et, dans une

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La croissance (le recul) des souscriptions, des apports bruts, des primes et dépôts, et des actifs gérés et administrés est présenté en devises constantes. Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

moindre mesure, dans nos activités de régimes de retraite à Hong Kong, contrebalancées en partie par le nombre plus élevé de rachats dans nos activités de régimes de retraite en Amérique du Nord.

Les **apports bruts¹ des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 124,3 milliards de dollars en 2017, une hausse de 5 % par rapport à ceux de 2016. La hausse s'explique principalement par les solides souscriptions à l'échelle des nombreuses catégories d'actifs et stratégies dans nos activités à l'intention des particuliers, l'augmentation des souscriptions de produits axés sur les actions et les titres à revenu fixe des activités de gestion d'actifs pour des clients institutionnels aux États-Unis, et la solide croissance des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le nombre moins élevé de mandats importants de gestion d'actifs pour des clients institutionnels au Canada et au Japon.

Les **souscriptions¹ d'autres produits de gestion de patrimoine** se sont fixées à 8,1 milliards de dollars en 2017, un niveau comparable à celui de 2016. En 2017, les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine en Asie ont progressé de 10 % en regard de celles de 2016, notamment à Hong Kong, du fait du succès des solutions à l'intention des clients lancées récemment, contrebalancé en partie par la baisse des souscriptions de produits à prime unique au Japon. Au Canada, les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont reculé de 10 % par rapport à celles de 2016 en raison des mesures de tarification prises pour reléguer au second plan certains produits².

Les **actifs gérés et administrés¹** au 31 décembre 2017 se sont établis à 1 040 milliards de dollars, une hausse de 11 %, en devises constantes, par rapport à ceux au 31 décembre 2016 attribuable au rendement favorable des placements et aux apports nets toujours positifs des clients. Au 31 décembre 2017, les actifs gérés et administrés dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs étaient de 599 milliards de dollars, soit une hausse de 54 milliards de dollars, ou 14 %, en devises constantes, en regard de ceux au 31 décembre 2016, attribuable aux raisons susmentionnées.

Le **ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« ratio du MPRCE »)** de Manufacturers était de 224 % au 31 décembre 2017, en regard de 230 % à la fin de 2016. La diminution de 6 points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2016 découlait surtout des charges liées à la réforme fiscale aux États-Unis et des modifications à la composition d'actifs du portefeuille au T4 2017.

Le **ratio d'endettement de la SFM** s'est établi à 30,3 % au 31 décembre 2017, par rapport à 29,5 % à la fin de 2016. Notre ratio d'endettement a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent en raison des charges liées à la réforme fiscale aux États-Unis et des modifications à la composition d'actifs du portefeuille. Le résultat tiré des activités de base solide en 2017 a plus que contrebalancé l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien et des activités de financement.

En 2017, les divisions opérationnelles ont effectué des **versements³** de 2,1 milliards de dollars, contre 1,8 milliard de dollars en 2016.

Faits saillants stratégiques

Nous nous engageons fermement à transformer notre entreprise pour faire de Manuvie un chef de file du marché au chapitre des services numériques et de l'orientation client. Nous sommes convaincus que, en réalisant nos priorités stratégiques, nous réussirons à plaire à nos clients, à stimuler et à faire participer nos employés, et à créer une valeur considérable pour les actionnaires. Voici nos cinq priorités stratégiques :

Optimiser notre portefeuille pour assurer que nous utilisons au mieux notre capital

Conformément à notre objectif d'améliorer le profil risque-rendement et le profil de génération de liquidités de nos activités traditionnelles⁴ à rendement moins élevé, qui, à l'heure actuelle, consomment une part importante de notre capital, nous avons commencé à évaluer diverses options internes d'optimisation de notre portefeuille, et continuerons à le faire, y compris la gestion active des sinistres et prestations, des mesures de tarification, et l'amélioration de la gestion des dépenses et de la stratégie de placement. Nous examinerons également des options de réassurance et d'autres options, si elles semblent appropriées et qu'elles servent l'intérêt des actionnaires. En septembre 2017, nous avons annoncé la mise en place, à partir du 1^{er} janvier 2018, d'une nouvelle structure organisationnelle conçue pour nous recentrer sur les possibilités qui s'offrent à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord et nous permettre d'en tirer pleinement parti. Le 22 décembre 2017, nous avons annoncé une modification à la composition d'actifs du portefeuille de nos activités traditionnelles qui devrait libérer du capital, réduire le risque et atténuer la volatilité à laquelle sont exposées ces activités⁵.

Gérer rigoureusement nos coûts pour accroître notre compétitivité et créer de la valeur

Pour réussir sur le marché en évolution rapide, nous devons être plus efficaces. Nous nous sommes fixé des cibles d'efficacité ambitieuses pour les exercices à venir et continuerons de miser sur un vaste éventail de possibilités de simplifier nos processus et de les faire passer au numérique, et à réaliser des économies d'échelle, afin de réduire les coûts et de positionner la Société en vue d'une croissance efficiente.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La Division américaine n'a pas de produits à vendre dans cette catégorie.

³ Les versements s'entendent des fonds remis ou payés au secteur Services généraux et autres par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes.

⁴ Les activités traditionnelles comprennent les contrats de rente, les produits d'assurance soins de longue durée et certains produits d'assurance garantis de longue durée.

⁵ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Accélérer la croissance de nos activités à potentiel plus élevé

Nous continuons de miser sur la répartition de notre capital pour stimuler la croissance grâce à nos activités à rendement plus élevé, notamment la gestion de patrimoine et d'actifs en Asie et dans le monde. En 2017, la valeur des affaires nouvelles en Asie a augmenté de 25 % grâce à notre réseau d'agents professionnels et aux nombreux partenariats avec des institutions financières de la région. Nous prévoyons que les changements organisationnels au sein de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, en vigueur le 1^{er} janvier 2018, favoriseront l'harmonisation et nous permettront de mieux tirer parti de notre envergure mondiale. En raison de ces changements, les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs deviendront un secteur à présenter distinct en 2018.

Prioriser nos clients

La technologie transforme la vie de tous, ainsi que les attentes de nos clients quant à la manière de faire affaire avec nous. Pour répondre aux besoins de nos clients et à l'évolution de leurs préférences, nous devons repenser ce que nous faisons, et comment nous le faisons, pour investir avec succès dans l'innovation et dans la transformation numérique, nous distinguer et offrir une expérience client hors pair. Les faits saillants de nos initiatives numériques et autres de 2017 visant à rehausser l'expérience client sont présentés à la rubrique « Résultats par division – Faits saillants stratégiques » ci-après.

Bâtir une équipe et une culture très performantes

Nous faisons en sorte que nos équipes soient alignées sur nos cinq priorités et faisons la promotion de la culture qui nous permettra d'améliorer l'exécution. Nous continuons de déployer des efforts pour attirer, perfectionner et maintenir en poste des professionnels talentueux, partout où nous exerçons nos activités, et d'encourager nos employés à se focaliser sur nos clients. Pour permettre à nos collègues d'être plus efficaces, nous réduisons la complexité et accordons plus d'importance à l'agilité et à la prise de risque appropriée.

Résultats financiers

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2017	2016	2015
Résultat net attribué aux actionnaires	2 104 \$	2 929 \$	2 191 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(159)	(133)	(116)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	1 945 \$	2 796 \$	2 075 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultat tiré des activités de base¹	4 565 \$	4 021 \$	3 428 \$
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	167	–	(530)
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	4 732 \$	4 021 \$	2 898 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable	209	(484)	(93)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(35)	(453)	(451)
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(1 777)	–	–
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles	(1 032)	–	–
Coûts d'intégration et d'acquisition	(70)	(81)	(149)
Autres éléments	77	(74)	(14)
Résultat net attribué aux actionnaires	2 104 \$	2 929 \$	2 191 \$
Résultat de base par action ordinaire (\$)	0,98 \$	1,42 \$	1,06 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	0,98 \$	1,41 \$	1,05 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) ¹	2,22 \$	1,96 \$	1,68 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») (%)	5,0 %	7,3 %	5,8 %
RCP tiré des activités de base (%) ¹	11,3 %	10,1 %	9,2 %
Souscriptions ¹			
Produits d'assurance	4 704 \$	3 952 \$	3 380 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ¹	124 306 \$	120 450 \$	114 686 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ¹	17 605 \$	15 265 \$	34 387 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	8 058 \$	8 159 \$	7 494 \$
Primes et dépôts ¹			
Produits d'assurance	34 577 \$	33 594 \$	29 509 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	124 306 \$	120 450 \$	114 686 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	6 769 \$	6 034 \$	6 718 \$
Services généraux et autres	110 \$	87 \$	90 \$
Actifs gérés et administrés (en milliards de dollars) ¹	1 040 \$	977 \$	935 \$
Fonds propres (en milliards de dollars) ¹	50,7 \$	50,2 \$	49,9 \$
Ratio du MMPRCE de Manufacturers	224 %	230 %	223 %

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Analyse du résultat net

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 2,1 milliards de dollars pour l'exercice 2017, contre 2,9 milliards de dollars pour l'exercice 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est établi à 4,6 milliards de dollars en 2017, en regard de 4,0 milliards de dollars en 2016, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à une charge nette de 2,5 milliards de dollars en 2017, par rapport à une charge nette de 1,1 milliard de dollars en 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires de 2017 comprenait une charge après impôts de 2,8 milliards de dollars liée à l'incidence annoncée précédemment de la réforme fiscale aux États-Unis et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles. Compte non tenu de ces charges, le résultat net attribué aux actionnaires a augmenté de 2,0 milliards de dollars par rapport à celui de 2016, du fait principalement de la hausse du résultat tiré des activités de base, de l'incidence directe favorable des marchés en 2017 en comparaison d'une incidence défavorable en 2016 et de la diminution des charges découlant des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles.

La hausse de 544 millions de dollars du résultat tiré des activités de base s'explique par la hausse des profits sur les placements liés aux activités de base, la solide croissance des affaires nouvelles et des contrats en vigueur en Asie, la progression des produits d'honoraires dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, et une réduction du coût prévu des couvertures à grande échelle, contrebalancées en partie par une provision de 240 millions de dollars dans notre secteur Réassurance IARD au T3 2017 au titre des sinistres liés aux ouragans et par l'incidence des fluctuations des taux de change (en moyenne, le dollar canadien a été plus solide que le dollar américain en 2017). Les résultats des deux exercices tenaient aussi compte de profits liés à la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines. En 2017, le résultat tiré des activités de base comprenait une charge nette liée aux résultats techniques

des produits d'assurance et de rente de 164 millions de dollars après impôts (223 millions de dollars avant impôts) en comparaison de 162 millions de dollars après impôts (276 millions de dollars avant impôts) en 2016.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base pour 2017, 2016 et 2015.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016	2015
Résultat tiré des activités de base¹			
Division Asie	1 663 \$	1 495 \$	1 234 \$
Division canadienne	1 465	1 384	1 252
Division américaine	1 962	1 615	1 466
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(868)	(409)	(298)
Coût prévu des couvertures à grande échelle ²	(57)	(261)	(226)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base ³	400	197	–
Total du résultat tiré des activités de base	4 565	4 021	3 428
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ³	167	–	(530)
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	4 732	4 021	2 898
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ³	(35)	(453)	(451)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable ³ (voir tableau ci-dessous)	209	(484)	(93)
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis ³	(1 777)	–	–
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille de nos activités traditionnelles ³	(1 032)	–	–
Coûts d'intégration et d'acquisition ³	(70)	(81)	(149)
Autres éléments ³	77	(74)	(14)
Résultat net attribué aux actionnaires	2 104 \$	2 929 \$	2 191 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ Le rendement réel des marchés différerait de nos hypothèses d'évaluation en 2017, ce qui a donné lieu à une perte liée aux couvertures à grande échelle de 177 millions de dollars. Cette perte est incluse dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable mentionnée ci-après.

³⁾ Voir la rubrique « Aperçu – Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » ci-dessus.

Nous évaluons la performance des activités de nos divisions en fonction du résultat tiré des activités de base.

- En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 663 millions de dollars en 2017, en regard de 1 495 millions de dollars en 2016. En 2017, le résultat tiré des activités de base a progressé de 168 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celui de 2016, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. L'accroissement du résultat tiré des activités de base découle de la croissance supérieure à 10 % du volume des affaires nouvelles et de l'augmentation considérable des contrats en vigueur, contrebalancés en partie par une charge liée aux résultats techniques en 2017, en comparaison d'un profit enregistré en 2016, et de la non-réurrence des profits liés à deux traités de réassurance distincts en 2016.
- Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 465 millions de dollars en 2017 en regard de 1 384 millions de dollars en 2016. Le résultat tiré des activités de base de 2017 a augmenté de 81 millions de dollars, ou 6 %, en comparaison de celui de 2016, compte tenu de la hausse des produits d'honoraires dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs attribuable à la moyenne plus élevée des actifs et d'un avantage fiscal lié principalement à la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par des résultats techniques défavorables liés essentiellement aux prestations d'invalidité de longue durée plus élevées dans le secteur Assurance collective.
- Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 962 millions de dollars en 2017, en regard de 1 615 millions de dollars en 2016. La hausse de 347 millions de dollars, ou 21 %, du résultat tiré des activités de base en 2017 par rapport à celui de 2016 découlait de l'amélioration des résultats techniques des secteurs d'assurance vie et d'assurance soins de longue durée et des profits liés aux résultats techniques des contrats de rente. De plus, l'augmentation du résultat des activités de gestion de patrimoine et d'actifs attribuable principalement à l'accroissement de la moyenne des actifs, à la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés des contrats de rente à capital variable en vigueur et à l'amélioration des éléments liés aux contrats a été annulée en partie par la non-réurrence de la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines en 2016. Les pertes moins importantes liées aux résultats techniques des secteurs d'assurance vie et d'assurance soins de longue durée étaient attribuables en partie aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.
- La perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres, à l'exclusion du coût prévu des couvertures à grande échelle et des profits sur les placements liés aux activités de base, s'est établie à 868 millions de dollars en 2017, contre 409 millions de dollars en 2016. La hausse de 459 millions de dollars de la perte découlant des activités de base tenait compte de la provision constituée dans nos activités de réassurance IARD au titre des sinistres liés aux ouragans Harvey, Irma et Maria, de la non-réurrence d'une reprise de provisions pour positions fiscales incertaines et des intérêts connexes en 2016, de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la hausse des charges d'intérêts, contrebalancés en partie par l'augmentation des profits réalisés sur les actions DV.
- Le coût prévu des couvertures à grande échelle s'établissait à 57 millions de dollars en 2017, contre 261 millions de dollars en 2016, une baisse de 204 millions de dollars imputable à l'incidence des marchés des actions favorables sur les risques liés aux garanties de

rente à capital variable non couverts par le programme de couverture dynamique et aux mesures prises à la fin de 2016 pour réduire le risque lié aux actions.

- En 2017, les résultats techniques liés aux placements de 400 millions de dollars compris dans le résultat tiré des activités de base tenaient compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos solides résultats au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par des rendements plus bas que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme. (Voir la description des résultats techniques liés aux placements à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.)

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à des charges nettes de 2,5 milliards de dollars en 2017 et de 1,1 milliard de dollars en 2016. Pour en savoir davantage, voir les notes du tableau de la rubrique « Aperçu » ci-dessus.

Le profit (la perte) net lié à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable présenté dans le tableau ci-dessus est attribuable à ce qui suit :

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable ¹	533 \$	(364)\$	(299)\$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	(200)	(335)	201
Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres	(41)	370	5
Éléments d'atténuation du risque ³	(83)	(155)	–
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable	209 \$	(484)\$	(93)\$

¹ En 2017, le profit net de 533 millions de dollars comprenait un profit de 1 486 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par des charges de 892 millions de dollars liées aux couvertures dynamiques et de 61 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle. En 2016, la charge nette de 364 millions de dollars comprenait des charges de 205 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, de 120 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle et de 39 millions de dollars liées aux couvertures dynamiques. Au 31 décembre 2017, la valeur nominale nette des contrats à terme normalisés sur actions vendus à découvert utilisés dans le cadre de notre programme de couverture dynamique s'établissait à 0,2 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars en 2016).

² En 2017, la charge de 200 millions de dollars liée aux hypothèses de réinvestissement des titres à revenu fixe découlait de la diminution des écarts de taux des obligations de sociétés qui a entraîné un recul des taux de réinvestissement pour les achats futurs de titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques et de l'augmentation des écarts de taux des swaps qui a donné lieu à une baisse de la juste valeur de nos swaps. La charge de 335 millions de dollars en 2016 découlait en grande partie du recul des écarts de taux des obligations de sociétés, compensé en partie par la diminution des écarts de taux des swaps. Le profit de 201 millions de dollars en 2015 s'expliquait par la baisse des écarts de taux des swaps, contrebalancée en partie par une diminution des taux sans risque.

³ En 2017, nous avons élargi notre programme de couverture dynamique au Japon. En 2016, les mesures d'atténuation du risque comprenaient la vente de placements en actions servant de soutien à nos produits assortis de garanties et l'augmentation du montant des couvertures de taux d'intérêt. La vente de placements en actions a donné lieu à une diminution de la sensibilité sous-jacente de notre résultat avant la couverture et à une réduction du montant des instruments de couverture utilisés dans le programme de couverture à grande échelle.

Résultat par action ordinaire et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

Le résultat dilué par action ordinaire pour 2017 s'est établi à 0,98 \$, comparativement à 1,41 \$ en 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice 2017 s'est inscrit à 5,0 %, contre 7,3 % en 2016.

Produits

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente à revenu fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les revenus de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, les résultats au chapitre du crédit, et les profits et les pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Les honoraires générés par les dépôts et les équivalents primes pour SAS et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période. La mesure des primes et dépôts ci-après tient compte de ces facteurs.

Pour 2017, les produits avant les pertes réalisées et latentes se sont élevés à 52,6 milliards de dollars, légèrement à la hausse par rapport aux 52,2 milliards de dollars en 2016.

En 2017, les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établis à 5,7 milliards de dollars, du fait principalement du recul des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong et du redressement des marchés des actions. En 2016, les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établis à 1,1 milliard de dollars, du fait principalement des profits découlant de la diminution généralisée des taux d'intérêt aux États-Unis et du redressement des marchés des actions, contrebalancés en partie par les pertes nettes sur les dérivés, y compris le programme de couverture des actions à grande échelle, liées principalement aux pertes sur les swaps de taux d'intérêt et les contrats à terme sur taux d'intérêt arrêté.

Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après.

Produits

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Primes brutes	36 361 \$	36 659 \$	32 020 \$
Primes cédées à des réassureurs ¹	(8 151)	(9 027)	(16 091)
Primes, montant net	28 210	27 632	15 929
Revenus de placement	13 649	13 390	11 465
Autres produits	10 746	11 181	10 098
Total des produits avant les éléments suivants :	52 605	52 203	37 492
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	5 718	1 134	(3 062)
Total des produits	58 323 \$	53 337 \$	34 430 \$

¹ Les primes cédées à des réassureurs en 2015 comprennent l'incidence de 7 996 millions de dollars de la prise en charge au moyen d'ententes de réassurance par la New York Life de notre bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur (« bloc fermé »).

Primes et dépôts

Les primes et dépôts¹ sont une autre mesure de la croissance du chiffre d'affaires, étant donné qu'ils comprennent tous les flux de trésorerie liés aux clients. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont élevés à 34,6 milliards de dollars en 2017, en hausse de 1,0 milliard de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux de 2016, en devises constantes.

Les primes et dépôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 124,3 milliards de dollars en 2017, en hausse de 3,9 milliards de dollars, ou 5 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2016. Les primes et dépôts des autres produits de gestion de patrimoine se sont fixés à 6,8 milliards de dollars en 2017, une hausse de 0,7 milliard de dollars, ou 14 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2016.

Actifs gérés et administrés

Les actifs gérés et administrés¹ au 31 décembre 2017 se sont établis à 1 040 milliards de dollars, une hausse de 63 milliards de dollars, ou 11 %, en devises constantes, par rapport à ceux au 31 décembre 2016, attribuable au rendement favorable des placements et aux apports nets toujours positifs des clients. Au 31 décembre 2017, les actifs gérés et administrés dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs étaient de 599 milliards de dollars, soit une hausse de 54 milliards de dollars, ou 14 %, en devises constantes, en regard de ceux au 31 décembre 2016, attribuable aux raisons susmentionnées.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Fonds général	334 222 \$	321 869 \$	307 506 \$
Actif net des fonds distincts ¹	324 307	315 177	313 249
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres ^{1, 2}	294 033	257 576	236 512
Total des actifs gérés	952 562	894 622	857 267
Autres actifs administrés	87 929	82 433	77 909
Total des actifs gérés et administrés	1 040 491 \$	977 055 \$	935 176 \$

¹ Les actifs des fonds distincts, des fonds communs de placement et des autres fonds ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

² Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

Fonds propres

Le total des fonds propres¹ s'élevait à 50,7 milliards de dollars au 31 décembre 2017 par rapport à 50,2 milliards de dollars au 31 décembre 2016, une hausse de 0,5 milliard de dollars. L'augmentation en regard du 31 décembre 2016 est attribuable principalement au résultat net attribué aux actionnaires, net des dividendes versés, de 0,3 milliard de dollars, à l'émission nette de fonds propres de 1,3 milliard de dollars (compte non tenu du remboursement de titres d'emprunt de premier rang de 0,6 milliard de dollars étant donné qu'ils ne correspondent pas à la définition de fonds propres réglementaires) et à la variation favorable des pertes latentes sur les titres d'emprunt DV de 0,6 milliard de dollars, le tout contrebalancé en partie par l'incidence défavorable de 2,0 milliards de dollars des fluctuations des taux de change.

Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants présentés de nos actifs et ceux de nos passifs établis à la date du bilan et à la date du bilan précédent selon les principes comptables de réévaluation à la valeur de marché applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements et au titre de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rente à capital variable, chacun de ces éléments influant sur le résultat net (voir la rubrique « Analyse du résultat net » ci-dessus).

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

En 2017, nous avons comptabilisé des profits réalisés et latents nets de 5,7 milliards de dollars dans les revenus de placement (profits de 1,1 milliard de dollars en 2016).

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs nets de contrats d'assurance sont établis, selon les IFRS, au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui servent de soutien aux contrats donneront lieu à un profit (une perte) lié aux résultats techniques sur les placements. Voir la description des résultats sur les placements à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Risques liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2017, il a été estimé qu'un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait, sur notre résultat, par une charge de 610 millions de dollars, et une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les durées et tous les marchés, par une charge de 200 millions de dollars. Voir les rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers pays d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque période. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2017 et 2016.

Taux de change	Trimestriels					Annuels	
	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	2017	2016
Moyen ¹							
Dollar américain	1,2712	1,2528	1,3450	1,3238	1,3343	1,2980	1,3252
Yen	0,0113	0,0113	0,0121	0,0117	0,0122	0,0116	0,0122
Dollar de Hong Kong	0,1628	0,1603	0,1727	0,1706	0,1720	0,1666	0,1707
Fin de la période							
Dollar américain	1,2545	1,2480	1,2977	1,3323	1,3426	1,2545	1,3426
Yen	0,0111	0,0111	0,0116	0,0120	0,0115	0,0111	0,0115
Dollar de Hong Kong	0,1605	0,1598	0,1662	0,1714	0,1732	0,1605	0,1732

¹⁾ Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

En général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base des établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens. Toutefois, en périodes de pertes, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change, attribuables essentiellement au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, ont entraîné une baisse du résultat tiré des activités de base de 103 millions de dollars en 2017 en regard du résultat de 2016. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Trimestres clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2017	2016	2015
Résultat net attribué aux actionnaires	(1 606)\$	63 \$	246 \$
Résultat tiré des activités de base ^{1, 2} (voir le rapprochement ci-après)	1 205 \$	1 287 \$	859 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	(0,83)\$	0,01 \$	0,11 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) ²	0,59 \$	0,63 \$	0,42 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé)	(17,1)%	0,3 %	2,3 %
Souscriptions ²			
Produits d'assurance	1 003 \$	1 074 \$	1 027 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ²	32 919 \$	38 160 \$	31 089 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ²	3 718 \$	6 073 \$	8 748 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	2 082 \$	1 737 \$	2 109 \$
Primes et dépôts ²			
Produits d'assurance	8 619 \$	8 639 \$	7 759 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	32 919 \$	38 160 \$	31 089 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	1 749 \$	1 405 \$	1 963 \$
Services généraux et autres	20 \$	23 \$	26 \$

¹⁾ Les fluctuations de taux de change sur le résultat tiré des activités de base du T4 2017 par rapport à celui du quatrième trimestre de 2016 (« T4 2016 ») ont eu une incidence défavorable de 54 millions de dollars.

²⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2017 correspondait à une perte de 1 606 millions de dollars, contre un résultat net de 63 millions de dollars au T4 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 1 205 millions de dollars au T4 2017, par rapport à 1 287 millions de dollars au T4 2016, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à des charges nettes de 2 811 millions de dollars au T4 2017, contre des charges de 1 224 millions de dollars au T4 2016, soit une augmentation de 1 587 millions de dollars d'une période à l'autre. Le résultat net attribué aux actionnaires du T4 2017 comprenait une charge après impôts de 2,8 milliards de dollars liée à l'incidence annoncée précédemment de la réforme fiscale aux États-Unis et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles. Le résultat net attribué aux actionnaires du T4 2016 comprenait une charge de 1,2 milliard de dollars liée à l'incidence directe des marchés. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net attribué aux actionnaires du T4 2017 a diminué de 62 millions de dollars par rapport à celui du T4 2016.

La baisse de 82 millions de dollars du résultat tiré des activités de base s'explique par la hausse des profits sur les placements liés aux activités de base au T4 2016 (180 millions de dollars au T4 2016 en comparaison de 100 millions de dollars au T4 2017) et une reprise de 142 millions de dollars de provisions pour positions fiscales incertaines comptabilisée au T4 2016. Ces variations ont été contrebalancées en partie par la solide croissance en Asie et dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, une réduction des coûts de couverture des actions et une augmentation des profits réalisés sur les actions DV. Au T4 2017, le résultat tiré des activités de base incluait une charge liée aux résultats techniques de 34 millions de dollars après impôts (42 millions de dollars avant impôts) par rapport à une charge de 43 millions de dollars après impôts (65 millions de dollars avant impôts) au T4 2016. Voir le tableau ci-après pour des précisions sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Analyse du résultat net

Le tableau ci-dessous contient le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	T4 2017	T4 2016
Résultat tiré des activités de base¹		
Division Asie	422 \$	388 \$
Division canadienne	335	359
Division américaine	550	471
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(192)	(75)
Coût prévu des couvertures à grande échelle ²	(10)	(36)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base	100	180
Résultat tiré des activités de base	1 205	1 287
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	18	–
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	1 223	1 287
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :		
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable (voir tableau ci-après)	(68)	(1 202)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(33)	(10)
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(1 777)	–
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles	(1 032)	–
Coûts d'intégration et d'acquisition	(18)	(25)
Autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base	99	13
Résultat net attribué aux actionnaires	(1 606)\$	63 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Le rendement réel des marchés différerait de nos hypothèses d'évaluation au T4 2017, ce qui a donné lieu à une perte liée aux couvertures à grande échelle de 31 millions de dollars. Cette perte est incluse dans l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable mentionnée ci-après.

Nous évaluons la performance des activités de nos divisions en fonction du résultat tiré des activités de base.

- En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 422 millions de dollars au T4 2017, en regard de 388 millions de dollars au T4 2016. Au T4 2017, le résultat tiré des activités de base a progressé de 15 % par rapport à celui du T4 2016, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. L'accroissement du résultat tiré des activités de base découle de la croissance du volume des affaires nouvelles et de l'augmentation considérable des contrats en vigueur, contrebalancés en partie par les résultats techniques défavorables.
- Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est établi à 335 millions de dollars au T4 2017 en regard de 359 millions de dollars au T4 2016, une baisse de 7 % par rapport à celui du T4 2016. La baisse du résultat tiré des activités de base reflétait les résultats techniques défavorables du secteur de l'assurance pour les particuliers, la non-réurrence des profits de l'exercice précédent découlant de la réappropriation de traités de réassurance et de nombreux autres éléments de moindre importance, contrebalancés en partie par l'augmentation des produits d'honoraires de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs.
- Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 550 millions de dollars au T4 2017, en regard de 471 millions de dollars au T4 2016, une augmentation de 17 % par rapport à celui du T4 2016 découlant de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de patrimoine et d'actifs attribuable principalement à l'accroissement de la moyenne des actifs et à l'amélioration des résultats techniques du secteur Assurance. En outre, la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés des contrats de rente à capital variable en vigueur et les profits découlant d'éléments liés aux contrats (en comparaison de pertes au T4 2016) ont été contrebalancés en partie par la non-réurrence d'une reprise de provisions pour positions fiscales incertaines au T4 2016. Les résultats techniques des produits d'assurance se sont améliorés par rapport à ceux du T4 2016, compte tenu d'une amélioration des résultats techniques des produits d'assurance vie, contrebalancée en partie par les résultats techniques des produits d'assurance soins de longue durée plus défavorables. L'amélioration des résultats techniques des produits d'assurance vie était attribuable en partie aux modifications apportées aux hypothèses de mortalité dans le cadre de l'examen annuel de 2017 des méthodes et hypothèses actuarielles.
- La perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres, excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base, s'est établie à 192 millions de dollars au T4 2017, en comparaison d'une perte de 75 millions de dollars au T4 2016. La variation défavorable de 117 millions de dollars du résultat tiré des activités de base tient compte de la non-réurrence d'une reprise de provisions pour positions fiscales incertaines et des intérêts connexes au T4 2016. La partie résiduelle de la variation défavorable nette reflétait la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, contrebalancée en partie par la diminution du coût prévu des couvertures à grande échelle et l'augmentation des profits réalisés sur les actions DV.
- Le coût prévu des couvertures à grande échelle était de 10 millions de dollars au T4 2017, en comparaison de 36 millions de dollars au T4 2016, une baisse de 26 millions de dollars. Les charges ont été plus basses au T4 2017 du fait de l'amélioration des marchés.
- Les résultats techniques liés aux placements se sont établis à 118 millions de dollars au T4 2017, en comparaison de 180 millions de dollars au T4 2016. Les profits du T4 2017 reflètent l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et nos résultats solides au chapitre du crédit. Les profits du T4 2016 reflétaient

l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Au T4 2017, un montant de 100 millions de dollars a été inclus dans le résultat tiré des activités de base à titre de profits sur les placements liés aux activités de base, en comparaison d'un montant de 180 millions de dollars au T4 2016.

Le profit (la charge) lié à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	T4 2017	T4 2016
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable ¹	47 \$	(213)\$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	(155)	(847)
Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres	40	(142)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable	(68)\$	(1 202)\$

¹⁾ Au T4 2017, les profits de 370 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions ont été contrebalancés en partie par les charges de 219 millions de dollars liées aux couvertures dynamiques, de 83 millions de dollars liées à l'élargissement de notre programme de couverture dynamique au Japon à titre de mesure d'atténuation du risque et de 21 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle, ce qui a donné lieu à un profit de 47 millions de dollars.

²⁾ Au T4 2017, la charge liée aux hypothèses de réinvestissement des titres à revenu fixe découlait de l'augmentation des écarts de taux des swaps et de la diminution des écarts de taux des obligations de sociétés.

Souscriptions

Les **souscriptions de produits d'assurance** se sont chiffrées à 1,0 milliard de dollars au T4 2017, une baisse de 3 % par rapport à celles du T4 2016. En Asie, les souscriptions de produits d'assurance ont progressé de 7 % par rapport à celles du T4 2016, du fait de la solide croissance à Singapour et au Vietnam. Au Canada, les souscriptions de produits d'assurance ont reculé de 31 % en regard de celles du T4 2016, étant donné que la baisse des souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers était imputable aux mesures de tarification de 2017 et aux souscriptions plus élevées au cours de l'exercice précédent en prévision des modifications à la réglementation. Aux États-Unis, les souscriptions de produits d'assurance vie ont augmenté de 8 % en comparaison de celles du T4 2016, par suite de l'accroissement des souscriptions de produits d'assurance vie temporaire et universelle, qui ont été avantagées par la popularité croissante de notre solution Vitality et par plusieurs souscriptions importantes de produits d'assurance vie universelle à capital variable.

Les **apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** ont atteint 3,7 milliards de dollars au T4 2017, une diminution de 2,4 milliards de dollars comparativement à ceux au T4 2016. Les apports nets positifs provenaient de l'ensemble des divisions. La diminution par rapport au T4 2016 découlait essentiellement de la baisse des apports nets des activités de gestion d'actifs pour des clients institutionnels attribuable aux résultats solides du T4 2016 qui ont été avantagés par trois mandats importants au Canada et au Japon totalisant 7,9 milliards de dollars et, dans une moindre mesure, du recul des souscriptions en Chine continentale au T4 2017. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par un taux de rachat considérablement plus bas dans le secteur de la gestion d'actifs de particuliers aux États-Unis, ainsi que par une amélioration des apports nets du secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels aux États-Unis et du secteur de la gestion d'actifs de particuliers au Canada.

Les **apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** ont atteint 32,9 milliards de dollars au T4 2017, en baisse de 11 % en regard de ceux du T4 2016. La baisse découle principalement du nombre moins élevé de mandats importants de gestion d'actifs pour des clients institutionnels, comme il a été mentionné précédemment, ainsi que de la diminution des apports bruts en Chine continentale au T4 2017. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la solide croissance dans le secteur de la gestion d'actifs de particuliers au Canada et par la hausse des apports bruts à l'échelle de nos activités de régimes de retraite, particulièrement aux États-Unis, où le secteur des régimes pour groupes de moyenne taille a enregistré de solides souscriptions.

Les **souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine** ont atteint 2,1 milliards de dollars au T4 2017, une progression de 25 % en regard de celles du T4 2016. Au T4 2017, les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine en Asie ont augmenté de 53 % en comparaison de celles du T4 2016, ce qui s'explique par les importantes souscriptions de solutions à l'intention des clients lancées récemment à Hong Kong et par la robuste croissance au Japon. Au Canada, les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont reculé de 11 % par rapport à celles du T4 2016, en raison des mesures de tarification prises pour reléguer au second plan certains produits.

Résultats par division

Division Asie

Notre stratégie centrée sur les clients fait de nous un fournisseur de premier plan de solutions de protection financière et de gestion de patrimoine et d'actifs en Asie. Présents dans la plupart des zones économiques les plus importantes et vigoureuses d'Asie, nous exerçons nos activités au Japon, à Hong Kong, à Macao, à Singapour, en Chine continentale, à Taïwan, en Indonésie, au Vietnam, aux Philippines, en Malaisie, au Cambodge et en Thaïlande. Nous sommes en excellente position pour tirer parti des caractéristiques démographiques intéressantes de la région, soutenus par les efforts importants que nous déployons pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

Notre portefeuille comprend un vaste éventail de produits et services de protection financière, notamment des produits d'assurance vie et d'assurance maladie et de rente. Gestion de patrimoine et d'actifs offre des fonds communs de placement, des solutions de retraite et des solutions de gestion d'actifs institutionnels. Nous répondons aux besoins de gestion de patrimoine et de protection des particuliers et des entreprises au moyen d'un réseau de distribution à canaux multiples diversifié, y compris environ 73 000 agents contractuels, plus de 100 partenariats de bancassurance et 1 000 agents, conseillers financiers et courtiers indépendants. Parmi nos partenariats de bancassurance, mentionnons le partenariat régional exclusif à long terme avec DBS à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie qui, combiné à 7 autres partenariats exclusifs, nous donne accès à près de 18 millions de clients bancaires actifs. Nos activités en Asie sont appuyées par une équipe de quelque 12 000 employés.

En 2017, la Division Asie a contribué à hauteur de 28 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2017, elle représentait 16 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

La Division Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 849 millions de dollars en 2017, comparativement à 1 141 millions de dollars en 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, qui s'est fixé à 1 663 millions de dollars en 2017, par rapport à 1 495 millions de dollars en 2016, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à un profit net de 186 millions de dollars en 2017, contre une charge nette de 354 millions de dollars en 2016.

En dollars américains, la monnaie de présentation de la division, le résultat net attribué aux actionnaires s'est élevé à 1 417 millions de dollars américains en 2017, contre 863 millions de dollars américains en 2016, et le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 283 millions de dollars américains en 2017, en regard de 1 129 millions de dollars américains en 2016. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à un profit net de 134 millions de dollars américains en 2017, contre une charge nette de 266 millions de dollars américains en 2016, attribuable principalement à la variation nette de 328 millions de dollars américains découlant de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable. (Pour plus de précisions, voir les notes du tableau qui suit.)

En 2017, le résultat tiré des activités de base a progressé de 16 % par rapport à celui de 2016, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. L'accroissement du résultat tiré des activités de base découle de la croissance supérieure à 10 % du volume des affaires nouvelles et de l'augmentation considérable des contrats en vigueur, contrebalancées en partie par une charge liée aux résultats techniques en 2017, en comparaison d'un profit enregistré en 2016, et de la non-récurrence des profits liés à deux traités de réassurance distincts en 2016.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division Asie pour 2017, 2016 et 2015.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Résultat tiré des activités de base¹	1 663 \$	1 495 \$	1 234 \$	1 283 \$	1 129 \$	963 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente à capital variable ²	14	(433)	(174)	2	(326)	(134)
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	241	91	25	186	69	20
Autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base ³	(69)	(12)	20	(54)	(9)	16
Résultat net attribué aux actionnaires¹	1 849 \$	1 141 \$	1 105 \$	1 417 \$	863 \$	865 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Le profit net de 14 millions de dollars en 2017 (charge nette de 433 millions de dollars en 2016) comprenait un profit de 47 millions de dollars (charge de 24 millions de dollars en 2016) lié à des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique, un profit de 130 millions de dollars (charge de 80 millions de dollars en 2016) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques et sur les produits d'honoraires, une charge de 151 millions de dollars (charge de 259 millions de dollars en 2016) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, et une charge de 12 millions de dollars (charge de 70 millions de dollars en 2016) liée aux

obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2017, 92 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (67 % en 2016). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

³⁾ Le poste Divers comprend en 2017 les coûts d'intégration liés à l'acquisition des portefeuilles de caisses de retraite de prévoyance obligatoires et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong, conclue en novembre 2016, et les frais de restructuration en Thaïlande. Le poste Divers comprend en 2016 les coûts d'intégration liés à l'acquisition des portefeuilles de caisses de retraite de prévoyance obligatoires et des régimes de retraite régis par l'ORSO de la Standard Chartered à Hong Kong, conclue en novembre 2016, et les frais de restructuration en Indonésie, contrebalancés en partie par l'incidence des modifications des taux d'imposition sur les passifs d'impôt différé au Japon.

Souscriptions *(tous les pourcentages sont en devises constantes)*

En 2017, **les souscriptions de produits d'assurance** ont été de 2,3 milliards de dollars américains, une hausse de 17 % par rapport à celles de 2016 attribuable à la croissance continue des souscriptions dans la plupart des régions où nous exerçons nos activités. Au Japon, les souscriptions de 728 millions de dollars américains étaient plus élevées de 19 % que celles de l'exercice précédent, en raison de la solide croissance des produits d'assurance vie souscrits par des sociétés et du lancement de nouveaux produits. À Hong Kong, les souscriptions ont atteint 466 millions de dollars américains, un niveau semblable à celui de 2016, la hausse des souscriptions attribuable aux lancements de nouveaux produits ayant été contrebalancée par un recul des souscriptions des visiteurs provenant de la Chine continentale. Les souscriptions dans les autres régions d'Asie (excluant le Japon et Hong Kong) ont augmenté de 25 % par rapport à celles de 2016 pour atteindre 1 113 millions de dollars américains, sous l'effet de la robuste croissance supérieure à 10 % à Singapour, en Chine continentale, au Vietnam et au Cambodge, et de la vigueur soutenue aux Philippines, contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions en Indonésie et en Thaïlande.

Les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont atteint 4,0 milliards de dollars américains en 2017, une progression de 10 % en regard de celles de 2016. Cette progression, attribuable principalement aux souscriptions à Hong Kong, reflète le succès des solutions à l'intention des clients lancées récemment, annulé en partie par la baisse des souscriptions de produits à prime unique dans les canaux de bancassurance au Japon.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)**¹ en 2017 se sont élevées à 2 887 millions de dollars américains, une hausse de 18 % par rapport à celles de 2016 attribuable à la croissance supérieure à 10 % dans la plupart des régions. Les souscriptions d'EPA comprenaient les souscriptions de produits d'assurance de 2 307 millions de dollars américains et les souscriptions d'EPA d'autres produits de gestion de patrimoine de 580 millions de dollars américains, lesquelles ont augmenté respectivement de 17 % et 21 % par rapport à celles de 2016. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont atteint 1 102 millions de dollars américains en 2017, une hausse de 12 % par rapport à celles de 2016, la croissance robuste des produits d'assurance vie souscrits par des sociétés et des produits libellés en devises ayant été annulée en partie par la baisse des souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine à prime unique par l'intermédiaire des canaux de bancassurance. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 584 millions de dollars américains en 2017, en hausse de 18 % en comparaison de celles de 2016, par suite des souscriptions solides de solutions à l'intention des clients lancées récemment. Tant nos réseaux d'agents que nos réseaux bancaires ont affiché une croissance supérieure à 10 %. Dans les autres régions d'Asie (excluant le Japon et Hong Kong), les souscriptions d'EPA se sont élevées à 1 201 millions de dollars américains en 2017, une hausse de 24 % en regard de celles de 2016. La croissance de plus de 10 % des souscriptions à Singapour, en Chine continentale, au Vietnam et au Cambodge et la hausse régulière aux Philippines ont été annulées en partie par la baisse des souscriptions en Indonésie et en Thaïlande. À Singapour et en Chine continentale, les souscriptions ont progressé respectivement de 29 % et 48 % en regard de celles de 2016.

Les **apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs**, qui se sont établis à 21,5 milliards de dollars américains en 2017, étaient de 1,9 milliard de dollars américains, ou 11 %, plus élevés que ceux de 2016, ce qui s'explique par les solides apports de particuliers provenant des fonds du marché monétaire en Chine continentale, les apports considérables de particuliers au Japon, à Hong Kong, à Singapour, en Indonésie et en Malaisie, ainsi que la hausse des apports dans les régimes de retraite à Hong Kong et en Indonésie. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des apports provenant de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels. Au Japon, les apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs, qui se sont établis à 526 millions de dollars américains en 2017, ont plus que doublé en comparaison de ceux de 2016 en raison de souscriptions robustes de fonds communs de placement qui reflétaient l'élargissement du réseau de distribution bancaire et le succès continu des solutions de placement existantes. À Hong Kong, les apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs se sont fixés à 3,9 milliards de dollars américains en 2017, une hausse de 48 % par rapport à ceux de 2016 attribuable à la croissance dans les réseaux de distribution de produits à l'intention des particuliers et de régimes de retraite, y compris le partenariat fructueux de distribution de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») avec Standard Chartered Bank. Dans les autres régions d'Asie (excluant le Japon et Hong Kong), les apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs, qui étaient de 12,5 milliards de dollars américains en 2017, ont progressé de 23 % par rapport à ceux de 2016, soit le reflet d'une augmentation des apports bruts des fonds du marché monétaire en Chine continentale, des apports bruts considérables de particuliers à Singapour, en Indonésie et en Malaisie et des solides apports bruts dans les régimes de retraite en Indonésie. Les apports bruts des activités de gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établis à 4,6 milliards de dollars américains en 2017, un recul de 29 % en comparaison de ceux de 2016 attribuable à la souscription d'un mandat important au Japon au T4 2016.

Les **apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 5,1 milliards de dollars américains en 2017, contre 6,4 milliards de dollars américains en 2016. Le recul est imputable au nombre plus élevé de rachats de fonds du marché monétaire en Chine continentale et à la non-récurrence de la souscription d'un important mandat pour client institutionnel en 2016.

¹ Les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA ») sont une mesure couramment utilisée en Asie et comprennent les souscriptions de produits d'assurance et la totalité des nouvelles primes et des nouveaux dépôts périodiques et 10 % des nouvelles primes et des nouveaux dépôts uniques des autres produits de gestion de patrimoine. Les souscriptions d'EPA sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Souscriptions¹

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Souscriptions de produits d'assurance	2 995 \$	2 651 \$	1 930 \$	2 307 \$	2 002 \$	1 507 \$
Souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine	5 150	4 940	3 885	3 975	3 726	3 022
Souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)	3 747	3 305	2 354	2 887	2 498	1 836
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	27 801	25 970	22 247	21 490	19 610	17 373
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	6 573	8 372	7 949	5 097	6 365	6 213

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les apports bruts et les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Produits

En 2017, les produits ont totalisé 16,6 milliards de dollars américains, une hausse de 2,0 milliards de dollars américains par rapport à ceux de 2016, dont un montant de 1,4 milliard de dollars américains était lié à l'augmentation nette des profits réalisés et latents sur les placements attribuable essentiellement à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt. La hausse de 0,7 milliard de dollars américains des produits avant les profits nets réalisés et latents sur les placements par rapport à ceux de 2016 tenait compte d'un accroissement de 0,4 milliard de dollars américains des primes, montant net découlant surtout de la solide augmentation des primes des affaires nouvelles qui a contribué à la croissance stable des contrats en vigueur, contrebalancé en partie par une baisse des souscriptions de produits à prime unique au Japon.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Primes, montant net	15 713 \$	15 585 \$	11 495 \$	12 117 \$	11 757 \$	8 953 \$
Revenus de placement	2 029	1 853	1 519	1 564	1 400	1 188
Autres produits	1 739	1 566	1 434	1 339	1 185	1 121
Produits avant profits (pertes) nets réalisés et latents sur les placements	19 481	19 004	14 448	15 020	14 342	11 262
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les placements	2 051	290	(446)	1 569	204	(365)
Total des produits	21 532 \$	19 294 \$	14 002 \$	16 589 \$	14 546 \$	10 897 \$

Primes et dépôts (tous les pourcentages sont en devises constantes)

En 2017, les primes et dépôts se sont établis à 36,3 milliards de dollars américains, une hausse de 11 % en comparaison de ceux de 2016. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont fixés à 10,9 milliards de dollars américains en 2017, une augmentation de 13 % en regard de ceux de 2016, du fait de la forte croissance des souscriptions et de la progression des primes périodiques sur les contrats en vigueur. Les primes et dépôts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont été de 21,5 milliards de dollars américains en 2017, soit 11 % de plus que celles de 2016, ce qui s'explique par les importants apports de particuliers provenant de fonds du marché monétaire en Chine continentale, les solides apports de particuliers au Japon, à Hong Kong, à Singapour, en Indonésie et en Malaisie, et l'accroissement des apports dans les régimes de retraite à Hong Kong et en Indonésie. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des apports provenant de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels. Les primes et dépôts des autres produits de gestion de patrimoine se sont établis à 4,0 milliards de dollars américains en 2017, une hausse de 11 % par rapport à ceux de 2016 attribuable au succès des lancements de nouveaux produits contrebalancé en partie par la diminution des souscriptions par l'intermédiaire des canaux de bancassurance au Japon.

Primes et dépôts¹

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Produits d'assurance	14 097 \$	12 947 \$	9 431 \$	10 875 \$	9 771 \$	7 356 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	27 801	25 970	22 247	21 490	19 610	17 374
Autres produits de gestion de patrimoine	5 141	4 883	3 875	3 968	3 683	3 015
Total des primes et dépôts	47 039 \$	43 800 \$	35 553 \$	36 333 \$	33 064 \$	27 745 \$

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les primes et dépôts de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Actifs gérés

Les actifs gérés de la Division Asie se sont établis à 129,9 milliards de dollars américains au 31 décembre 2017, une hausse de 20 %, comparativement aux actifs gérés au 31 décembre 2016, du fait des apports nets des clients totalisant 13,3 milliards de dollars américains et de la reprise du marché en 2017.

Actifs gérés¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Fonds général	73 856 \$	63 370 \$	54 237 \$	58 869 \$	47 188 \$	39 184 \$
Fonds distincts	25 921	24 644	24 385	20 652	18 341	17 612
Fonds communs de placement et autres fonds	36 063	29 593	26 482	28 743	22 042	19 133
Gestion d'actifs institutionnels	27 096	23 600	17 772	21 597	17 577	12 840
Total des actifs gérés	162 936 \$	141 207 \$	122 876 \$	129 861 \$	105 148 \$	88 769 \$

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les actifs gérés de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Faits saillants stratégiques

L'Asie continue d'être un moteur de croissance pour Manuvie, grâce à une stratégie claire, à l'accent mis sur l'exécution, à une solide équipe et à une conjoncture économique intéressante. Nous visons à favoriser l'interaction avec les clients au moyen de notre plateforme à canaux multiples et de nos solutions intégrées d'assurance vie, d'assurance maladie, de gestion de patrimoine et de retraite. Les clients font affaire avec Manuvie par l'intermédiaire de nos agents professionnels, de nos partenariats de qualité, de nos multiples plateformes numériques et de conseillers indépendants.

En 2017, nous avons réalisé des progrès au chapitre de l'élargissement de notre réseau de distribution, de l'accélération de notre croissance, de la réalisation d'économies d'échelle et de gains d'efficacité, et de l'amélioration de l'expérience client. Nous avons élargi notre distribution de la manière suivante :

- En nous appuyant sur nos forces en matière de partenariats de bancassurance, nous avons conclu deux nouveaux partenariats exclusifs de 15 ans, avec Techcombank au Vietnam et ABA Bank au Cambodge, qui nous donnent accès à plus de 1,5 million de clients potentiels et à plus de 300 succursales.
- Nous avons tiré parti des partenariats et des agents actuels pour améliorer la distribution de fonds communs de placement et de solutions liées aux placements à nos clients.
- Nous avons ajouté de nombreuses agences de gestion générale à notre réseau actuel et mis en place une plateforme numérique à l'appui de la planification de la retraite au Japon.

En 2017, nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives pour accélérer notre croissance. Voici quelques-unes de ces initiatives :

- Nous nous sommes engagés auprès de nos clients en offrant le programme de bien-être primé ManulifeMOVE, qui récompense les clients qui mènent une vie active, et en l'améliorant grâce à notre partenariat stratégique avec Apple.
- Nous avons lancé notre partenariat avec NBA China à titre de partenaire officiel en assurance vie du tournoi NBA 5v5, pour accélérer la mise en œuvre de notre programme de santé et de bien-être.
- Nous avons renforcé notre position sur le marché à titre de principal promoteur de CPO de Hong Kong¹, en intégrant notre partenariat exclusif de distribution de CPO de 15 ans avec Standard Chartered Bank, et en continuant de stimuler la croissance interne.
- Nous avons été la première entreprise à obtenir l'autorisation d'exercer nos activités à titre de société de placement entièrement étrangère (« Investment Company Wholly Foreign-Owned Enterprise ») en Chine continentale.
- Nous sommes devenus l'un des six gestionnaires nationaux à obtenir un permis de distribution de fonds de fonds en Chine continentale, les premiers fonds de fonds ayant été lancés au quatrième trimestre et distribués principalement par l'entremise de la Banque de Chine.
- Nous avons conclu un protocole d'entente avec la Banque agricole de Chine pour évaluer des possibilités commerciales pouvant contribuer à l'atteinte de notre objectif d'offrir des solutions de retraite en Chine continentale.
- Nous avons, à deux reprises, mobilisé des capitaux pour notre fiducie de placement immobilier (« FPI ») américaine cotée en Bourse à Singapour.
- Nous avons constitué une société de fiducie aux Philippines, qui nous permet d'étendre la gamme de produits offerts pour y ajouter les solutions de gestion de patrimoine et d'actifs.

En 2017, nous avons également réalisé des progrès encourageants au chapitre de l'amélioration de l'expérience client et de la réalisation de gains d'efficacité en adoptant les mesures suivantes :

- Nous avons amélioré nos outils numériques de planification financière et nos terminaux de point de vente à l'appui de nos réseaux de distribution et de nos conseillers, pour aider ces derniers à offrir une gamme de produits complète et à bâtir des relations durables avec les clients.
- Nous avons mis en place une technologie d'automatisation des processus, y compris la souscription automatisée, le traitement de bout en bout et l'application eClaims, pour améliorer l'expérience client et accroître l'efficacité.
- Nous avons restructuré nos activités en Thaïlande où nous avons lancé un projet pilote de souscriptions par canaux numériques et fermé tous les canaux de souscription d'affaires nouvelles non numériques.

¹ Source : Rapport intitulé *MPF Market Share*, Mercer, 31 décembre 2017.

Division canadienne

Notre Division canadienne, qui sert un Canadien sur trois, figure parmi les plus importantes entreprises de services financiers du Canada. Nous offrons une gamme diversifiée de produits de protection financière, de solutions de gestion de patrimoine et d'actifs, et de solutions bancaires par l'entremise d'un réseau de distribution diversifié à canaux multiples et grâce à une équipe de près de 9 500 employés. Les solutions complètes que nous offrons visent à répondre aux besoins d'un vaste éventail de clients et à favoriser des relations holistiques et durables.

Nous offrons des solutions de protection financière aux particuliers à revenu moyen ou élevé, aux familles et aux propriétaires d'entreprises au moyen d'une combinaison de produits concurrentiels, de conseils professionnels et d'un service à la clientèle de qualité. Nos produits comprennent l'assurance vie universelle, l'assurance vie temporaire, l'assurance vie entière, les garanties de prestations du vivant, et les rentes à capital fixe et à capital variable. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective aux employeurs du Canada; plus de 21 000 entreprises et organisations canadiennes ont confié leurs régimes d'avantages du personnel à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie et maladie et des produits spécialisés, comme l'assurance voyage, sont également offerts par l'intermédiaire de partenariats et d'associations et groupes promoteurs, ainsi que par la commercialisation directe.

Nos produits de gestion de patrimoine et d'actifs comprennent les fonds communs de placement, les fonds négociés en Bourse (« FNB »), les solutions de retraite et les produits de gestion d'actifs institutionnels. Notre clientèle de particuliers englobe l'ensemble des épargnants, de ceux qui ne font que commencer à constituer un portefeuille financier aux particuliers et aux familles ayant des besoins complexes en planification successorale et de retraite. Nous procurons des services de gestion de placement individualisés, des services bancaires privés et des solutions successorales personnalisées à des clients fortunés. Nous offrons des solutions de retraite collectives à plus de 10 000 employeurs canadiens sous forme de régimes à cotisations définies, de régimes de participation différée aux bénéfices, de régimes d'épargne non enregistrés et de régimes d'actionnariat à l'intention des employés. Par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Manuvie, nous offrons aussi des solutions de gestion d'actifs à des clients institutionnels, qui couvrent une gamme étendue de catégories d'actifs.

La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière d'ensemble. Les produits comprennent les comptes d'épargne et de chèque, les contrats de placement garanti (« CPG »), les lignes de crédit, les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires et d'autres programmes de prêt spécialisés, offerts par l'entremise de conseillers financiers appuyés par un vaste réseau de distribution.

En 2017, la Division canadienne a contribué à hauteur de 22 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2017, elle représentait 26 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

Le résultat net attribué aux actionnaires de la Division canadienne pour l'exercice 2017 s'est établi à 757 millions de dollars, en comparaison de 1 486 millions de dollars en 2016, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 465 millions de dollars en 2017, contre 1 384 millions de dollars en 2016. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à une charge nette de 708 millions de dollars en 2017 et comprenaient une charge de 343 millions de dollars liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles. Les autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient une charge nette de 365 millions de dollars, en comparaison d'un profit net de 102 millions de dollars en 2016, et sont décrits dans le tableau qui suit.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 81 millions de dollars, ou 6 %, en comparaison de celui de 2016, compte tenu de la hausse des produits d'honoraires dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs attribuable à la moyenne plus élevée des actifs et d'un avantage fiscal lié principalement à la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par des résultats techniques défavorables liés essentiellement aux prestations d'invalidité de longue durée plus élevées dans le secteur Assurance collective.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division canadienne pour 2017, 2016 et 2015.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Résultat tiré des activités de base¹	1 465 \$	1 384 \$	1 252 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	(98)	(114)	(391)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente à capital variable ²	(227)	270	(283)
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	(40)	(54)	(59)
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles	(343)		
Autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base	—	—	(39)
Résultat net attribué aux actionnaires	757 \$	1 486 \$	480 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Le profit de 227 millions de dollars en 2017 (charge de 270 millions de dollars en 2016) comprenait un profit de 35 millions de dollars (profit de 97 millions de dollars en 2016) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une charge de 210 millions de dollars (profit de 277 millions de dollars en 2016) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, un profit de 1 million de dollars (néant en 2016) lié aux rentes à capital variable non couvertes et une charge de 53 millions de dollars (charge de 104 millions de dollars en 2016) liée aux obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2017, 81 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (85 % en 2016). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Souscriptions

En 2017, les **souscriptions de produits d'assurance** ont été de 1 106 millions de dollars, soit 413 millions de dollars de plus que celles de 2016, en raison des souscriptions de régimes d'assurance collective pour des groupes de grande taille, en partie annulées par la baisse des souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers imputable aux mesures de tarification prises en 2017 et les souscriptions plus élevées au cours de l'exercice précédent en prévision des modifications à la réglementation. En 2017, les souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers se sont établies à 168 millions de dollars, une baisse de 29 % par rapport à celles de 2016 qui reflète les mesures de tarification prises en 2017 et l'augmentation des souscriptions d'assurance vie universelle en 2016 en prévision des modifications à la réglementation qui sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2017. En 2017, les souscriptions de produits des Marchés institutionnels ont augmenté de 480 millions de dollars par rapport à celles de 2016, pour atteindre 938 millions de dollars, du fait des souscriptions solides à l'échelle de tous les segments de marché de nos activités d'assurance collective, mais surtout dans le segment des régimes pour groupes de grande taille (qui comportent une variabilité inhérente attribuable aux souscriptions de régimes de grande taille).

Les **apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont fixés à 23,2 milliards de dollars en 2017, soit 1,5 milliard de dollars, ou 6 %, de moins que ceux de 2016, du fait de la baisse des apports bruts des activités de gestion d'actifs pour les clients institutionnels, contrebalancée en partie par les apports bruts solides de particuliers. Les apports bruts de particuliers se sont fixés à 11,3 milliards de dollars en 2017, soit 15 % de plus que ceux de 2016, du fait des souscriptions considérables de produits fondés sur les actions et la répartition équilibrée des actifs. Les apports bruts des activités de régimes de retraite, qui totalisaient 7,1 milliards de dollars en 2017, étaient en baisse de 2 % en comparaison de ceux de 2016, du fait principalement des souscriptions de plusieurs régimes de retraite pour groupes de grande taille en 2016, contrebalancées en partie par l'accroissement des cotisations récurrentes. Les apports bruts des activités de gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont fixés à 4,8 milliards de dollars, soit 37 % de moins que ceux de 2016, quand les apports bruts ont été avantagés par des fonds de 4,2 milliards de dollars provenant de deux mandats importants.

Les **apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont fixés à 3,1 milliards de dollars en 2017, en baisse par rapport aux apports nets de 8,4 milliards de dollars en 2016 en raison de quelques rachats importants dans les secteurs des régimes de retraite et de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels et du fait de la diminution des apports bruts mentionnée précédemment.

Les **souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine** ont reculé en raison des mesures prises pour reléguer au second plan nos produits à revenu fixe et nos produits de fonds distincts à risque plus élevé. Les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine ont atteint 2,9 milliards de dollars en 2017, une baisse de 10 % en regard de celles de 2016. Les souscriptions de produits de fonds distincts¹ ont été de 2,4 milliards de dollars en 2017, une baisse de 4 % par rapport à celles de 2016, pour les raisons susmentionnées. Nous nous concentrons sur la croissance des produits de fonds distincts à risque moins élevé, dont les souscriptions ont augmenté de 28 %, pour passer de 1 273 millions de dollars en 2016 à 1 625 millions de dollars en 2017. Les souscriptions de produits à revenu fixe ont été de 511 millions de dollars en 2017, soit 29 % de moins que celles de 2016, pour les raisons susmentionnées.

¹ Les produits de fonds distincts sont assortis de garanties. Ces produits sont également désignés sous le nom de contrats de rente à capital variable.

Les actifs prêtables nets de la **Banque Manuvie** ont augmenté de 1,0 milliard de dollars, ou 5 %, depuis le 31 décembre 2016, pour atteindre 20,4 milliards de dollars au 31 décembre 2017. Les volumes de nouveaux prêts de la Banque Manuvie en 2017 s'établissaient à 4,4 milliards de dollars, soit 35 % de plus que ceux de 2016, du fait des mesures prises pour élargir nos réseaux de distribution.

Souscriptions¹

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Services aux particuliers	168 \$	235 \$	181 \$
Marchés institutionnels	938	458	644
Produits d'assurance	1 106 \$	693 \$	825 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	23 168 \$	24 657 \$	27 793 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	3 095	8 358	13 271
Autres produits de gestion de patrimoine	2 908	3 219	3 609

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les apports bruts et les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Produits

Les produits ont augmenté de 0,2 milliard de dollars pour s'établir à 12,9 milliards de dollars en 2017 par rapport à des produits de 12,7 milliards de dollars en 2016. Les produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents se sont fixés à 12,3 milliards de dollars en 2017, soit une baisse de 0,1 milliard de dollars comparativement aux produits de 12,4 milliards de dollars enregistrés en 2016, attribuable aux primes moins élevées. Les autres produits se sont fixés à 3,5 milliards de dollars en 2017, un niveau similaire à celui de 2016.

Produits

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Primes, montant net	4 765 \$	4 972 \$	4 430 \$
Revenus de placement	3 968	3 938	3 247
Autres produits	3 517	3 480	3 124
Produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents	12 250	12 390	10 801
Profits (pertes) nets réalisés et latents ¹	605	317	(736)
Total des produits	12 855 \$	12 707 \$	10 065 \$

¹⁾ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts de 2017 ont totalisé 35,6 milliards de dollars, soit 5 % de moins que les primes et dépôts de 37,6 milliards de dollars de 2016, du fait principalement des fonds provenant de deux mandats importants de gestion d'actifs pour des clients institutionnels en 2016, contrebalancés en partie par les solides apports dans les activités de gestion de patrimoine pour les particuliers. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont établis à 12,1 milliards de dollars en 2017, soit 2 % de moins que le niveau de l'exercice précédent, du fait du dépôt d'une importante prime unique dans le secteur Assurance collective en 2016. Les primes et dépôts de nos produits de gestion de patrimoine et d'actifs et des autres produits de gestion de patrimoine ont atteint respectivement 23,2 milliards de dollars et 2,9 milliards de dollars, en regard des primes et dépôts respectivement de 24,7 milliards de dollars et 3,2 milliards de dollars en 2016. La diminution est imputable aux mandats pour des clients institutionnels susmentionnés.

Primes et dépôts¹

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Produits d'assurance	12 104 \$	12 380 \$	11 551 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	23 168	24 657	27 793
Autres produits de gestion de patrimoine	2 908	3 219	3 609
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(2 566)	(2 626)	(2 290)
Total des primes et dépôts	35 614 \$	37 630 \$	40 663 \$

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les primes et dépôts de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Actifs gérés

Les actifs gérés se sont établis à 278 milliards de dollars au 31 décembre 2017, une hausse de 15,0 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport aux actifs gérés de 263,3 milliards de dollars au 31 décembre 2016, du fait de la solide croissance de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés¹

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Fonds général	112 066 \$	110 427 \$	103 560 \$
Fonds distincts	102 727	97 220	92 447
Fonds communs de placement et autres fonds	57 663	50 177	44 884
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(25 127)	(22 983)	(21 587)
Gestion d'actifs institutionnels	30 888	28 419	23 092
Total des actifs gérés	278 217 \$	263 260 \$	242 396 \$

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les actifs gérés de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Faits saillants stratégiques

Nous croyons que les Canadiens sont à la recherche d'une expérience client plus simple qui tire parti des solutions numériques pour répondre à leur demande croissante de solutions de santé et de gestion de patrimoine. En 2017, nous avons pris des mesures pour répondre à ces besoins et nous avons continué de nous efforcer de trouver des moyens plus faciles pour les clients de faire affaire avec nous, tout en rajoutant notre gamme de produits et services. Voici quelques-unes de ces mesures :

- Nous sommes devenus la première société d'assurance canadienne à offrir la possibilité de présenter toutes les demandes de règlement d'assurance collective en ligne, sur appareil mobile et par les moyens traditionnels, pour permettre aux clients de faire affaire avec Manuvie à leur manière.
- Nous avons lancé une application mobile de gestion des régimes d'assurance collective et des régimes d'épargne-retraite collectifs, dotée d'une possibilité d'ouverture de session unique et qui offre une meilleure expérience client aux participants aux régimes.
- Nous avons intégré l'assistant Alexa d'Amazon au secteur Assurance collective, pour permettre aux clients de vérifier le solde de leurs garanties d'assurance collective sans avoir à appeler ou à ouvrir une session, et qui comprend Manulife IQ, un outil d'acquisition de compétences financières.
- Nous avons mis en œuvre une technologie de reconnaissance de l'empreinte digitale pour les clients de la Banque Manuvie, du secteur Assurance collective et du secteur des régimes de retraite, grâce à laquelle ils peuvent accéder facilement et sans problème à l'information de leur compte au moyen de nos applications mobiles.
- Nous avons lancé l'application mobile de dépôt de chèques de la Banque Manuvie, conçue pour faciliter les dépôts des clients.
- Nous avons lancé un outil en ligne de présentation de demandes d'assurance vie, accroissant ainsi l'efficacité et réduisant les erreurs informatiques.
- Nous avons rehaussé la caractéristique Vitalité, en lançant le programme Récompenses activité Vitalité avec la montre Apple Watch. Le programme Vitalité permet aux Canadiens de réduire le montant de leurs primes et d'obtenir d'importantes remises en argent en prenant des mesures pour mener une vie saine.
- Nous avons renouvelé notre partenariat avec Excellence Canada en devenant le Champion de l'excellence du programme Santé mentale au travail et en réitérant notre engagement continu à améliorer la santé mentale à l'échelle du pays.

En 2017, nous avons également poursuivi l'accélération de la croissance de nos activités à rendement plus élevé et l'élargissement de notre portefeuille de solutions :

- Nous avons stimulé la croissance des souscriptions dans le secteur Assurance collective et amélioré les marges des affaires nouvelles dans le secteur Assurance.
- Nous avons lancé six nouveaux FNB axés sur des stratégies multifactorielles de placement dans des actions canadiennes, américaines et internationales, qui complètent nos gammes de produits existantes. Grâce à ces FNB, nos investisseurs ont accès au marché des FNB.
- Nous avons lancé quatre nouveaux portefeuilles de répartition de l'actif, qui nous permettent de rationaliser et de simplifier notre gamme actuelle de fonds communs de placement pour aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs de placement.
- Nous avons favorisé la croissance des volumes de prêts et des actifs prêtables nets de la Banque Manuvie.
- Nous avons parachevé l'intégration de la Standard Life du Canada.

La Division canadienne continue de se concentrer sur l'établissement de relations holistiques et durables en améliorant les solutions de gestion du patrimoine et d'assurance et les solutions bancaires et en ajoutant d'autres pour répondre aux besoins des clients, et en tirant parti de la solidité de notre secteur Assurance collective.

Division américaine

Notre gamme de produits, offerte sous la marque John Hancock aux États-Unis, comprend des produits de gestion de patrimoine et d'actifs et des produits de protection financière qui sont distribués principalement par l'entremise de conseillers financiers autorisés affiliés et non affiliés soutenus par une équipe d'environ 6 200 employés.

Le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs de John Hancock offre une vaste gamme de produits et de services destinés aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des produits institutionnels. John Hancock Investments (« JH Investments ») propose divers fonds communs de placement, des produits d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), des FNB et des régimes d'épargne-études 529. Le secteur John Hancock Retirement Plan Services (« JH RPS ») offre des solutions de retraite pour les employés, allant des entreprises en démarrage jusqu'à certaines des sociétés les plus importantes en Amérique, ainsi que des services de gestion des comptes de retraite personnels à l'intention des anciens employés des clients. Par l'entremise de Manulife Asset Management, nous offrons des solutions de gestion d'actifs aux clients institutionnels, qui couvrent un vaste éventail de catégories d'actifs.

John Hancock Insurance (« JH Insurance ») propose un large éventail de produits d'assurance, notamment des produits d'assurance vie universelle, d'assurance à capital variable, d'assurance vie entière et d'assurance vie temporaire conçus pour offrir des solutions de planification successorale, d'affaires, de protection du revenu et de retraite à des clients établis ou nouveaux bien nantis. Nous gérons un bloc de contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur qui est conçu pour couvrir le coût des services et du soutien à long terme.

Nous administrons également des produits de rente différée à capital fixe, de rente différée à capital variable et de rentes immédiates en vigueur.

En 2017, la Division américaine a contribué à hauteur de 50 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2017, elle représentait 58 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

La Division américaine a présenté une perte nette imputée aux actionnaires de 296 millions de dollars en 2017, contre un résultat net attribué aux actionnaires de 1 134 millions de dollars en 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, qui s'est fixé à 1 962 millions de dollars en 2017, par rapport à 1 615 millions de dollars en 2016, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à une charge nette de 2 258 millions de dollars en 2017, contre une charge nette de 481 millions de dollars en 2016. Le résultat net attribué aux actionnaires comprenait des charges de 3 203 millions de dollars liées à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles. Outre les éléments susmentionnés, la variation du résultat tiré des activités de base tenait compte de l'incidence nette défavorable des taux de change de 46 millions de dollars attribuable à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

En dollars américains, la monnaie fonctionnelle de la division, la perte nette imputée aux actionnaires de 2017 a été de 283 millions de dollars américains, en comparaison du résultat net attribué aux actionnaires de 865 millions de dollars américains en 2016, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 513 millions de dollars américains en 2017, par rapport à 1 218 millions de dollars américains en 2016. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à une charge nette de 1 796 millions de dollars américains en 2017 et comprenaient une charge de 1 977 millions de dollars américains liée à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et une charge de 542 millions de dollars américains liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles. Les autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondaient à un profit net de 723 millions de dollars américains, contre une charge nette de 353 millions de dollars américains en 2016, et sont décrits dans le tableau qui suit.

La hausse de 295 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base découlait de l'amélioration des résultats techniques des secteurs d'assurance vie et d'assurance soins de longue durée et des profits liés aux résultats techniques des contrats de rente. De plus, l'augmentation du résultat des activités de gestion de patrimoine et d'actifs attribuable principalement à l'accroissement de la moyenne des actifs, à la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés des contrats de rente à capital variable en vigueur et à l'amélioration d'éléments liés aux contrats a été annulée en partie par la non-récurrence de la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines en 2016. Les pertes moins importantes liées aux résultats techniques des secteurs d'assurance vie et d'assurance soins de longue durée s'expliquent en partie par les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division américaine pour 2017, 2016 et 2015.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Résultat tiré des activités de base¹	1 962 \$	1 615 \$	1 466 \$	1 513 \$	1 218 \$	1 149 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	343	149	(125)	263	122	(91)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente à capital variable ²	505	(516)	164	385	(388)	117
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(2 514)	—	—	(1 977)	—	—
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles	(689)	—	—	(542)	—	—
Autres éléments exclus du résultat tiré de nos activités de base ³	97	(114)	(45)	75	(87)	(37)
Résultat net attribué aux actionnaires	(296) \$	1 134 \$	1 460 \$	(283) \$	865 \$	1 138 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit de 385 millions de dollars américains en 2017 (charge de 388 millions de dollars américains en 2016) comprenait un profit de 1 114 millions de dollars américains (charge de 86 millions de dollars américains en 2016) lié à des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, un profit de 46 millions de dollars américains (profit de 5 millions de dollars américains en 2016) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, un profit de 123 millions de dollars américains (charge de 16 millions de dollars américains en 2016) lié à des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et un profit de 102 millions de dollars américains (charge de 291 millions de dollars américains en 2016) lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques. À la fin de 2017, 94 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique ou était réassurée (94 % en 2016).

³ Le profit de 75 millions de dollars américains de 2017 comprend un profit découlant de la restructuration interne d'une entité juridique, contrebalancé en partie par une provision pour le règlement d'un litige. La charge de 87 millions de dollars américains de 2016 se rapporte principalement à la radiation d'une immobilisation incorporelle du réseau de distribution dans les activités de JH Long-Term Care. La charge de 37 millions de dollars américains de 2015 avait trait aux coûts d'intégration non récurrents liés à l'acquisition des activités de régimes de retraite de la New York Life.

Souscriptions et apports bruts

Les **souscriptions de produits d'assurance vie de la Division américaine** se sont établies à 464 millions de dollars américains en 2017, soit une augmentation de 11 % par rapport à celles de 2016, et reflétaient les souscriptions robustes d'assurance temporaire attribuables à la tarification concurrentielle, l'élargissement du réseau de distribution et la popularité croissante du programme Vitality, ainsi que des hausses moindres des souscriptions des produits d'assurance vie International UL et d'assurance vie universelle. Les souscriptions de produits d'assurance vie International UL ont été stimulées par le succès sur le marché des clients bien nantis et par les souscriptions enregistrées en prévision d'une hausse des prix, tandis que l'augmentation des souscriptions de produits d'assurance vie universelle découlait du succès de notre produit phare Protection UL, soutenue par la popularité du programme Vitality. Les souscriptions de produits d'assurance vie universelle à capital variable de l'exercice ont été conformes à celles de l'exercice précédent, malgré les pressions concurrentielles.

Les **apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 56,4 milliards de dollars américains en 2017, une augmentation de 3,8 milliards de dollars américains, ou 7 %, par rapport à ceux de 2016, attribuable à la croissance d'un exercice à l'autre enregistrée à l'échelle de toutes les divisions opérationnelles. En 2017, les apports bruts de particuliers ont totalisé 27,7 milliards de dollars américains, une hausse de 6 % par rapport à ceux de 2016 qui s'explique par l'augmentation des apports bruts des placements dans des titres internationaux à revenu fixe, l'apport accru de fonds institutionnels dans de nombreuses stratégies, ainsi que par le solide rendement des fonds. En 2017, les apports bruts des régimes de retraite se sont établis à 24,0 milliards de dollars américains, soit 3 % de plus que ceux de 2016, ce qui s'explique par la hausse des souscriptions dans le secteur des régimes de retraite pour groupes de moyenne taille et les apports constants et uniformes des marchés des régimes de retraite pour groupes de petite et de moyenne taille. En 2017, les apports bruts des activités de gestion d'actifs pour les clients institutionnels ont grimpé de 46 % en comparaison de ceux de 2016, pour atteindre 4,8 milliards de dollars américains, par suite essentiellement de l'augmentation des souscriptions de produits axés sur les actions et les titres à revenu fixe.

Les **apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 6,0 milliards de dollars américains en 2017, en comparaison d'apports nets négatifs de 1,1 milliard de dollars américains en 2016, ce qui s'explique par la hausse des apports bruts mentionnée précédemment et par une amélioration importante au chapitre des rachats de produits pour les particuliers.

Souscriptions¹

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Souscriptions de produits d'assurance de JH Life ²	603 \$	552 \$	573 \$	464 \$	417 \$	447 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	73 337	69 823	64 649	56 408	52 651	50 424
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	7 937	(1 465)	13 167	6 034	(1 094)	10 254

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les souscriptions et les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de 2016 et de 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

² Excluent les souscriptions de produits d'assurance soins de longue durée de 42 millions de dollars américains en 2016 et de 41 millions de dollars américains en 2015.

Produits

En 2017, le total des produits s'est établi à 18,8 milliards de dollars américains, une hausse de 3,3 milliards de dollars américains par rapport à celui de 2016. Les produits avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement se sont élevés à 16,3 milliards de dollars américains, une augmentation de 1,6 milliard de dollars américains par rapport à ceux de 2016 attribuable à la hausse des primes d'assurance, des produits d'honoraires des activités de gestion de patrimoine et d'actifs, et du rendement des placements.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Primes, montant net, compte non tenu de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance ¹	7 622 \$	6 987 \$	7 910 \$	5 881 \$	5 287 \$	6 183 \$
Revenus de placement	7 367	6 946	6 569	5 679	5 246	5 145
Autres produits	6 166	5 591	5 350	4 750	4 223	4 182
Produits avant les éléments suivants :	21 155	19 524	19 829	16 310	14 756	15 510
Profits (pertes) nets réalisés et latents ²	3 282	1 034	(1 884)	2 498	790	(1 621)
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance ¹	—	—	(7 996)	—	—	(6 109)
Total des produits	24 437 \$	20 558 \$	9 949 \$	18 808 \$	15 546 \$	7 780 \$

¹ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, nous avons exclu l'incidence de 8 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars américains) de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance, laquelle est présentée séparément pour tout l'exercice 2015. Pour les autres périodes, le cas échéant, les montants sur cette ligne représentent les « primes, montant net » présentées à la note 19 des états financiers consolidés.

² Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

En 2017, les primes et dépôts de la Division américaine ont totalisé 63,9 milliards de dollars américains, soit 8 % de plus que ceux de 2016. Les primes et dépôts des produits d'assurance ont atteint 6,5 milliards de dollars américains, soit 4 % de plus que ceux de 2016, du fait d'une augmentation des primes excédentaires des produits International UL et de la hausse des primes d'assurance soins de longue durée reflétant l'incidence des taux de prime plus élevés. Les primes et dépôts des produits de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 56,4 milliards de dollars américains, une augmentation de 7 % en comparaison de ceux de 2016 qui reflète la solidité des dépôts dans toutes les divisions opérationnelles, comme il a été mentionné au paragraphe ci-dessus sur les apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Primes et dépôts¹

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Produits d'assurance ²	8 375 \$	8 267 \$	8 528 \$	6 460 \$	6 239 \$	6 667 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	73 337	69 823	64 649	56 408	52 651	50 424
Autres produits de gestion de patrimoine (rentes)	1 287	557	1 523	996	435	1 191
Total des primes et dépôts	82 999 \$	78 647 \$	74 700 \$	63 864 \$	59 325 \$	58 282 \$

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les primes et dépôts de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

² Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, l'incidence de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance du troisième trimestre de 2015 est exclue des primes des produits d'assurance dans ce tableau. Cette transaction a donné lieu à une prime nette cédée (prime négative) d'environ 8,0 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars américains) pour tout l'exercice 2015.

Actifs gérés et administrés

Au 31 décembre 2017, les actifs gérés et administrés de la Division américaine s'élevaient à 480,1 milliards de dollars américains, soit une hausse de 12 % par rapport à ceux au 31 décembre 2016. La hausse est attribuable aux revenus de placement et à l'incidence

des marchés des actions favorables, ainsi qu'aux apports nets positifs dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, contrebalancés en partie par la liquidation continue des activités liées aux contrats de rente.

Actifs gérés et administrés¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Fonds général	151 111 \$	152 305 \$	149 611 \$	120 455 \$	113 437 \$	108 094 \$
Fonds distincts	193 795	191 391	194 291	154 481	142 548	140 377
Gestion d'actifs pour des clients institutionnels	35 104	31 383	31 743	27 983	23 375	22 934
Fonds communs de placement et autres fonds	134 321	119 486	116 425	107 071	88 993	84 117
Total des actifs gérés	514 331	494 565	492 070	409 990	368 353	355 522
Autres actifs administrés	87 929	82 433	77 910	70 091	61 396	56 290
Total des actifs gérés et administrés	602 260 \$	576 998 \$	569 980 \$	480 081 \$	429 749 \$	411 812 \$

¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les actifs gérés de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous nous efforçons de bâtir des relations plus holistiques et durables avec les clients en offrant des solutions et produits novateurs et en trouvant des moyens plus faciles pour les clients de faire affaire avec nous. Par ailleurs, nous continuons de gérer activement nos activités traditionnelles et à prioriser la réduction des dépenses à l'échelle des divisions opérationnelles. En 2017, nous avons déployé des efforts importants pour atteindre ces objectifs stratégiques.

Voici quelques-unes des initiatives réalisées dans notre secteur Assurance :

- Gérer activement nos activités traditionnelles d'assurance vie, d'assurance soins de longue durée et de rente pour réduire notre profil de risque et libérer du capital.
- Mettre en œuvre des initiatives conçues pour réduire activement nos dépenses et accroître l'efficacité de l'exploitation en mettant l'accent sur la rentabilité de l'ensemble de nos activités et en exerçant nos activités traditionnelles de manière plus rigoureuse.
- Optimiser les réseaux de distribution des produits d'assurance, rajeunir notre gamme de produits d'assurance et simplifier la souscription de produits d'assurance et le transfert de propriété.
- Adopter les premières mesures visant la mise en place d'une plateforme numérique de conseils pour les clients qui permettra d'établir des relations pour toute la vie grâce à l'éducation financière, à l'investissement et aux conseils.
- Conclure un nouveau partenariat avec the American Diabetes Association, pour mieux faire connaître notre programme Vitality et l'abordabilité de l'assurance vie pour les plus de 29 millions d'Américains qui souffrent du diabète.
- Lancer un nouveau processus rationalisé de souscription, ExpressTrack, conçu pour transmettre plus rapidement aux clients les résultats de la souscription sans suivre les étapes traditionnelles d'analyses et de validation.

En 2017, nous avons réalisé des progrès réels au chapitre des priorités énumérées ci-dessous pour accélérer la croissance de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs :

- Nous avons modernisé notre plateforme de régimes de retraite et créé un système évolutif de tenue de dossiers dans le nuage pour appuyer la croissance de toutes les solutions de retraite.
- Nous avons offert un service de conseils à l'intention des participants qui transfèrent leurs fonds à un de nos régimes avec comme objectif d'étendre ce service en 2018 aux participants qui sont déjà nos clients.
- Nous avons augmenté les actifs gérés de nos fonds communs de placement, de nos FNB et de nos fonds spécialisés dans les enjeux environnementaux, les enjeux sociaux et les enjeux liés à la gouvernance.
- Nous avons accru l'accès direct des investisseurs à nos fonds communs de placement gérés activement.
- Nous avons tiré parti des économies d'échelle des actifs gérés de la Division de placement pour stimuler la rentabilité et maintenir de bas coûts pour les clients.

Nous avons également réalisé des progrès au chapitre du développement d'une gamme de services de conseil axés sur les objectifs au moyen d'une plateforme numérique. En plus de renforcer l'offre de services de conseil au sein de JH RPS, notre équipe a réalisé le projet pilote MyPortfolio, un programme de conseils offerts par des conseillers, qui combine la simplicité d'une expérience en ligne conviviale à la complexité d'un portefeuille diversifié. L'équipe de services de conseil de John Hancock a également lancé Twine, une nouvelle application conçue pour aider les couples qui n'ont pas encore de conseiller à épargner et à investir.

Services généraux et autres

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des placements sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts engagés en lien avec les activités des actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les coûts de financement; les activités de notre secteur Réassurance IARD, et les activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, l'incidence des mises à jour des hypothèses actuarielles, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats de ce secteur. C'est également dans ce secteur que nous présentons les résultats techniques favorables liés aux placements dans le résultat tiré des activités de base et que nous les reclassons à cette fin hors des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, sous réserve de certaines limites (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après). Dans chacun des autres secteurs, nous présentons tous les résultats techniques liés aux placements dans les éléments exclus des résultats tirés des activités de base.

Résultats financiers

Le secteur Services généraux et autres a présenté une perte nette imputée aux actionnaires de 206 millions de dollars en 2017, contre une perte nette imputée aux actionnaires de 832 millions de dollars en 2016. La perte nette imputée aux actionnaires comprenait la perte découlant des activités de base et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est établie à 525 millions de dollars en 2017, en regard d'une perte de 473 millions de dollars en 2016. Les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondaient à un profit net de 319 millions de dollars en 2017, contre une charge nette de 359 millions de dollars en 2016.

L'augmentation de 52 millions de dollars de la perte découlant des activités de base reflétait la provision établie dans notre secteur Réassurance IARD au titre des sinistres liés aux ouragans Harvey, Irma et Maria, la non-réurrence d'une reprise de provisions pour positions fiscales incertaines et des intérêts connexes en 2016, la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et l'augmentation des charges d'intérêts, contrebalancées en partie par l'augmentation des profits sur les placements liés aux activités de base, la baisse du coût prévu des couvertures à grande échelle et l'accroissement des profits réalisés sur les actions DV.

Le profit net de 319 millions de dollars sur les éléments exclus de la perte découlant des activités de base en 2017 correspondait principalement à un profit de 737 millions de dollars découlant de la réduction des passifs d'impôt différé attribuable à l'incidence prévue de la réforme fiscale aux États-Unis, contrebalancée en partie par le reclassement d'une tranche de 400 millions de dollars des profits sur les placements liés aux activités de base susmentionnés. La charge nette de 359 millions de dollars au titre des éléments exclus de la perte découlant des activités de base en 2016 comprenait surtout les charges liées aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Le reclassement des profits sur les placements liés aux activités de base en 2016 a été en partie contrebalancé par les profits liés à l'incidence directe des marchés.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la perte nette imputée aux actionnaires et de la perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres pour 2017, 2016 et 2015.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016	2015
Perte découlant des activités de base (à l'exclusion du coût prévu des couvertures à grande échelle et des profits sur les placements liés aux activités de base)	(868)\$	(409)\$	(298)\$
Coût prévu des couvertures à grande échelle	(57)	(261)	(226)
Résultats techniques liés aux placements compris dans le résultat tiré des activités de base	400	197	—
Total de la perte découlant des activités de base¹	(525)	(473)	(524)
Éléments visant le rapprochement de la perte découlant des activités de base et de la perte nette imputée aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ²	(83)	195	200
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(35)	(453)	(451)
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments réévalués à la valeur de marché ³	81	71	(39)
Reclassement des résultats techniques sur les placements liés aux activités de base susmentionnés	(400)	(197)	—
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis	737	—	—
Coûts d'intégration et d'acquisition	—	(8)	(44)
Autres	19	33	4
Perte nette imputée aux actionnaires	(206)\$	(832)\$	(854)\$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt comprend une perte de 61 millions de dollars (perte de 120 millions de dollars en 2016) sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle et une perte de 41 millions de dollars (profit de 370 millions de dollars en 2016) sur la vente d'obligations DV. Les autres éléments de cette catégorie ont représenté un profit net de 19 millions de dollars (charge nette de 55 millions de dollars en 2016).

³ Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou les pertes découlant de la réévaluation à la valeur de marché des actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

Produits

Les produits de 2017 correspondaient à un montant négatif de 501 millions de dollars et tenaient compte d'un ajustement de consolidation de 730 millions de dollars lié principalement aux honoraires de gestion d'actifs que les entreprises affiliées ont versés à Gestion d'actifs Manuvie (le montant correspondant de cet ajustement de consolidation se trouve dans les frais de gestion des placements). En 2017, le total des produits a reculé de 1 279 millions de dollars par rapport à celui de 2016 du fait que des produits de 816 millions de dollars de Gestion d'actifs Manuvie ont été pris en compte dans les résultats du secteur Services généraux et autres en 2016 (les produits de Gestion d'actifs Manuvie sont présentés dans les résultats des divisions respectives depuis le 1^{er} janvier 2017), de la non-réurrence de la reprise de provisions pour intérêts liée à la résolution de positions fiscales, d'une augmentation de l'ajustement de consolidation susmentionné et des pertes nettes réalisées à la vente d'obligations DV en 2017, en comparaison de profits nets réalisés en 2016. Ces éléments défavorables ont été contrebalancés en partie par une baisse des pertes sur le programme de couvertures à grande échelle.

Produits

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Primes, montant net	110 \$	87 \$	90 \$
Revenus (pertes) de placement ¹	285	653	130
Autres produits	(676)	545	190
Produits avant les profits (pertes) nets réalisés et latents sur le programme de couverture à grande échelle	(281)	1 285	410
Profits (pertes) nets réalisés et latents ² sur le programme de couverture à grande échelle	(220)	(507)	4
Total des produits	(501)\$	778 \$	414 \$

¹⁾ Comprennent des pertes de 54 millions de dollars (profits de 512 millions de dollars en 2016) à la vente d'obligations DV.

²⁾ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts du secteur Réassurance IARD se sont fixés à 110 millions de dollars en 2017, en comparaison des primes et dépôts de 87 millions de dollars comptabilisés en 2016. L'écart favorable s'explique essentiellement par les primes de reconstitution liées aux provisions au titre des sinistres liés aux ouragans.

Il convient de noter que, depuis le 1^{er} janvier 2017, les résultats des services externes de gestion d'actifs (« Gestion d'actifs Manuvie ») de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives. Auparavant, ils étaient présentés dans le secteur Services généraux et autres. Les primes et dépôts de 2016 et 2015 ont été retraités pour tenir compte de l'inclusion des résultats de Gestion d'actifs Manuvie dans les résultats de la division.

Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale des activités de Manuvie. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2018 se chiffre à environ 250 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 425 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes).

Division des placements

La Division des placements de Manuvie gère les actifs du fonds général de la Société et, par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Manuvie, offre des solutions complètes de gestion et de répartition d'actifs aux clients institutionnels et aux fonds de placement, ainsi que des services de gestion des placements à des particuliers au moyen des produits offerts par Manuvie et John Hancock.

La Division des placements possède l'expérience de la gestion d'une vaste gamme de placements, y compris des obligations d'État et de sociétés, des actions de sociétés ouvertes et fermées, des créances hypothécaires commerciales, des placements dans les secteurs de l'immobilier, de l'électricité et de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et de l'exploitation pétrolière et gazière. Grâce à son équipe composée de plus de 3 500 employés, la Division des placements est réellement présente sur les principaux marchés, notamment aux États-Unis, au Canada, en Europe, à Hong Kong, au Japon et à Singapour. De plus, en 2017, Gestion d'actifs Manuvie a exercé ses activités de gestion d'actifs par l'entremise de sa coentreprise en Chine continentale, Manulife TEDA Fund Management Company Ltd., et a constitué une société de placements en propriété exclusive, Manulife Investment (Shanghai).

Les résultats des services externes de gestion de placements de la Division des placements sont pris en compte dans ceux des divisions respectives.

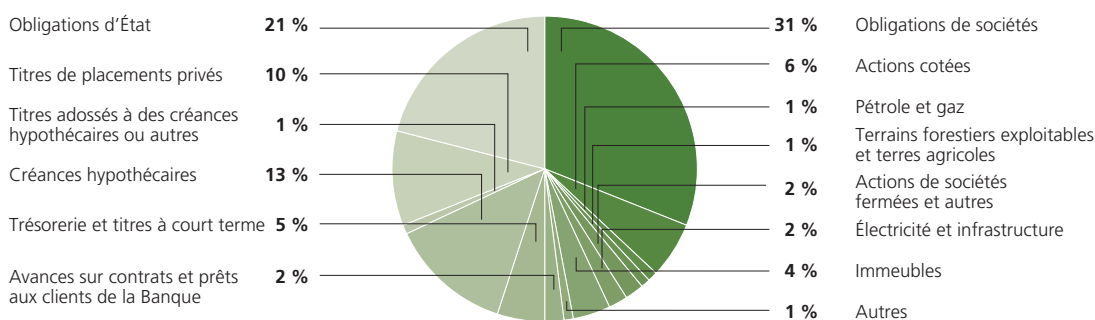
Fonds général

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans une combinaison d'actifs diversifiés, y compris une variété de catégories d'actifs alternatifs à long terme. Notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à cette approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs et nous ne recherchons pas le rendement dans le segment le plus à risque du marché des titres à revenu fixe. Cette stratégie a engendré un portefeuille de placements de grande qualité et bien diversifié, lequel a toujours généré des résultats techniques solides liés aux placements tout au long du cycle. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Gestion du risque » ci-après.

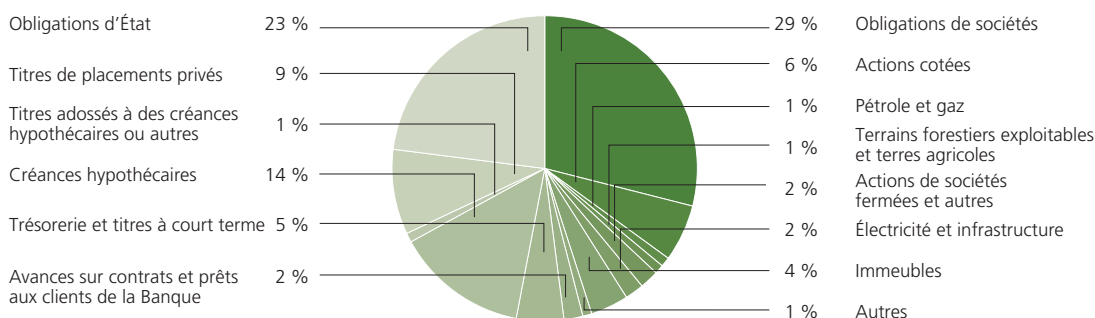
Actif du fonds général

Au 31 décembre 2017, les placements de notre fonds général totalisaient 334,2 milliards de dollars, par rapport à des placements de 321,9 milliards de dollars à la fin de 2016. Les graphiques qui suivent montrent la composition, aux 31 décembre 2017 et 2016, par catégorie d'actifs.

2017



2016



Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2017		2016	
	Produits	Rendement ¹	Produits	Rendement ¹
Produits d'intérêts	10 577 \$	3,30 %	10 533 \$	3,40 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	2 810	0,90 %	2 277	0,70 %
Perte de valeur	(70)	—	(206)	(0,10) %
Divers, y compris les profits (pertes) sur la vente de titres d'emprunt DV	332	0,10 %	786	0,20 %
Revenus de placement avant les profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle	13 649 \$		13 390 \$	
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres d'emprunt	3 686 \$	1,10 %	1 662 \$	0,50 %
Actions cotées	2 235	0,70 %	985	0,30 %
Placements privés et créances hypothécaires	109	—	92	—
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	791	0,20 %	976	0,30 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(1 103)	(0,30) %	(2 581)	(0,80) %
	5 718 \$		1 134 \$	
Total des produits de placement	19 367 \$	6,00 %	14 524 \$	4,70 %

¹⁾ Les rendements sont basés sur le résultat selon les IFRS et sont calculés au moyen de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable selon les IFRS durant la période considérée.

En 2017, les revenus de placement de 19,4 milliards de dollars (14,5 milliards de dollars en 2016) comprenaient ce qui suit :

- Des revenus de placement de 13,7 milliards de dollars avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (13,4 milliards de dollars en 2016).
- Des profits nets réalisés et latents de 5,7 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (profits de 1,1 milliard de dollars en 2016).

L'augmentation de 0,3 milliard de dollars des revenus de placement nets avant les profits réalisés et latents s'explique par la hausse de 0,6 milliard de dollars des produits découlant essentiellement de l'accroissement des dividendes, produits locatifs et autres produits, et par la diminution de 0,1 milliard de dollars de la dépréciation des propriétés pétrolières et gazières et des placements privés, contrebalancées en partie par la diminution de 0,4 milliard de dollars des profits sur les actifs excédentaires attribuable surtout aux pertes réalisées à la vente d'obligations DV.

La variation des profits nets latents et réalisés servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement était surtout liée aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. En 2017, la baisse généralisée des taux d'intérêt à long terme aux États-Unis a donné lieu à des profits latents de 2,1 milliards de dollars sur les titres d'emprunt (profits de 0,2 milliard de dollars en 2016), et la vente de titres d'emprunt a entraîné des profits réalisés de 1,6 milliard de dollars (profits de 1,5 milliard de dollars en 2016). La reprise des marchés des actions en 2017 a donné lieu à des profits latents de 1,5 milliard de dollars (profits de 0,8 milliard de dollars en 2016) sur les actions cotées, et la vente d'actions cotées a entraîné des profits réalisés de 0,7 milliard de dollars (profits de 0,2 milliard de dollars en 2016). En 2017, les profits de 0,8 milliard de dollars sur les actifs alternatifs à long terme découlaient des profits de réévaluation à la valeur de marché des immeubles et des placements en actions de sociétés fermées du secteur des infrastructures (profits de 1,0 milliard de dollars en 2016). Les pertes nettes de 1,1 milliard de dollars sur les dérivés en 2017, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle, avaient trait principalement aux pertes sur les swaps de taux d'intérêt imputables à la hausse des taux des swaps et aux pertes sur les contrats sur actions vendus à découvert découlant de la hausse du rendement des principaux indices boursiers au cours de l'exercice, contrebalancées en partie par les profits sur les bons du Trésor à taux d'intérêt arrêté découlant d'une baisse des taux des bons du Trésor à long terme (pertes de 2,6 milliards de dollars en 2016).

Comme l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement comprend des estimations concernant les revenus de placement prévus futurs sur les actifs servant de soutien à ces passifs, le résultat net ne reflète que la différence entre la comptabilisation à la valeur de marché et l'évaluation des actifs et des passifs. Voir la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

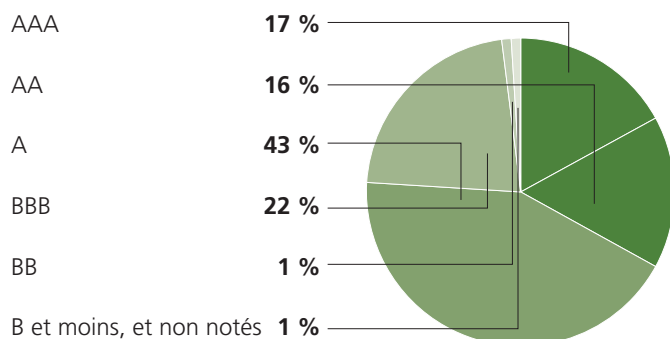
Titres d'emprunt et placements privés

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, de durées, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 206,1 milliards de dollars au 31 décembre 2017 (198,4 milliards de dollars en 2016), une tranche de 98 % est de grande qualité et une tranche de 76 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement de 97 % et 76 % en 2016). Nos placements privés offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres d'emprunt, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, 28 % de ces placements (29 % en 2016) sont investis au Canada, 47 % (47 % en 2016) sont investis aux États-Unis, 3 % (3 % en 2016) sont investis en Europe et la tranche restante de 22 % (21 % en 2016) est investie en Asie et ailleurs.

Titres d'emprunt et placements privés – qualité du crédit¹

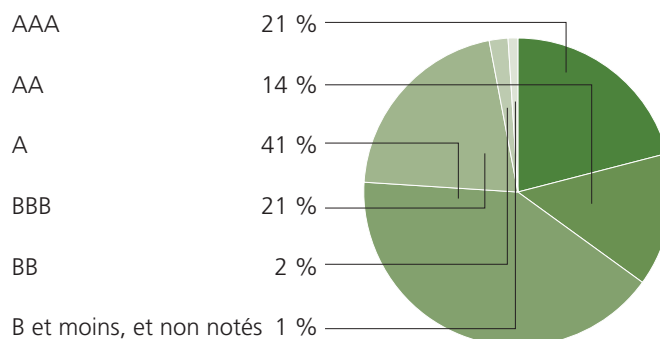
2017

206,1 G\$



2016

198,4 G\$



¹⁾ Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : Standard & Poor's, Moody's, Dominion Bond Rating Service, Fitch, Rating and Investment Information, et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit aux rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Aux 31 décembre En pourcentage de la valeur comptable	2017			2016		
	Titres d'emprunt	Placements privés	Total	Titres d'emprunt	Placements privés	Total
Gouvernements et organismes publics	39	10	35	43	10	38
Services publics	15	47	20	14	49	19
Services financiers	15	5	13	14	5	13
Industrie	7	9	7	6	9	7
Consommation (non cyclique)	6	13	7	5	12	6
Énergie – Pétrole et gaz	5	4	5	5	5	5
Énergie – Autres	3	1	3	3	1	3
Consommation (cyclique)	2	7	3	2	5	2
Titres adossés à des créances hypothécaires ou autres	2	1	2	2	1	2
Télécommunications	2	–	2	2	–	1
Matières premières	2	3	1	2	3	2
Technologie	1	–	1	1	–	1
Médias et Internet et divers	1	–	1	1	–	1
Pourcentage total	100	100	100	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)	174,0 \$	32,1 \$	206,1 \$	168,6 \$	29,8 \$	198,4 \$

Au 31 décembre 2017, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 1,7 milliard de dollars, ou 1 % du coût amorti de ces placements (3,5 milliards de dollars, ou 2 %, en 2016). De ce montant, une tranche de 37 millions de dollars (35 millions de dollars en 2016) se rapporte aux titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 24 millions de dollars des pertes brutes latentes et aucun de ces actifs n'était négocié à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement de 23 millions de dollars et 2 millions de dollars en 2016). Après rajustement pour tenir compte des titres d'emprunt détenus dans les contrats avec participation et autres secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 30 millions de dollars au 31 décembre 2017 (34 millions de dollars en 2016).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2017, notre portefeuille de créances hypothécaires de 44,7 milliards de dollars représentait 13 % des placements (respectivement 44,2 milliards de dollars et 14 % en 2016). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 63 % au Canada (61 % en 2016) et 37 % aux États-Unis (39 % en 2016). Comme il est mentionné ci-après, le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 18 % (19 % en 2016) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 39 % (43 % en 2016) des créances hypothécaires résidentielles assurées, et 2 % (3 % en 2016) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2017		2016	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Magasins de détail	8,1 \$	18	8,2 \$	18
Bureaux	7,7	17	7,3	17
Résidences multifamiliales	4,4	10	4,8	11
Industrie	2,6	6	2,8	6
Autres créances hypothécaires commerciales	2,7	6	2,6	6
Autres créances hypothécaires	25,5	57	25,7	58
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	18,6	42	17,7	40
Créances hypothécaires agricoles	0,6	1	0,8	2
Total des créances hypothécaires	44,7 \$	100	44,2 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2017, aucun prêt n'était en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 38 % au Canada et 62 % aux États-Unis (respectivement 37 % et 63 % en 2016). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL¹

Aux 31 décembre	2017		2016	
	Division canadienne	Division américaine	Division canadienne	Division américaine
Ratio prêt-valeur ²	63 %	56 %	64 %	56 %
Ratio de couverture du service de la dette ²	1,46 x	1,84 x	1,47 x	1,90 x
Durée moyenne (en années)	4,7	6,3	4,2	6,4
Prêt moyen (en millions de dollars)	14,1 \$	16,1 \$	11,4 \$	17,1 \$
Prêts en souffrance ³	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

¹ Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de la Banque Manuvie de 109 millions de dollars (67 millions de dollars en 2016).

² Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.

³ Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et, aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

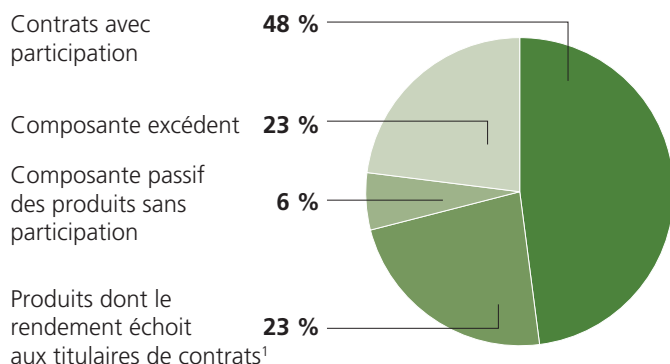
Actions cotées

Au 31 décembre 2017, les placements en actions de sociétés cotées de 21,5 milliards de dollars représentaient 6 % (19,5 milliards de dollars et 6 % en 2016) des placements et, compte non tenu des contrats avec participation et des secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 2 % (2 % en 2016) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 31 % de ces placements (33 % en 2016) sont détenus au Canada, 36 % (37 % en 2016) aux États-Unis, et la tranche restante de 33 % (30 % en 2016) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

Actions cotées en Bourse – par segment

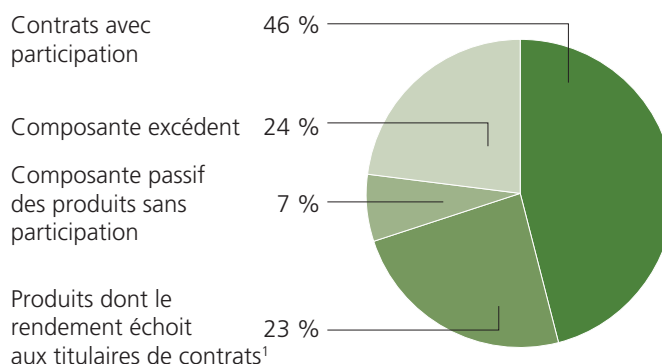
2017

21,5 G\$



2016

19,5 G\$



¹⁾ Les actions cotées de la catégorie des produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats sont détenues par la Société afin de soutenir le rendement des fonds de placement liés aux actions relativement aux contrats d'assurance vie au Canada.

Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2017, les actifs alternatifs à long terme de 34,5 milliards de dollars représentaient 10 % (33,0 milliards de dollars et 10 % en 2016) des placements. L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avait une juste valeur de 36,0 milliards de dollars au 31 décembre 2017 (34,5 milliards de dollars en 2016). Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs :

	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Aux 31 décembre (en milliards de dollars)				
Immeubles	13,8 \$	15,0 \$	14,1 \$	15,3 \$
Électricité et infrastructure	7,3	7,4	6,7	6,7
Actions de sociétés fermées	4,9	5,0	4,6	4,6
Terrains forestiers exploitables	3,7	3,6	3,7	3,7
Pétrole et gaz	2,8	2,8	2,1	2,1
Terres agricoles	1,4	1,6	1,3	1,6
Autres	0,6	0,6	0,5	0,5
Total des actifs alternatifs à long terme	34,5 \$	36,0 \$	33,0 \$	34,5 \$

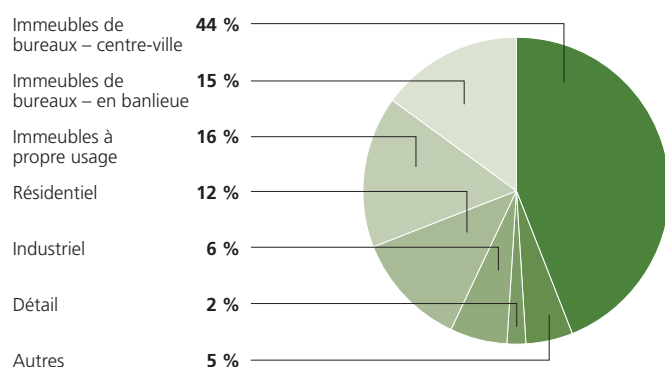
Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique; au 31 décembre 2017, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) était la suivante : 51 % aux États-Unis, 38 % au Canada et 11 % en Asie (respectivement 59 %, 35 % et 6 % en 2016). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 94 % (94 % en 2016) et une durée de bail moyenne de 5,9 ans (6,1 ans en 2016). Au cours de 2017, nous avons réalisé trois acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,9 milliard de dollars (cinq acquisitions d'une valeur de marché de 0,4 milliard de dollars en 2016).

La composition sectorielle de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

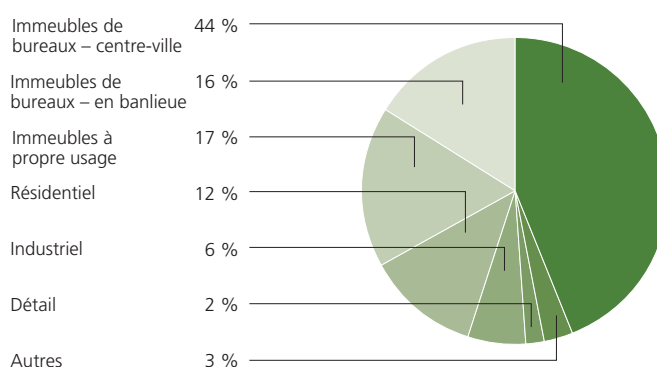
2017

15,0 G\$¹



2016

15,3 G\$¹



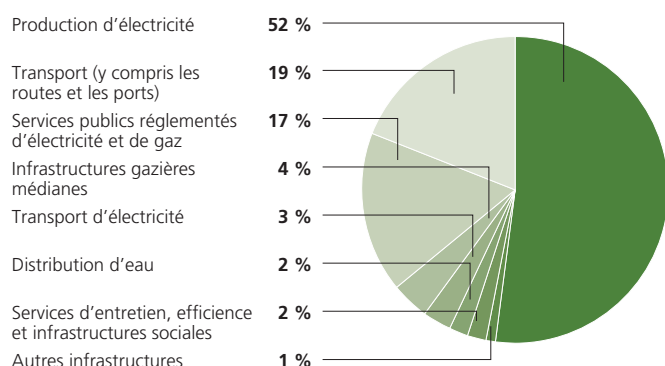
¹⁾ Ces graphiques présentent la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 13,8 milliards de dollars au 31 décembre 2017 et à 14,1 milliards de dollars au 31 décembre 2016.

Électricité et infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 300 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe et en Australie. Nos placements dans l'électricité et l'infrastructure se présentent comme suit :

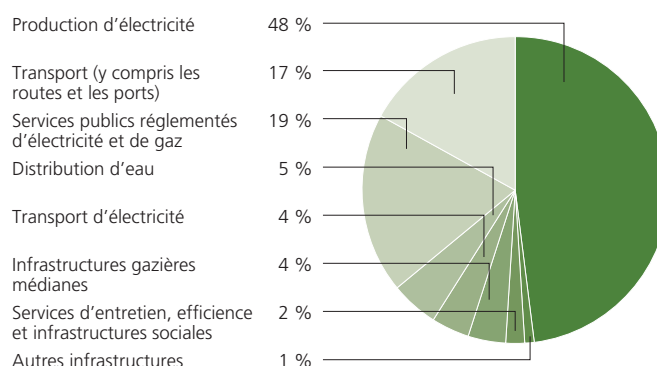
2017

7,4 G\$



2016

6,7 G\$



Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et nos terres agricoles sont gérés par Hancock Natural Resources Group (« HNRG »), entité que nous détenons. En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels¹, y compris des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Canada et au Brésil, HNRG gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie et au Canada. En 2011, HNRG a établi une division opérationnelle d'énergie renouvelable dont les placements ciblent le secteur de la bioénergie. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général comprend 23 % du total de l'actif géré constitué de terrains forestiers exploitables de HNRG (23 % en 2016). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général comprennent 43 % du total de l'actif géré de terres agricoles de HNRG (40 % en 2016).

Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 4,9 milliards de dollars (4,6 milliards de dollars en 2016) comprend à la fois des actions de sociétés fermées détenues directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

¹ D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend 1,2 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars en 2016) dans nos exploitations pétrolières et gazières conventionnelles canadiennes gérées par notre filiale NAL Resources et 1,6 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars en 2016) dans diverses autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz. En 2017, la production des exploitations pétrolières et gazières conventionnelles était composée à environ 35 % de pétrole brut, 47 % de gaz naturel et 18 % de liquides de gaz naturel (respectivement 40 %, 45 % et 15 % en 2016). Les autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz représentent un groupe mixte de sociétés de production et de sociétés du secteur intermédiaire.

En 2017, la valeur comptable des placements dans le secteur pétrolier et gazier a augmenté de 0,7 milliard de dollars et leur juste valeur a augmenté de 0,7 milliard de dollars, sous l'effet principalement des acquisitions.

Gestion d'actifs Manuvie

Gestion d'actifs Manuvie fournit des solutions complètes de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels (comme les régimes de retraite, les fondations, les fonds de dotation et les institutions financières) et aux fonds de placement, et des services de gestion de placement aux particuliers par l'entremise des offres de produits de Manuvie et de John Hancock.

Au 31 décembre 2017, Gestion d'actifs Manuvie avait 491,5 milliards de dollars d'actifs gérés contre 460,7 milliards de dollars à la fin de 2016. Ce montant inclut des solutions complètes de gestion et de répartition d'actifs pour les clients institutionnels de 89,4 milliards de dollars (80,4 milliards de dollars en 2016) et des services de gestion de placements et de fonds de placement pour les particuliers au moyen des produits offerts par Manuvie et John Hancock de 319,6 milliards de dollars (302,9 milliards de dollars en 2016), ainsi que des placements du fonds général de 82,5 milliards de dollars (77,4 milliards de dollars en 2016).

En 2017, les actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie ont augmenté de 30,8 milliards de dollars par rapport à ceux de 2016, en raison surtout du rendement positif des marchés et, dans une moindre mesure, des nouveaux mandats importants de clients institutionnels et de la croissance des actifs gérés du fonds général, contrebalancés en partie par les pertes de change sur les actifs gérés pour des clients externes.

Les graphiques qui suivent présentent la variation des actifs gérés au cours de l'exercice ainsi que par catégorie d'actifs.

Variation des actifs gérés

(en milliards de dollars)	2017	2016
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, au début de l'exercice	383,3 \$	361,6 \$
Acquisition des portefeuilles de CPO de Standard Chartered Bank	–	1,9
Apports bruts des clients institutionnels ¹	14,8	18,6
Rachats institutionnels	(9,0)	(9,8)
Apports nets des clients institutionnels ¹	5,8	8,8
Apports nets des sociétés affiliées ^{1, 2}	(3,1)	0,2
Transferts d'actifs	3,8	2,7
Incidence des marchés	38,5	15,4
Incidence des devises	(19,3)	(7,3)
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, à la fin de l'exercice	409,0	383,3
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), au début de l'exercice	77,4	72,3
Apports nets, incidence des marchés et des taux de change	5,1	5,1
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), à la fin de l'exercice	82,5	77,4
Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie	491,5 \$	460,7 \$

¹⁾ Comprenaient, en 2016, les apports nets des sociétés affiliées de 0,3 milliard de dollars canadiens reclassés dans les apports des clients institutionnels provenant de la FPI à Singapour.

²⁾ Les apports des sociétés affiliées et les rachats sont liés aux activités des trois divisions opérationnelles (États-Unis, Canada et Asie).

Apports nets des clients institutionnels et des sociétés affiliées

En 2017, les apports nets des clients institutionnels de 5,8 milliards de dollars s'expliquaient surtout par les solides apports des États-Unis et d'Asie, notamment ceux des mandats de titres à revenu fixe américains de base et des mandats d'actions américaines de valeur fondamentale, ainsi que par les solides souscriptions de produits offerts dans le cadre de nos stratégies de Taiwan axées sur le revenu fixe, le revenu stratégique, les actions mondiales et les produits de placement guidés sur le passif. Les apports nets négatifs des sociétés affiliées de 3,1 milliards de dollars découlaient essentiellement des apports nets négatifs du secteur des régimes de retraite et des produits de rente à capital variable aux États-Unis, contrebalancés en partie par les apports solides des fonds destinés aux particuliers dans toutes les régions et des mandats pour des clients institutionnels de Manulife TEDA.

Composition des actifs gérés

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2017	2016
Sociétés affiliées / Particuliers ¹ :		
Titres à revenu fixe	116,5 \$	104,1 \$
Équilibré	23,6	22,0
Actions	107,6	103,4
Répartition de l'actif ²	69,7	71,2
Actifs alternatifs ³	2,2	2,2
	319,6	302,9
Clients institutionnels :		
Titres à revenu fixe	53,7	48,3
Équilibré	1,7	1,9
Actions	18,4	14,9
Répartition de l'actif ²	0,0	0,1
Actifs alternatifs ³	15,6	15,2
	89,4	80,4
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie	409,0	383,3
Fonds général		
Titres à revenu fixe	44,4	42,0
Actions	17,1	14,9
Actifs alternatifs à long terme ³	21,0	20,5
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie)	82,5	77,4
Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie	491,5 \$	460,7 \$

¹⁾ Comprennent la quote-part de 49 % des actifs gérés par Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

²⁾ Pour éviter une double comptabilisation, actifs des solutions de répartition d'actifs gérés en interne qui sont inclus dans les autres catégories d'actifs : respectivement de 77,0 milliards de dollars et 74,8 milliards de dollars en 2017 et 2016 dans le poste Sociétés affiliées / Particuliers et respectivement de 0,01 milliard de dollars et 0,04 milliard de dollars en 2017 et 2016 dans le poste Comptes de placement autogérés institutionnels.

³⁾ Comprenaient des actifs gérés des sociétés affiliées de 0,3 milliard de dollars reclassés dans les actifs gérés institutionnels provenant de la FPI à Singapour.

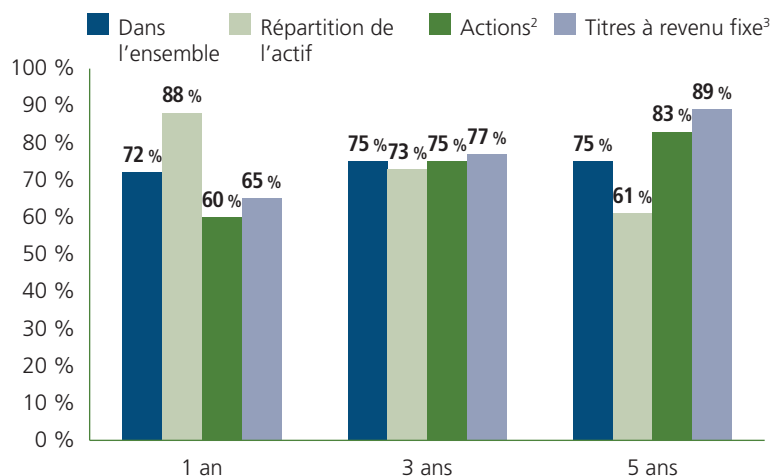
Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie par lieu de résidence des clients

Gestion d'actifs Manuvie a des bureaux dans 16 pays et territoires à partir desquels elle gère des produits de placement locaux et internationaux pour sa clientèle mondiale.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2017	%	2016	%
États-Unis	222,1 \$	54	217,4 \$	57
Canada	109,0	27	100,4	26
Asie	71,9	18	60,6	16
Europe et ailleurs	6,0	1	4,9	1
Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie	409,0 \$	100	383,3 \$	100

Rendement des placements

Pourcentage des actifs gérés surclassant les indices de référence¹



Au 31 décembre 2017, le rendement de l'ensemble des placements avait constamment surclassé celui de nos indices de référence sur 1 an, 3 ans et 5 ans.

¹) Le rendement des placements se fonde sur le rendement pondéré en fonction des actifs sur les marchés publics gérés activement par Gestion d'actifs Manuvie par rapport aux principales cibles internes, ce qui comprend les comptes gérés par les gestionnaires de portefeuille de Gestion d'actifs Manuvie. Certains comptes de détail sont évalués déduction faite des frais par rapport à leurs groupes de référence Morningstar respectifs. Tous les comptes institutionnels et tous les autres comptes de particuliers sont évalués exclusion faite des frais par rapport à leur indice respectif.

²) Comprennent les fonds équilibrés.

³) Comprennent les fonds du marché monétaire.

Le rendement à long terme des placements continue d'être un facteur différenciateur pour Gestion d'actifs Manuvie; nous avons enregistré d'excellents résultats, la grande majorité des catégories d'actifs cotés ayant de nouveau mieux fait que leurs indices de référence sur 1 an, 3 ans et 5 ans.

Direction stratégique

La demande de solutions de catégories d'actifs multiples, d'investissements guidés par le passif, d'actifs réels, d'actions sur les marchés mondiaux et émergents, et de titres à revenu fixe de sociétés ouvertes et fermées se maintient, les particuliers et les investisseurs institutionnels continuant de rechercher des rendements plus élevés ajustés en fonction du risque. Gestion d'actifs Manuvie continuera à miser sur cette demande en alignant de façon serrée nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs et en tirant parti de nos compétences et de notre expérience à la grandeur de nos activités internationales pour instaurer des relations à long terme.

Nous offrons des catégories d'actifs multiples privés et publics pour répondre à l'ensemble des besoins des clients et des services de gestion active axée sur le rendement alpha dans un contexte spécialisé afin de tirer parti de nos capacités et de notre expertise mondiales parmi les meilleures de notre catégorie. Cette stratégie s'inscrit intégralement dans la stratégie globale de Manuvie, qui vise la poursuite du renforcement et de l'intégration de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi que l'expansion de nos bureaux de souscription et de placement sur les principaux marchés, sans nous restreindre aux régions où nous exerçons actuellement des activités d'assurance ou prévoyons le faire. Les activités de gestion de patrimoine et d'actifs sont réellement des activités mondiales, tant sur le plan de la demande que de l'offre. Les clients de toutes les régions veulent un produit d'origine mondiale; grâce à nos produits globaux, ils pourront bénéficier des perspectives réalistes de nos professionnels du placement de différentes parties du globe, mais qui sont mis en réseau et supervisés à l'échelle mondiale aux fins du contrôle de la qualité.

Se reporter à la rubrique « Rendement par secteur d'activité » ci-après pour plus de renseignements sur nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs mondialement diversifiées.

Rendement par secteur d'activité

Déclarations complémentaires sur les activités de gestion de patrimoine et d'actifs

Les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie sont diversifiées. Les capacités de la Société – fonds communs de placement, régimes de retraite collectifs et produits d'épargne-retraite, et gestion d'actifs institutionnels – touchent toutes les grandes catégories d'actifs. Comme il a été mentionné précédemment, nous prévoyons que les changements organisationnels au sein de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, en vigueur le 1^{er} janvier 2018, favoriseront l'harmonisation et nous permettront de mieux tirer parti de notre envergure mondiale. En raison de ces changements, les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs deviendront un secteur à présenter distinct en 2018.

Nous avons pu réaliser une forte croissance au moyen de nos vastes plateformes de distribution aux États-Unis, au Canada, en Asie et en Europe, et de notre expertise en gestion d'actifs partout dans le monde. Grâce à nos spécialistes des placements établis dans 16 pays, à notre connaissance approfondie des marchés locaux et à notre expertise dans des catégories d'actifs recherchées comme les actifs alternatifs à long terme, nous sommes en bonne position pour poursuivre notre réussite. En plus d'offrir des fonds communs de placement sur 11 marchés, nous possédons d'importantes plateformes de retraite au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong, et sommes présents sur les marchés de l'Indonésie et de la Malaisie.

Pour 2017, nous avons fourni de l'information financière complémentaire par secteur d'activité afin de compléter l'information présentée en fonction de la segmentation géographique. Cette information devrait permettre de mieux évaluer la performance financière de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, et de les comparer à celles des autres sociétés de gestion d'actifs, partout dans le monde. Les informations complémentaires comprennent un compte de résultat, le résultat tiré des activités de base, le résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA tiré des activités de base »), les apports nets, les apports bruts et les actifs gérés et administrés¹. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Faits saillants du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2017	2016	2015
Résultat tiré des activités de base ¹	788 \$	629 \$	630 \$
BAIIA tiré des activités de base ²	1 396	1 167	1 224
Apports nets	17 605	15 265	34 387
Apports bruts	124 306	120 450	114 686
Actifs gérés et administrés ³ (en milliards de dollars)	599	544	510

¹ Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ventilé par division est indiqué dans la section « Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité, puis par division » ci-après.

² Le tableau ci-dessous fait le rapprochement du BAIIA tiré des activités de base et du résultat tiré des activités de base.

³ Le tableau ci-dessous fournit des renseignements plus détaillés sur les actifs gérés et administrés.

Résultats financiers

En 2017, nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont contribué à hauteur de 788 millions de dollars au résultat tiré des activités de base, soit une augmentation de 25 % par rapport à la contribution de 2016. L'augmentation tient compte de la hausse des produits d'honoraires par suite du niveau plus élevé des actifs, en raison du rendement solide des placements et des apports nets positifs en 2017 dans l'ensemble des trois divisions opérationnelles et dans chacun de nos secteurs d'activité : régimes de retraite, gestion d'actifs pour les particuliers et gestion d'actifs pour les clients institutionnels. L'augmentation reflète également notre gestion prudente des dépenses, le total de nos dépenses étant resté conforme à celui de l'exercice précédent malgré nos investissements stratégiques continus visant à optimiser notre infrastructure opérationnelle et à élargir notre réseau de distribution en Europe et en Asie.

En 2017, le BAIIA tiré des activités de base lié à nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs a été de 1 396 millions de dollars, soit 608 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2016, le BAIIA tiré des activités de base était de 1 167 millions de dollars, soit 538 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. L'augmentation de 229 millions de dollars du BAIIA tiré des activités de base reflète principalement les produits d'honoraires plus élevés découlant du niveau plus élevé des actifs, comme il a été mentionné précédemment.

¹ Le BAIIA tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

BAlIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Résultat tiré des activités de base	788 \$	629 \$	630 \$
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	344	336	327
Amortissement des commissions de vente différées	99	103	106
Recouvrement (charge) d'impôts	165	99	161
BAlIA tiré des activités de base	1 396 \$	1 167 \$	1 224 \$

Actifs gérés et administrés

En 2017, les actifs gérés et administrés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont augmenté, pour passer de 544 milliards de dollars à 599 milliards de dollars. Une tranche de 18 milliards de dollars de cette augmentation est attribuable aux apports nets et les 37 milliards de dollars restants, au rendement positif des placements. En 2017, pour un 8^e exercice d'affilée, les activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont enregistré des apports trimestriels nets positifs. Les apports nets positifs de 2017 étaient de 2,3 milliards de dollars plus élevés que ceux de 2016, en raison du recul des rachats et de la hausse des souscriptions dans les activités de gestion d'actifs pour les particuliers et pour les clients institutionnels aux États-Unis et, dans une moindre mesure, des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong, contrebalancés en partie par l'augmentation des rachats dans nos activités de régimes de retraite en Amérique du Nord.

Actifs gérés et administrés

Exercices clos les 31 décembre
(en milliards de dollars)

	2017	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier	544 \$	510 \$	315 \$
Acquisitions	—	2	109
Apports nets	18	15	34
Incidences des marchés et autres	37	17	52
Solde aux 31 décembre	599 \$	544 \$	510 \$

Déclarations complémentaires par secteur d'activité

Les tableaux qui suivent présentent de l'information additionnelle sur le résultat tiré des activités de base des secteurs d'activité Gestion de patrimoine et d'actifs, Assurance et Autres produits de gestion de patrimoine, par division. Les activités de Autres produits de gestion de patrimoine incluent les produits de rente à capital fixe et à capital variable, les produits à prime unique vendus en Asie et la Banque Manuvie au Canada¹, et les activités d'Assurance englobent tous les produits d'assurance individuelle et collective.

Résultats financiers

Comme il a été mentionné précédemment, nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont contribué à hauteur de 788 millions de dollars au résultat tiré des activités de base, soit une augmentation de 25 % par rapport à la contribution de 2016. L'augmentation tient surtout compte de la hausse des produits d'honoraires par suite du niveau plus élevé des actifs, en raison des rendements solides des placements et des apports nets positifs en 2017.

En 2017, le résultat tiré des activités de base de nos activités mondiales d'assurance s'est établi à 2 887 millions de dollars, soit une augmentation de 16 % par rapport à celui de 2016 attribuable principalement à la hausse des primes des contrats en vigueur et à l'amélioration des résultats techniques du secteur Assurance aux États-Unis (du fait en partie des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles) ainsi qu'à la solide croissance des affaires nouvelles et des contrats en vigueur en Asie.

En 2017, le résultat tiré des activités de base de nos autres produits de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale s'est établi à 1 415 millions de dollars, soit une hausse de 3 % par rapport à celui de 2016. L'augmentation découlait de la croissance en Asie et au Canada, et des profits liés aux résultats techniques aux États-Unis, contrebalancés en partie par la non-récurrence de la reprise de provisions pour positions fiscales incertaines aux États-Unis en 2016.

Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Gestion de patrimoine et d'actifs	788 \$	629 \$	630 \$
Assurance	2 887	2 492	2 097
Autres produits de gestion de patrimoine	1 415	1 368	1 245
Services généraux et autres ¹	(525)	(468)	(544)
Total du résultat tiré des activités de base	4 565 \$	4 021 \$	3 428 \$

¹⁾ Exclut les résultats de Gestion d'actifs Manuvie qui sont inclus dans Gestion de patrimoine et d'actifs.

¹ Les volumes de nouveaux prêts de la Banque Manuvie ne sont plus présentés comme des souscriptions.

Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité, puis par division

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2017	2016	2015
Gestion de patrimoine et d'actifs¹			
Division Asie	211 \$	175 \$	159 \$
Division canadienne	224	161	141
Division américaine	353	298	310
Services généraux et autres ²	–	(5)	20
Total – Gestion de patrimoine et d'actifs	788	629	630
Assurance			
Division Asie	1 097	994	811
Division canadienne	707	763	621
Division américaine	1 083	735	665
Total – Assurance	2 887	2 492	2 097
Autres produits de gestion de patrimoine³			
Division Asie	355	327	264
Division canadienne			
Banque Manuvie	140	114	123
Division canadienne, excluant la Banque Manuvie	394	345	367
Total – Division canadienne	534	459	490
Division américaine	526	582	491
Total – Autres produits de gestion de patrimoine	1 415	1 368	1 245
Services généraux et autres ⁴	(525)	(468)	(544)
Total du résultat tiré des activités de base	4 565 \$	4 021 \$	3 428 \$

¹⁾ Gestion de patrimoine et d'actifs comprend nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs axées sur les honoraires qui ne présentent pas de risque d'assurance important, y compris les fonds communs de placement, les régimes de retraite collectifs et la gestion d'actifs institutionnels.

²⁾ Les résultats du secteur Services généraux et autres sont présentés déduction faite des attributions internes aux autres divisions.

³⁾ Les activités de Autres produits de gestion de patrimoine incluent les produits de rente à capital fixe et à capital variable, les produits à prime unique vendus en Asie et la Banque Manuvie.

⁴⁾ Une partie du résultat tiré des activités de base de la Division des placements a été incluse dans les résultats du secteur d'activité Gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés par secteur d'activité

Au 31 décembre 2017, les actifs gérés et administrés atteignaient un niveau record de 1 040 milliards de dollars pour Manuvie, en hausse de 63 milliards de dollars, ou 6 %, en devises constantes, par rapport au niveau des actifs gérés et administrés atteint au 31 décembre 2016. La partie des actifs gérés et administrés du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs avait augmenté de 54 milliards de dollars, comparativement à celle au 31 décembre 2016, pour s'établir à 599 milliards de dollars. L'augmentation découle du rendement des placements et des apports nets toujours positifs.

Aux 31 décembre

(en milliards de dollars)

	2017	2016	2015
Gestion de patrimoine et d'actifs	598,6 \$	544,3 \$	510,8 \$
Assurance	276,4	262,8	246,1
Autres produits de gestion de patrimoine	168,4	174,4	178,3
Services généraux et autres	(2,9)	(4,4)	–
Total des actifs gérés et administrés	1 040,5 \$	977,1 \$	935,2 \$

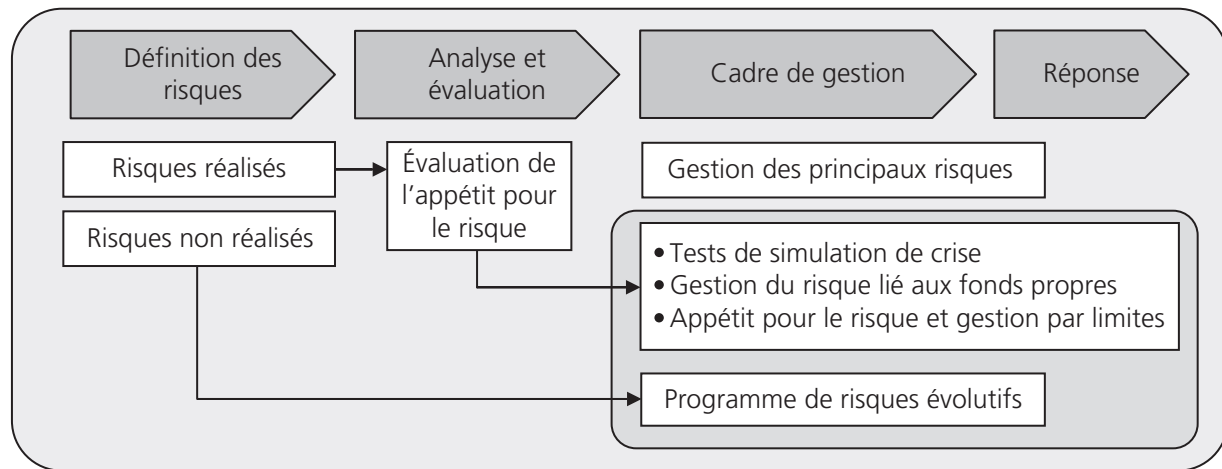
Gestion du risque

La présente section donne un aperçu de l'approche globale de gestion du risque de la Société et des stratégies plus spécifiques pour nos principaux risques. Une description plus détaillée de risques précis susceptibles d'influer sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière est présentée sous la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

Aperçu

Toutes les activités de la Société comportent une part de prise de risques. Notre approche en matière de gestion du risque vise à réaliser l'équilibre entre l'expérience exceptionnelle offerte à nos clients, le respect de nos obligations envers les titulaires de contrats et les créanciers, une croissance durable à long terme pour nos actionnaires et le maintien de nos engagements envers nos employés. Notre approche est régie par notre cadre de gestion du risque.

Cadre de gestion du risque



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de mise en œuvre des activités de prise de risque et de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels est exposée la Société, et d'évaluation des rendements éventuels rajustés en fonction du risque directement comparables des activités considérées. Nos politiques et normes en matière de risque visent les éléments suivants :

- L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs de surveillance et de gestion du risque
- Les types et les niveaux de risque acceptés par la Société en fonction de son plan stratégique et de son appétit pour le risque
- La définition, la mesure, l'évaluation et la réduction des risques qui permettent une gestion et un suivi efficaces des risques
- La validation, les contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que la Société génère le profil de risque voulu et l'analyse des causes fondamentales de toute variation importante

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées et marquées par des facteurs internes et externes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels pourrait être confrontée la Société, qui cherche à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

Trois lignes de défense

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Notre approche de gestion du risque comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

La première ligne de défense de la Société inclut le chef de la direction, les directeurs généraux de division et les chefs mondiaux de fonctions. Dans notre modèle d'information matriciel, les directeurs généraux de division sont responsables de leurs résultats, des risques qu'ils prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes tandis que les chefs mondiaux de fonctions sont responsables de la gestion des risques et des contrôles connexes de leur fonction.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG ») et d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de façon indépendante.

La troisième ligne de défense est l'audit interne, qui fournit une assurance indépendante de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent de la Société, et qui détermine si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

Culture du risque

Manuvie s'efforce d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive. Les principaux aspects liés à la culture du risque comprennent ce qui suit : aligner les objectifs individuels et ceux de la Société; cerner les risques et en informer les échelons supérieurs avant qu'ils deviennent des problèmes importants; favoriser une approche de coopération qui permet une prise de risques adéquate; s'assurer de la transparence lors de la détermination, de la communication et du suivi des risques; et reconnaître et exposer systématiquement les risques importants.

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration surveille la culture d'intégrité et d'éthique, la planification stratégique, la gestion du risque et la gouvernance de la Société, entre autres choses. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités directement et par l'entremise de ses quatre comités permanents. Le comité de gestion des risques surveille la gestion des principaux risques ainsi que les programmes, politiques et méthodes visant à gérer ces risques. Le comité d'audit surveille le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les services de finances, d'actuariat, d'audit interne et de conformité mondiale, fait office de comité de révision, évalue la conformité aux exigences légales et réglementaires et fait le suivi de la performance, des qualifications et de l'indépendance de nos auditeurs indépendants. Le comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, la relève de la direction, la rémunération de la direction et la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de gouvernance et des candidatures élabore nos politiques, pratiques et procédures de gouvernance, entre autres choses.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil d'administration à l'égard des résultats et de l'exploitation de la Société et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque au niveau de la direction, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation.

La GRG, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La GRG cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation des risques, des fonds propres fondés sur le risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Il définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil d'administration et surveille le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants, examine et approuve les priorités stratégiques en matière de gestion du risque et procède à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants : le comité du crédit, le comité de surveillance des produits, le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif et le comité du risque opérationnel. Nous comptons également des comités de gestion des risques pour chaque division et un comité du risque de gestion de patrimoine et d'actifs mondial, dont les mandats sont semblables à ceux du CDGR, mis à part qu'ils sont axés au niveau des divisions et des activités de gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale, selon le cas.

Appétit pour le risque

Les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. Elles se composent de trois éléments : la philosophie de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites et la tolérance au risque.

Lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, Manuvie accorde la plus haute importance aux objectifs de gestion du risque suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes de nos clients, de nos créanciers, de nos actionnaires et de nos employés
- Appuyer la conception et la prestation réussies des solutions client
- Déployer prudemment et efficacement le capital investi par les actionnaires dans la Société en utilisant des profils risque-rendement appropriés
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société

Nous définissons ou confirmons au moins une fois l'an notre appétit pour le risque pour nous assurer qu'il est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour les risques définis, les

conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- La Société vise une notation de crédit parmi les plus élevées de son groupe de pairs à l'échelle mondiale.
- Manuvie valorise l'innovation et encourage les initiatives dont le but est de renforcer l'expérience client et d'accroître l'avantage concurrentiel.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- La Société estime qu'un portefeuille de placements diversifié réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- La Société recherche le risque d'assurance lié aux produits qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils améliorent sa marque et sa réputation.

Des limites de risque et des tolérances au risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les divisions et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures axées à court terme sur le résultat net attribué aux actionnaires et à long terme sur la valeur économique, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'à certains risques ou à un seul type de risques. Ces mesures comprennent des simulations de crise comme des analyses de la sensibilité, des analyses de l'incidence de scénarios de crise et des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. En outre, des évaluations qualitatives des risques sont effectuées, notamment pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques. Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. Notre indicateur des résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes.

Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre au moins, le CDGR et le comité de gestion du risque du conseil examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives du risque. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

L'actuaire en chef présente annuellement au conseil d'administration les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres. Tous les six mois, notre auditeur en chef soumet au comité d'audit son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque du conseil la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

Contrôle et réduction des risques

Des activités de contrôle des risques sont en place à l'échelle de la Société afin de chercher à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

Risque émergent

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques émergents constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques, bien qu'ils ne se soient pas encore concrétisés, pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur nos activités.

Notre cadre de gestion du risque émergent facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques émergents et comprend : le maintien d'un processus qui facilite la discussion et l'évaluation continues des risques émergents éventuels avec la haute direction de l'entreprise et des fonctions; l'examen et la validation des risques émergents avec le CDGR; la création et la mise en œuvre des réponses à chaque risque émergent selon un ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques émergents à intervalles réguliers.

Mise à jour sur la réglementation

Réforme fiscale aux États-Unis

Comme il a été mentionné précédemment à la rubrique « Aperçu », par suite de la réforme fiscale aux États-Unis, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base devraient augmenter d'environ 240 millions de dollars par année à compter de 2018¹. Comme le taux d'imposition des sociétés en vigueur aux États-Unis devrait diminuer de 14 points de pourcentage dès le 1^{er} janvier 2018, notre sensibilité au risque après impôts est plus favorable dans le cas de scénarios optimistes et plus défavorable dans le cas de scénarios pessimistes.

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié la ligne directrice définitive du nouveau cadre sur les fonds propres réglementaires intitulé « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie » (« TSAV »), qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2018. Le TSAV a remplacé la ligne directrice sur le Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MMPRCE »).

En ce qui a trait à l'incidence possible du TSAV, le BSIF a remarqué ce qui suit² :

- Le niveau global de fonds propres excédentaires dans le secteur en vertu du TSAV par rapport au MMPRCE ne devrait pas varier de façon significative.
- Les ratios du TSAV et ceux du MMPRCE ne sont pas directement comparables.
- L'incidence sur chaque assureur vie dépendra des activités qu'il exerce, des risques qu'il accepte de prendre et de la façon dont il les gère.

Bien que la réforme fiscale aux États-Unis ait eu pour incidence de réduire notre situation des fonds propres à court et moyen terme, nous prévoyons que notre situation des fonds propres en vertu du nouveau cadre sera saine¹ et nous présenterons nos ratios du TSAV au 31 mars 2018 au moment de publier nos résultats pour le premier trimestre de 2018 en mai 2018. Les sensibilités au risque qui sont actuellement mesurées en fonction de leur incidence sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers le seront désormais en fonction du TSAV à cette date.

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié l'IFRS 17, qui s'appliquera de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Si une application rétrospective complète à un groupe de contrats s'avère impraticable, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peuvent être utilisées. La norme remplacera l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers et le rapport de gestion de la Société. Nous évaluons les incidences de cette norme et prévoyons qu'elles seront importantes sur les états financiers consolidés de la Société. Par ailleurs, dans certains territoires, dont le Canada, cette norme pourrait avoir une incidence importante sur les positions fiscales et la situation des fonds propres réglementaires qui reposent sur les valeurs comptables établies selon les IFRS.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Diapos 21 et 22 de la séance d'information sous forme de webémission sur le TSAV du BSIF tenue le 15 septembre 2016.

Pour les sociétés d'assurance vie comme Manuvie qui ont des produits complexes et de longue durée ou des régimes réglementaires et fiscaux liés aux valeurs comptables établies selon les IFRS, nous estimons que la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2021 est audacieuse. Par conséquent, bien que notre projet de mise en œuvre soit bien engagé, nous et d'autres parties prenantes du secteur de l'assurance vie exerçons certaines pressions sur l'IASB en vue de faire reporter la date d'entrée en vigueur.

Facteurs de risques macroéconomiques généraux

L'environnement macroéconomique mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires. Il peut être grandement touché par les mesures prises par le gouvernement (y compris les banques centrales) et le secteur privé. Il peut également être affecté par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique, tant à l'échelle mondiale que dans les pays où nous exerçons des activités. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.

Les changements dans l'environnement macroéconomique peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts des actifs à revenu fixe et les rendements des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat et des fonds propres et l'évaluation des passifs, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux variations futures des taux d'intérêt et des écarts des actifs à revenu fixe et des rendements futurs prévus de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. En outre, des résultats réels qui diffèrent sensiblement de nos hypothèses ou des changements dans l'environnement économique peuvent entraîner des modifications des hypothèses proprement dites, ce qui aurait également une incidence sur nos résultats financiers.

Certains changements particuliers dans l'environnement macroéconomique peuvent avoir des répercussions très différentes sur les diverses activités de l'entreprise. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt est généralement avantageuse pour nous à long terme, mais elle peut avoir une incidence défavorable sur les évaluations de certains actifs alternatifs à long terme, plus précisément ceux dont les rendements dépendent des flux de trésorerie contractuels, comme les actifs immobiliers.

Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients pourraient être sensiblement influencées par l'environnement macroéconomique et pourraient avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.

L'environnement macroéconomique peut aussi influencer de façon importante le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs des contrats d'assurance. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique pourrait avoir une incidence sur la santé et le bien-être de nos clients, ce qui occasionnerait une hausse des réclamations pour certaines assurances.

Les rubriques qui suivent décrivent les stratégies de gestion du risque en place pour chacune de nos six grandes catégories de risque : risque stratégique, risque de marché, risque d'illiquidité, risque de crédit, risque d'assurance et risque opérationnel.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée, ou d'une incapacité de s'adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Stratégie de gestion du risque

Le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil d'administration, l'équipe de direction et le CDGR
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil d'administration
- Attribution et répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et des désinvestissements par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil d'administration

Le chef de la direction et l'équipe de direction sont responsables ultimement de notre réputation. Toutefois, nos employés et représentants doivent mener leurs activités de manière à rehausser notre réputation. Cette responsabilité est assumée selon une politique de gestion du risque lié à la réputation à l'échelle de la Société qui précise les fonctions de supervision du conseil d'administration et les responsabilités des dirigeants à cet égard, la communication et la formation avec tous les administrateurs, cadres, employés et représentants, y compris notre Code de déontologie et d'éthique, et l'application de principes directeurs sur la façon d'exercer toutes nos activités.

Informations à fournir selon l'IFRS 7

Nos informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, sont présentées dans le texte et les tableaux ombragés des rubriques suivantes du présent rapport de gestion. Ces

informations comportent une analyse de la manière dont nous mesurons le risque et décrivent nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque. Par conséquent, le texte et les tableaux ombragés qui suivent font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque » doivent être lues intégralement.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres d'emprunt et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme.

Stratégie de gestion du risque de marché

La gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque de liquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites en matière de capital économique, de fonds propres réglementaires et de résultats à risque.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies de gestion du risque qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque	Principaux risques de marché			
	Risque lié au rendement des actions de sociétés cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme	Risque de change
Conception et tarification de produits	X	X	X	X
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable	X	X		X
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	X			X
Appariement de l'actif et du passif	X	X	X	X
Gestion du change				X

Afin de réduire le risque lié au rendement des actions de sociétés cotées, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

En général, pour réduire le risque de taux d'intérêt, nous prolongeons la durée de nos placements à revenu fixe des composantes passif et excédent en concluant des couvertures de taux d'intérêt.

Nous cherchons à limiter la concentration du risque découlant du rendement de nos actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées, des immeubles commerciaux, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et des actifs pétroliers et gaziers. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon des limites établies, notamment par type de secteurs d'activité et d'entreprises, par type d'immeubles commerciaux et par région et par type de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles, selon des limites établies par culture et par région.

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent, et de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs ne sont pas exprimés dans la même monnaie que les passifs, nous cherchons à stabiliser nos ratios des fonds propres en utilisant des instruments financiers tels que les dérivés.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et normes de pratique en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

Stratégies de couverture des rentes à capital variable et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions de sociétés ouvertes découle essentiellement des garanties de rente à capital variable et, dans une moindre mesure, des honoraires liés aux actifs et des placements en actions de sociétés ouvertes du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes à capital variable. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente à capital variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant d'autres sources (contrats non assortis d'une couverture dynamique) au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons également à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente à capital variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable et du capital disponible contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable varient concurremment, mais non exactement les unes avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre approche actuelle en matière de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable consiste en la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations gouvernementales négociés en Bourse, l'établissement de contrats à terme normalisés sur devises et la prolongation des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions mathématiques au rendement des fonds et à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties de rente à capital variable. Nous effectuons le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés, afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis. D'autres instruments dérivés (comme les options sur actions et sur taux d'intérêt) sont aussi utilisés, et à l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'instruments de couverture additionnels.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- la provision pour écarts défavorables des provisions mathématiques n'est pas couverte;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux s'accroissent et aucune mesure n'est prise pour faire les ajustements nécessaires;

- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

Stratégie de couverture d'actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente à capital variable non assorties d'une couverture dynamique
- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs des contrats sans participation
- L'assurance vie à capital variable
- La provision pour écarts défavorables non couverte liée aux garanties de contrats de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique
- Les honoraires de contrats de rente à capital variable non assortis d'une garantie et les honoraires liés aux fonds distincts non assortis d'une garantie, aux fonds communs de placement et aux actifs institutionnels gérés

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue en deçà des niveaux cibles. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt et des écarts de taux, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont segmentées en groupes possédant des caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par des secteurs d'actifs précis. Nous cherchons à gérer chaque secteur au moyen d'une stratégie de placement cible correspondant aux primes et prestations, aux options et garanties offertes aux titulaires de contrats et aux stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Des stratégies semblables sont établies pour les actifs détenus dans le compte de l'excédent de la Société. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (par ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce secteur d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs qui garantissent les prestations à longue échéance dans le but de réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations pendant leur durée de vie, sous réserve de leur tolérance au risque établie, en investissant dans un panier diversifié d'actifs alternatifs à long terme, le solde étant investi dans des titres à revenu fixe. L'utilisation d'actifs alternatifs à long terme pour soutenir en partie ces produits a pour but d'améliorer le rendement des placements à long terme et de diminuer le risque global grâce à la diversification. La taille du portefeuille cible d'actifs alternatifs à long terme est fonction de la taille et des

modalités des obligations au titre du passif de chaque secteur, sous réserve des niveaux de tolérance au risque. Nous cherchons à gérer les actifs à revenu fixe selon un point de référence élaboré pour minimiser le risque de taux d'intérêt par rapport au passif résiduel et pour réaliser les rendements ou les écarts cibles requis pour maintenir les hypothèses sur les placements assortis de taux d'intérêt à long terme utilisées pour la tarification du passif.

Dans le cas des produits de rentes et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme. Des actifs alternatifs à long terme peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Le passif à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobe généralement pas d'actifs alternatifs à long terme dans la composition de son actif cible.

Nous cherchons à limiter la concentration du risque découlant du rendement de nos actifs alternatifs à long terme du fonds général en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées, des immeubles commerciaux, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des actifs pétroliers et gaziers. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon des limites par secteur d'activité et par entreprise, les portefeuilles d'immeubles commerciaux, selon des limites établies par type d'immeubles et par région, et les portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles, selon des limites établies par région et par culture.

La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque secteur, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué aux gestionnaires de portefeuille à des intervalles variant d'une journée à un an, selon le type de passif. Le rééquilibrage des actifs en portefeuille, exécuté à l'aide de placements en trésorerie ou en dérivés, peut avoir lieu à des intervalles variant de un jour à un mois, selon nos tolérances au risque établies et la possibilité de changement de profil des actifs et des passifs.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

Comme il a été mentionné précédemment, le 22 décembre 2017, nous avons annoncé notre décision de réduire, au cours des 12 à 18 prochains mois, la répartition des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord. Par suite de cette décision, notre exposition aux rendements des actifs alternatifs à long terme sera réduite, compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis, et notre exposition aux variations des taux d'intérêt sera généralement accrue, compte non tenu de l'incidence des couvertures additionnelles de taux d'intérêt.

Stratégie de gestion du risque de change

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Plus particulièrement, cette stratégie vise à contrebalancer, à l'intérieur de limites de tolérance acceptables, la variation des fonds propres requis au moyen de la variation des fonds propres disponibles découlant des variations de change. Ces variations se produisent lorsque les actifs et les passifs liés aux activités exercées dans des monnaies étrangères autres que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de période.

Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent, et de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs ne sont pas exprimés dans la même monnaie que les passifs, nous cherchons à stabiliser nos ratios des fonds propres en utilisant des contrats à terme de gré à gré et des swaps de devises.

Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios des fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente à capital variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente à capital variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente à capital variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2018 à 2038.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente à capital variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente à capital variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017			2016		
	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}
Garantie de rente minimale ¹	5 201 \$	4 195 \$	1 074 \$	5 987 \$	4 432 \$	1 570 \$
Garantie de retrait minimum	61 767	56 512	5 943	68 594	59 593	9 135
Garantie d'accumulations minimales	18 162	18 705	11	19 482	19 989	27
Prestations du vivant brutes ²	85 130	79 412	7 028	94 063	84 014	10 732
Prestations de décès brutes ³	10 743	16 973	1 001	12 200	16 614	1 350
Total, compte non tenu des réassurances	95 873	96 385	8 029	106 263	100 628	12 082
Prestations du vivant réassurées	4 522	3 667	911	5 241	3 903	1 349
Prestations de décès réassurées	3 014	3 040	435	3 429	3 202	564
Total des réassurances	7 536	6 707	1 346	8 670	7 105	1 913
Total, net des réassurances	88 337 \$	89 678 \$	6 683 \$	97 593 \$	93 523 \$	10 169 \$

¹ Les contrats comportant des prestations garanties de soins de longue durée sont inclus dans cette catégorie.

² Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note 3.

³ Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

⁴ Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. En ce qui a trait aux garanties de rente minimale, le montant à risque représente l'excédent des revenus de base actuels des conversions en rentes sur la valeur actuelle du compte. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

⁵ Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2017 s'élevait à 6 683 millions de dollars (10 169 millions de dollars en 2016) et ce montant était réparti de la manière suivante : 3 982 millions de dollars américains (6 008 millions de dollars américains en 2016) provenaient des activités aux États-Unis, 1 342 millions de dollars (1 499 millions de dollars en 2016) provenaient des activités au Canada, 95 millions de dollars américains (206 millions de dollars américains en 2016) provenaient des activités au Japon et 181 millions de dollars américains (244 millions de dollars américains en 2016) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente à capital variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre (en millions de dollars) Catégorie de placement	2017	2016
Fonds d'actions	47 508 \$	41 805 \$
Fonds équilibrés	47 369	57 571
Fonds d'obligations	13 095	11 588
Fonds du marché monétaire	1 905	2 127
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 777	1 807
Total	111 654 \$	114 898 \$

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et du rendement des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires sera telle que nous l'avons présentée, ou que celle sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée. Comme il est mentionné précédemment, le 1^{er} janvier 2018, le TSAV a remplacé la ligne directrice sur le MMPRCE et, en mai 2018, nous mettrons à jour les mesures de la sensibilité pour tenir compte des modifications apportées au cadre de fonds propres réglementaires.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il est mentionné plus haut, la stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions de sociétés cotées découlant des garanties de rente à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres produits et frais. En outre, notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, 20 % ou 30 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation, l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulé par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit (la perte) lié aux obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

Les normes de pratique pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les lignes directrices de l'ICA limitent les hypothèses de rendement des placements des actions cotées et de certains actifs alternatifs à long terme en fonction du rendement historique d'indices de référence pour des actions cotées. L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte des modifications possibles des hypothèses de rendement des placements pour refléter l'incidence des reculs des cours des actions en portefeuille sur ce rendement historique d'indices de référence.

Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation du rendement des actions cotées^{1, 2, 3, 4}

Au 31 décembre 2017 (en millions de dollars)		-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁵							
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable		(3 940)\$	(2 260)\$	(960)\$	670 \$	1 110 \$	1 410 \$
Honoraires liés aux actifs		(510)	(340)	(170)	170	340	510
Placements en actions du fonds général ⁶		(930)	(590)	(270)	270	540	810
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture		(5 380)	(3 190)	(1 400)	1 110	1 990	2 730
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁷		3 220	1 850	790	(640)	(1 100)	(1 410)
Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture		(2 160)\$	(1 340)\$	(610)\$	470 \$	890 \$	1 320 \$
Au 31 décembre 2016 (en millions de dollars)		-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁵							
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable		(4 830)\$	(2 920)\$	(1 290)\$	1 000 \$	1 690 \$	2 170 \$
Honoraires liés aux actifs		(410)	(280)	(140)	140	280	410
Placements en actions du fonds général ⁶		(910)	(590)	(270)	240	490	750
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture		(6 150)	(3 790)	(1 700)	1 380	2 460	3 330
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁷		4 050	2 440	1 060	(910)	(1 610)	(2 160)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture		(2 100)\$	(1 350)\$	(640)\$	470 \$	850 \$	1 170 \$

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

2) Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En raison de la baisse du taux d'imposition effectif, l'incidence après impôts des variations sur le rendement des actions cotées augmente.

3) Les tableaux ci-dessus présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

4) Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

5) Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation de la valeur des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

6) Cette incidence sur les actions du fonds général est calculée de façon ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

7) Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations des obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée, et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du MMPRCE. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées, en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rente à capital variable correspondantes.

Incidence immédiate possible sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4}

	Incidence sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers					
Points de pourcentage	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
31 décembre 2017	(14)	(8)	(4)	3	11	14
31 décembre 2016	(12)	(8)	(4)	3	14	18

- 1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.
- 2) Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En raison de la baisse du taux d'imposition effectif, l'incidence après impôts des variations sur le rendement des actions cotées augmente.
- 3) L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir la provision pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.
- 4) Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2017, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une baisse parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à une charge de 200 millions de dollars, et que la sensibilité à une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à un profit de 100 millions de dollars.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt. Cette variation comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État lorsque ces taux ne sont pas négatifs à l'heure actuelle, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement applicables, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Par ailleurs, les sensibilités ne sont pas constantes pour toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et l'incidence des fluctuations de la courbe de rendement varie selon la région où la fluctuation se produit. Les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Cela s'explique par le fait que les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les modèles de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage établis par le Conseil des normes actuarielles, tandis que les couvertures de taux d'intérêt sont évaluées au moyen des taux d'intérêt du marché courants. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer considérablement de l'incidence estimée des variations parallèles. Par exemple, si les taux d'intérêt à long terme augmentent davantage que ceux à court terme (ce qui est parfois appelé une accentuation de la courbe de rendement) en Amérique du Nord, la diminution de la valeur des swaps pourrait être supérieure à la diminution des passifs des contrats d'assurance. Cette situation pourrait occasionner l'imputation d'une charge au résultat net attribué aux actionnaires à court terme, même si la hausse et l'accentuation, si elles se poursuivent, pourraient avoir une incidence économique positive à long terme.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de modifications futures possibles des hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime ni de critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque, ni de toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, d'un poids accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. L'incidence sur le résultat ne reflète pas non plus les profits ou les pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contrepoids économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contrepoids comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou des pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV. Rien ne garantit que nous concrétiserons une partie des profits ou des pertes latents disponibles. Au 31 décembre 2017, les actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent affichaient une perte nette latente après impôts de 223 millions de dollars.

L'incidence ne reflète aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du MMPRCE de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4, 5}

Aux 31 décembre	2017		2016	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)				
Compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent	(200)\$	100 \$	– \$	– \$
Déoulant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	1 100	(1 000)	1 000	(900)
Ratio du MMPRCE de Manufacturers (en points de pourcentage)				
Compte non tenu de l'incidence de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent ⁶	(7)	5	(6)	5
Déoulant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	4	(5)	1	(4)

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

² Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles au cours des 12 à 18 prochains mois.

³ Comprend des produits d'assurance et de rentes garantis, notamment des contrats de rente à capital variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

⁴ Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent est fonction du montant total du profit ou de la perte latent.

⁵ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs, et l'incidence des variations de la juste valeur des titres à revenu fixe DV se fonde sur les titres détenus à la fin de la période.

⁶ L'incidence sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers tient compte à la fois de l'incidence d'une baisse du résultat sur les fonds propres disponibles ainsi que de l'augmentation des fonds propres requis résultant d'une baisse des taux d'intérêt.

L'augmentation de 200 millions de dollars de la sensibilité à une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt depuis le 31 décembre 2016 est principalement attribuable au rééquilibrage normal dans le cadre de notre programme de couverture du risque de taux d'intérêt et à notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois. Puisque, en raison de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles, nous devons procéder à de multiples cessions d'actifs au cours des 12 à 18 prochains mois, nous sommes exposés au risque lié aux taux d'intérêt auxquels les produits de ces cessions pourront être réinvestis.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux écarts de taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps^{1, 2, 3, 4}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016
Écarts de taux des obligations de sociétés^{5, 6}		
Augmentation de 50 points de base	1 000 \$	700 \$
Diminution de 50 points de base	(1 000)	(800)
Écarts de taux des swaps		
Augmentation de 20 points de base	(400)\$	(500) \$
Diminution de 20 points de base	400	500

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille de nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois.

³ L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations des fonds distincts découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps.

⁴ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs.

⁵ Il est supposé que les écarts de taux des obligations des sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans prévue.

⁶ Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement déterministes, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.

L'augmentation de 200 millions de dollars de la sensibilité à une baisse de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés depuis le 31 décembre 2016 découlait principalement de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois et de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Puisque, en raison de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles, nous devons procéder à de multiples cessions d'actifs au cours des 12 à 18 prochains mois, nous sommes exposés au risque lié aux taux d'intérêt auxquels les produits de cessions pourront être réinvestis.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait l'imputation de charges importantes au résultat net attribué aux actionnaires.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme suivie par un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques, l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme^{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017		2016	
	-10 %	10 %	-10 %	10 %
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 300)\$	1 300 \$	(1 300)\$	1 200 \$
Actions de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme	(1 500)	1 400	(1 200)	1 200
Actifs alternatifs à long terme	(2 800)\$	2 700 \$	(2 500)\$	2 400 \$

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

³ Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme ou ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres.

⁴ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme. Dans le cas de certaines catégories d'actifs alternatifs à long terme pour lesquelles il n'existe pas d'indice de référence à long terme approprié, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ICA ne permettent pas d'utiliser, dans l'évaluation, des hypothèses relatives au rendement qui donneraient lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence historique pour des actions cotées dans le même territoire.

⁵ Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses de rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.

⁶ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁷ Les sensibilités au 31 décembre 2017 ne tiennent pas compte de l'incidence de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord, étant donné qu'aucun changement n'a été apporté au portefeuille à cette date. La réduction de la répartition des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille sera prise en compte dans la sensibilité lorsqu'elle sera mise en œuvre au cours des 12 à 18 prochains mois.

L'augmentation de 300 millions de dollars de la sensibilité à une baisse de 10 % du rendement des actifs alternatifs à long terme depuis le 31 décembre 2016 découlait essentiellement de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2017, la Société n'avait pas d'exposition au risque de change non apparié importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles.

Incidence possible sur le résultat tiré des activités de base^{1, 2, 3}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017		2016	
	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(280)\$	280 \$	(230)\$	230 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(60)	60	(50)	50

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

³⁾ Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de liquidités et de garanties.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentreprises. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la liquidité de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités financées par les dépôts en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Nous avons établi diverses sources de financement conditionnelles. Nous laissons à la disposition de la SFM une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes, et nous laissons à la disposition de la SFM et de certaines de ses filiales une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains auprès de certaines banques américaines. Au 31 décembre 2017, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités de crédit. En outre, JHUSA est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir des prêts de la FHLBI à titre de source additionnelle de liquidités, qui sont garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres du Trésor et d'organismes américains. Selon les restrictions réglementaires, au 31 décembre 2017, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 4,3 milliards de dollars américains en vertu de la facilité de la FHLBI, de laquelle aucun montant n'était emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers¹

Au 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	401 \$	626 \$	– \$	3 758 \$	4 785 \$
Instruments de fonds propres	–	–	–	8 387	8 387
Dérivés	224	149	168	7 281	7 822
Dépôts de clients de la Banque ²	15 322	1 373	1 436	–	18 131
Obligations en vertu de contrats de location	126	172	89	451	838

¹ Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

² Au 31 décembre 2017, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 18 131 millions de dollars et 18 149 millions de dollars (respectivement 17 919 millions de dollars et 17 978 millions de dollars en 2016). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2016).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 396,8 milliards de dollars au 31 décembre 2017 (396,3 milliards de dollars en 2016).

Mesures d'exposition au risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Nous mesurons les liquidités à l'aide de scénarios de crises immédiates (au cours d'un mois) et de scénarios de crises continues (au cours d'une année). Nous avons pour politique de maintenir le ratio de l'actif par rapport au passif, tous deux ajustés en fonction de la valeur de la liquidité, à un niveau supérieur au ratio limite préétabli.

Pour accroître l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture, il a fallu mettre davantage l'accent sur l'évaluation et la gestion du risque d'illiquidité éventuel relativement à ces instruments. La valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à nos portefeuilles d'obligations sur le marché au comptant, et l'ajout de cette catégorie d'actifs nous permet de mieux diversifier l'ensemble de notre portefeuille de titres d'emprunt.

Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des

probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil d'administration.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous mesurons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la réévaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme et les niveaux historiques.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Aux 31 décembre 2017 et 2016, chaque tranche des taux de défaillance de crédit dépassant de 50 % au cours de l'exercice suivant les taux prévus dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 63 millions de dollars et 54 millions de dollars chaque année. La mesure d'exposition au 31 décembre 2017 comprend l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis en 2018. De plus, les déclassements pourraient avoir une incidence défavorable sur nos fonds propres réglementaires, étant donné que les niveaux prescrits de fonds propres pour les placements dans des titres à revenu fixe sont fondés sur la qualité du crédit de chaque instrument. En outre, les déclassements pourraient aussi être plus importants que prévu dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait des augmentations des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.

Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Aux 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2017	2016
Placements à revenu fixe douteux nets	173 \$	224 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des actifs investis	0,052 %	0,070 %
Provision pour pertes sur prêts	85 \$	118 \$

Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels à l'égard du taux de mortalité et de morbidité, du comportement des titulaires de contrats et des charges qui diffèrent des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit.

Stratégie de gestion du risque d'assurance

La gestion du risque d'assurance est régie par le Comité de surveillance des produits, qui supervise le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque division opérationnelle qui vend des produits exposés au risque d'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des preneurs fermes en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des provisions mathématiques. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les divisions opérationnelles. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons tout risque dépassant ces pleins auprès d'autres sociétés. À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains pour les contrats sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les divisions opérationnelles. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques.

Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte découlant de processus internes défectueux ou inadéquats, de pannes de systèmes, de défaillances humaines ou d'événements extérieurs.

Stratégie de gestion du risque opérationnel

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de

rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels. Nous avons un comité du risque opérationnel qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque division. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des divisions surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits, ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des divisions évalue périodiquement l'efficacité des contrôles. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 7 février 2018 et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après.

Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque division opérationnelle de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour réduire les temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes.

Stratégie de gestion des risques liés à la technologie et à la sécurité informatique

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de Manuvie exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à présenter de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe responsable des services d'infrastructures à l'échelle mondiale et les divisions correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des technologies à l'échelle mondiale et aux divisions en matière de risques actuels et émergents liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre d'information et de cybersécurité pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée, vise à gérer le risque de violation de la confidentialité des renseignements. Il comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des

processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines visant à gérer les risques liés au fait d'attirer et de conserver les meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour les secteurs des participants et du leadership à l'échelle mondiale, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et garder les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique mondiale de sous-traitance et notre politique mondiale d'achats), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

Stratégie de gestion du risque lié aux projets

Pour nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons un centre d'expertise mondial de gestion de projets. Celui-ci est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion de projets. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

Stratégie de gestion du risque environnemental

Notre politique liée au risque environnemental reflète l'engagement de la Société à mener toutes ses activités de manière à préserver la qualité de l'environnement naturel. Notre politique liée au risque environnemental a été conçue pour surveiller et gérer le risque environnemental et veiller à assurer la conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables touchant l'environnement pour les divisions opérationnelles, les sociétés affiliées et les filiales. Les procédures, les protocoles et les normes de diligence en matière d'environnement des divisions opérationnelles sont en place pour aider à identifier, à surveiller et à gérer les enjeux environnementaux avant d'acquérir des biens afin d'aider à réduire les risques environnementaux. Des recherches historiques et un examen de fond, ainsi que des tests du sol et de la nappe phréatique peuvent être effectués au besoin pour évaluer le risque environnemental. Des inspections régulières et l'imposition de limites sur les activités permises permettent de mieux gérer le risque environnemental ou financier. D'autres risques financiers potentiellement importants pour les actifs, comme un incendie et un séisme, ont été de façon générale assurés lorsque cela était possible.

Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres annuels permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de crises liées notamment au marché des actions cotées et à d'autres marchés, aux taux d'intérêt et au crédit. Les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres de 2017 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (*Own Risk and Solvency Assessment* (« ORSA »)), qui lie nos pratiques en matière de gestion des risques, de planification stratégique et de gestion des fonds propres pour confirmer que le niveau de nos fonds propres continue d'être adéquat d'un point de vue économique.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio d'endettement qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités liées aux fonds propres et au financement

En 2017, Manuvie a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de financement mondiale, maintenu des sources de financement diversifiées et conservé un large bassin d'investisseurs. Nous avons mobilisé 2,2 milliards de dollars en financement au Canada, aux États-Unis et à Singapour. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 1,5 milliard de dollars de titres ont été rachetés.

Le tableau suivant présente nos activités de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars) ¹	Émis	Rachetés
Débiteures subordonnées ^{2, 3}	2 160 \$	900 \$
Titres d'emprunt de premier rang ⁴	–	600
Total	2 160 \$	1 500 \$

¹ Les montants ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur du 31 décembre 2017.

² Au total, des débiteures subordonnées de 2,2 milliards de dollars de la SFM ont été émises au cours de l'exercice : 750 millions de dollars américains (4,061 %) le 24 février 2017, 750 millions de dollars (3,049 %) le 18 août 2017 et 500 millions de dollars de Singapour (3,00 %) le 21 novembre 2017.

³ Au total, des débiteures subordonnées de Manufacturers de 900 millions de dollars ont été rachetées à la valeur nominale au cours de l'exercice : 500 millions de dollars (4,165 %) le 1^{er} juin 2017 et 400 millions de dollars (3,938 %) le 21 septembre 2017.

⁴ Une série de billets de premier rang de la SFM a été rachetée au cours de l'exercice : billets de 600 millions de dollars (7,768 %) le 6 octobre 2017 assortis d'une prime de rachat de 44 millions de dollars avant impôts.

La mesure des fonds propres qui suit reflète nos activités de gestion des fonds propres au niveau de la SFM.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016	2015
Participations ne donnant pas le contrôle	929 \$	743 \$	592 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	221	248	187
Actions privilégiées	3 577	3 577	2 693
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	37 436	38 255	38 466
Total des capitaux propres ¹	42 163	42 823	41 938
Ajusté pour tenir compte du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	(109)	(232)	(264)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	42 272	43 055	42 202
Instruments de capitaux propres admissibles	8 387	7 180	7 695
Total des fonds propres	50 659 \$	50 235 \$	49 897 \$

¹⁾ Le total des capitaux propres comprend les profits et les pertes latents sur les titres d'emprunt DV et les actions DV, nets des impôts. Le profit latent ou la perte latente sur les titres d'emprunt DV est exclu de la définition de fonds propres réglementaires du BSIF. Au 31 décembre 2017, la perte latente sur les titres d'emprunt DV, nette des impôts, était de 163 millions de dollars (634 millions de dollars en 2016).

Des titres d'emprunt de premier rang de 4,8 milliards de dollars (5,7 milliards de dollars en 2016; 1,9 milliard de dollars en 2015) émis par la SFM sont exclus du « Total des fonds propres » mentionné dans le tableau ci-dessus, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a ramené en aval le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales. Aux fins de l'information réglementaire, les fonds propres sont ajustés pour tenir compte des divers ajouts ou déductions conformément aux lignes directrices publiées par le BSIF.

Le total des fonds propres s'élevait à 50,7 milliards de dollars au 31 décembre 2017, en regard de 50,2 milliards de dollars au 31 décembre 2016, une hausse de 0,5 milliard de dollars. L'augmentation en regard du 31 décembre 2016 est attribuable principalement au résultat net attribué aux actionnaires, net des dividendes versés, de 0,3 milliard de dollars, à l'émission nette de fonds propres de 1,3 milliard de dollars (compte non tenu du remboursement de titres d'emprunt de premier rang de 0,6 milliard de dollars étant donné qu'ils ne répondent pas à la définition de fonds propres réglementaires) et à la variation favorable des pertes latentes sur les titres d'emprunt DV de 0,6 milliard de dollars, le tout contrebalancé en partie par l'incidence défavorable de 2,0 milliards de dollars des fluctuations des taux de change.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement de la SFM a augmenté pour s'établir à 30,3 % à la fin de 2017, contre 29,5 % à la fin de 2016, du fait essentiellement des charges liées à la réforme fiscale aux États-Unis et des modifications de la composition d'actifs du portefeuille. Le résultat tiré des activités de base solide de 2017 a plus que contrebalancé les incidences défavorables du raffermissement du dollar canadien et des activités de financement.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives d'avenir de la Société, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires ainsi que tout autre facteur jugé pertinent par le conseil d'administration.

Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre

en \$ par action	2017	2016	2015
Dividendes versés	0,820 \$	0,740 \$	0,665 \$

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application. En 2017, des actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte.

Situation des fonds propres réglementaires¹

Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice applicable du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles consolidés sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres fondés sur le risque déterminé selon la ligne directrice.

¹ La rubrique « Facteurs de risques » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

Les activités d'exploitation de Manuvie sont, pour la majeure partie, menées par Manufacturers ou ses filiales. Manufacturers et la SFM sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Comme il a été mentionné précédemment (à la rubrique « Gestion du risque – Mise à jour sur la réglementation »), le TSAV a remplacé la ligne directrice sur le MPRCE le 1^{er} janvier 2018 et, en mai 2018, nous présenterons nos ratios au 31 mars 2018 conformément à ce cadre. Notre ratio du MPRCE pour Manufacturers était de 224 % au 31 décembre 2017, comparativement au ratio de 230 % enregistré à la fin de 2016, et dépasse largement le ratio cible de 150 % du BSIF et le ratio réglementaire minimal de 120 %. La diminution de 6 points de pourcentage par rapport au MPRCE au 31 décembre 2016 découlait principalement de l'incidence du financement des dividendes de la SFM et des coûts de financement ainsi que de la légère augmentation des fonds propres requis, contrebalancées en partie par une émission nette de fonds propres et l'apport du résultat net (y compris les charges liées à la réforme fiscale aux États-Unis et aux modifications de la composition d'actifs du portefeuille au T4 2017). Le ratio du MPRCE de la SFM était de 200 % au 31 décembre 2017. La différence entre le MPRCE de Manufacturers et celui de la SFM réside principalement dans le fait que les titres d'emprunt de premier rang en cours de 4,8 milliards de dollars de la SFM ne sont pas admissibles, selon les règles du BSIF, à titre de fonds propres disponibles de la SFM.

Les activités d'exploitation non consolidées et les filiales de Manufacturers maintenaient toutes des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales au 31 décembre 2017.

Capacité de verser des fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimise l'utilisation des fonds propres excédentaires. Le versement en espèces s'entend des fonds remis ou payés au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes¹. Le versement en espèces est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

En 2017, les filiales de la SFM ont fait des versements de 2,1 milliards de dollars.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

Au cours de 2017, S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best ont maintenu leurs notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière et de la capacité de règlement de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 2 février 2018.

Notes de solidité financière

	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	A.M. Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	AA-	A1	AA (bas)	AA-	A+ (Supérieur)
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	AA-	A1	Non noté	AA-	A+ (Supérieur)
Manulife (International) Limited	AA-	Non noté	Non noté	Non noté	Non noté
Manulife Life Insurance Company	A+	Non noté	Non noté	Non noté	Non noté

Au 2 février 2018, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best étaient stables.

¹ La capacité de versement des entreprises canadiennes autonomes a augmenté de 100 millions de dollars en 2017 en raison des modifications apportées aux méthodes.

Principales méthodes comptables et actuarielles

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés et sur la présentation de l'information financière dans les états financiers consolidés et les notes. Ces estimations et hypothèses se fondent sur les résultats historiques, l'évaluation par la direction des événements et des circonstances de la période considérée et des activités que la Société peut amorcer dans l'avenir, de même que la conjoncture économique future possible. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses décrites sous la présente rubrique font appel à des jugements subjectifs ou complexes sur des questions incertaines, et des changements dans ces estimations et hypothèses peuvent avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés.

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés. Les principaux procédés d'estimation portent sur l'établissement des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation des liens avec d'autres entités aux fins de consolidation, la juste valeur de certains instruments financiers, les instruments dérivés et la comptabilité de couverture, la provision pour dépréciation d'actifs, le calcul des passifs au titre des prestations et charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur le résultat et les positions fiscales incertaines, l'évaluation et la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que l'évaluation et la présentation des passifs éventuels, comme il est décrit ci-après. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation servant à déterminer la juste valeur des placements lorsqu'il n'y a pas de données du marché observables disponibles.

Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être passées en revue et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

Calcul des provisions mathématiques

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat, notamment les différences temporaires et les différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calcul des provisions à partir des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPED ») est constituée. La Société établit la PPED en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'ICA a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la souscription d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque

de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la provision pour le calcul des provisions mathématiques, net de la réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2017 ont été défavorables (défavorables en 2016) en regard de nos hypothèses.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long-Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2017 ont été défavorables (défavorables en 2016) en regard de nos hypothèses.

Activités IARD

Nos activités de réassurance IARD offrent une protection contre les pertes découlant de catastrophes d'origine naturelle et humaine. Des provisions mathématiques sont constituées pour les sinistres survenus, y compris une provision pour évolution prévue des sinistres et pour primes reçues, mais non encore acquises. Dans l'ensemble, les résultats réels de 2017 liés aux pertes découlant des sinistres ont été défavorables (conformes aux attentes en 2016) par rapport aux provisions qui avaient été établies.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2017 ont été défavorables (défavorables en 2016) en regard de nos hypothèses.

Charges, impôts et taxes

Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2017 ont été défavorables (défavorables en 2016) par rapport à nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

Rendement des placements

Nous segmentons les actifs pour les apparier aux passifs par secteur et par marché géographiques, et établissons des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les acquisitions et ventes futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux de l'industrie et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les frais de gestion des placements prévus tirés des analyses de coûts internes. En 2017, les rendements réels des placements ont été favorables (défavorables en 2016) en regard de nos hypothèses. Les résultats techniques liés aux placements et l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions sont présentés dans la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

Fonds distincts

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. Le principal facteur responsable du coût des garanties est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Voir la rubrique « Gestion du risque – Risque de marché – Stratégies de couverture des rentes à capital variable et autres risques sur actions » et la rubrique « Résultats financiers – Analyse du résultat net » ci-dessus.

Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous apparions généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte économique lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

Le change a également une incidence sur les ratios de fonds propres réglementaires de la SFM et de Manufacturers. Nous gérons l'incidence de ce risque pour assurer que la variation connexe des ratios de fonds propres consolidés respecte notre appétit pour le risque.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Provision pour écarts défavorables

La provision totale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisés pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la constatation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016
Provisions techniques les plus probables	219 347 \$	207 573 \$
Provision pour écarts défavorables (« PPED »)		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	19 258	16 553
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	5 332	4 416
Charges	1 519	2 200
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	22 979	26 202
Risque de placement (risque de crédit)	1 024	1 862
Garanties des fonds distincts	2 282	2 462
Total de la PPED¹	52 394	53 695
Fonds distincts – marges additionnelles	14 464	10 167
Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts	66 858 \$	63 862 \$

¹ Les provisions techniques nettes (excluant l'actif de réassurance de 5 300 millions de dollars (5 918 millions de dollars en 2016) lié au bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société qui est conservé dans le cadre de la transaction avec la New York Life) de 271 741 millions de dollars présentées au 31 décembre 2017 (261 268 millions de dollars en 2016) se composent de 219 347 millions de dollars (207 573 millions de dollars en 2016) se rapportant aux provisions techniques les plus probables et de 52 394 millions de dollars (53 695 millions de dollars en 2016) se rapportant à la PPED.

La variation de la PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs ainsi que par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt et les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. L'augmentation globale de la PPED à l'égard du risque d'assurance et du comportement des titulaires de contrats est surtout attribuable à l'augmentation de la PPED dans toutes les divisions, à l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles, et aux affaires nouvelles en Asie, contrebalancés en partie par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. La diminution globale de la PPED à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit était surtout attribuable à l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles, au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen, au rééquilibrage normal dans le cadre de notre programme de couverture du

risque de taux d'intérêt et à notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois. L'augmentation des marges additionnelles des fonds distincts s'explique essentiellement par la reprise des marchés des actions et l'amélioration de nos modèles de projection des produits futurs de certains produits.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux mises à jour des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les divisions opérationnelles.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les passifs. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché; ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des modifications des hypothèses non économiques^{1, 2}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2017	2016
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{3, 5}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)\$	(400)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{4, 5}	(3 900)	(3 700)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁵	(2 000)	(1 900)
Augmentation de 5 % des charges futures	(500)	(500)

¹⁾ Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois.

²⁾ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

³⁾ Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

⁴⁾ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁵⁾ Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès sont présumées être atténuées par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

La diminution du taux d'imposition des sociétés américaines en vigueur le 1^{er} janvier 2018 a entraîné une augmentation de la sensibilité par rapport à celle au 31 décembre 2016. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de la sensibilité attribuable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) du résultat après impôt			
	2017		2016	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées ²	400 \$	(400)\$	500 \$	(500)\$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme ³	3 600	(4 100)	2 900	(3 500)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts ⁴	(200)	200	(200)	200

¹⁾ Les sensibilités au 31 décembre 2017 tiennent compte de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois.

- ²⁾ La sensibilité au rendement des actions cotées susmentionnée comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. L'incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une hausse de 200 millions de dollars (une hausse de 200 millions de dollars en 2016). L'incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une diminution de 200 millions de dollars (diminution de 200 millions de dollars en 2016). Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes de pratique actuelles de l'ICA pour l'évaluation de ces produits. Au 31 décembre 2017, les taux de croissance, compte tenu des dividendes, sur les principaux marchés utilisés dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 9,3 % par année au Canada (9,5 % au 31 décembre 2016), de 9,6 % par année aux États-Unis (9,6 % au 31 décembre 2016) et de 6,2 % par année au Japon (6,2 % au 31 décembre 2016). Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient entre 8,1 % et 9,9 %.
- ³⁾ Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des propriétés pétrolières et gazières, et les actions de sociétés fermées, dont certains sont liés au secteur pétrolier et gazier. Les hypothèses de rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme et des actions de sociétés cotées sont établies conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur un indice de rendement historique pour des actions cotées dans le même territoire. Les hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées comprennent les taux de croissance du marché et les revenus annuels comme les loyers, les bénéfices de production et les dividendes, et varieront en fonction de la période de détention. Sur un horizon de 20 ans, nos hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations varient de 5,25 % à 12 %, dont un rendement moyen de 9,5 % fondé sur la composition actuelle des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2017, ajusté pour tenir compte de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois (9,7 % au 31 décembre 2016 – voir la rubrique « Examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles de 2017 » ci-après). Nos hypothèses de rendement, y compris les marges pour tenir compte des écarts défavorables dans notre évaluation qui tiennent compte de l'incertitude liée à la génération des rendements, varient de 2,5 % à 7,5 %, dont un rendement moyen de 6,3 % fondé sur la composition des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2017, ajusté pour tenir compte de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois (6,5 % au 31 décembre 2016).
- ⁴⁾ Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les hypothèses de volatilité qui en résultent sont de 16,95 % par année au Canada et de 17,15 % par année aux États-Unis pour les actions cotées de sociétés à grande capitalisation et de 19,25 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient entre 16,5 % et 18,4 %.

L'augmentation de 600 millions de dollars de la sensibilité à une baisse de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme depuis le 31 décembre 2016 était attribuable essentiellement à la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés américaines en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et aux mises à jour de nos hypothèses d'évaluation, par suite de l'examen annuel de nos méthodes et hypothèses actuarielles. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse de la sensibilité imputable à notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au cours des 12 à 18 prochains mois.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des méthodes et des hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriés pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses actuarielles.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2017

L'examen des méthodes et des hypothèses actuarielles pour l'exercice 2017 a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et de placement de 277 millions de dollars, nette de la réassurance, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 35 millions de dollars. Ces charges ne tiennent pas compte de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et de la décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord. Ces deux éléments ont donné lieu à une augmentation après impôts des provisions mathématiques et à une charge totale imputée au résultat net attribué aux actionnaires au T4 2017 de 2,8 milliards de dollars.

Exercice clos le 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Variation des passifs bruts des contrats d'assurance et de placement	Variation des passifs nets des contrats d'assurance et de placement ¹⁾	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(219)\$	(254)\$	299 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	1 057	1 019	(783)
Autres mises à jour			
Hypothèses sur le rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées	1 403	1 296	(892)
Hypothèses sur les écarts de taux des obligations de sociétés	(554)	(515)	344
Amélioration de la modélisation des flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt	(1 273)	(1 049)	696
Autres	(90)	(220)	301
Incidence nette	324 \$	277 \$	(35)\$

¹⁾ L'augmentation de 277 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance et de placement, nets des réassurances, tenait compte d'une augmentation des passifs nets liés aux contrats d'assurance avec participation, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 88 millions de dollars au résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit de 299 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses de mortalité de nos activités d'assurance vie aux États-Unis, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 384 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Nous avons révisé les hypothèses de mortalité à la hausse, en particulier à des âges avancés, pour tenir compte de nos résultats techniques et de ceux du secteur.

Les mises à jour des normes actuarielles liées aux améliorations futures de la mortalité et l'examen des hypothèses d'amélioration de la mortalité à l'échelle mondiale ont entraîné l'imputation d'un profit de 264 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, principalement au Canada et en Asie. Les normes actuarielles mises à jour comprennent les avantages de la diversification pour le calcul des marges pour écarts défavorables qui tiennent compte de l'incidence compensatoire du risque de longévité et de mortalité.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses de mortalité de nos activités du secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers qui a entraîné l'imputation d'un profit de 222 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit de 197 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces mises à jour comprennent une réduction des marges pour écarts défavorables appliqués à nos hypothèses de morbidité relative à certains produits d'assurance maladie au Japon.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge de 783 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Pour le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les hypothèses relatives à la déchéance ont été réduites pour certains produits d'assurance vie universelle afin de tenir compte des récents résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 315 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Les hypothèses sur l'incidence, l'utilisation et les déchéances de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts canadiens ont été mises à jour pour refléter les récents résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 242 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris une rectification à la baisse des hypothèses de déchéance pour nos produits d'assurance vie entière au Japon, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 226 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont entraîné l'imputation d'un profit de 449 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons passé en revue nos hypothèses sur le rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées, ce qui a dans l'ensemble entraîné une rectification à la baisse des hypothèses de rendement ainsi que l'imputation d'une charge de 892 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Nous avons également passé en revue les hypothèses sur les écarts de taux des obligations de sociétés futurs, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 344 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Les améliorations de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis ont entraîné l'imputation d'un profit de 696 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces changements comprennent des améliorations apportées à la projection des taux crédités aux titulaires de contrats pour certains produits d'assurance vie universelle.

Les autres mises à jour ont entraîné l'imputation d'un profit de 301 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces changements comprennent un examen des provisions pour le risque de crédit de la contrepartie à la réassurance et plusieurs autres améliorations à la projection de nos flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2016

L'examen des méthodes et des hypothèses actuarielles pour l'exercice 2016 a donné lieu à une augmentation de 655 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance et de placement, nets de la réassurance, et à une diminution de 453 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

Exercice clos le 31 décembre 2016 (en millions de dollars)	Variation des passifs bruts des contrats d'assurance et de placement	Variation des passifs nets des contrats d'assurance et de placement	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Examen triennal de JH Long-Term Care	696 \$	696 \$	(452)\$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(12)	(53)	76
Déchéances et comportement des titulaires de contrats			
Incidence et utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis	(1 024)	(1 024)	665
Autres mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	516	431	(356)
Hypothèses de réinvestissement économique	459	443	(313)
Autres mises à jour	719	162	(73)
Incidence nette	1 354 \$	655 \$	(453)\$

Examen triennal de JH Long-Term Care

Le secteur Assurance – États-Unis a achevé un examen complet des résultats techniques liés aux soins de longue durée, qui comprenait l'examen des résultats techniques liés à la mortalité, à la morbidité et à la déchéance, ainsi que de la réserve aux fins de l'augmentation des taux de contrats en vigueur constituée par suite de l'examen de 2013. En outre, la Société a amélioré le modèle des flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour l'assurance soins de longue durée. L'incidence nette de l'examen a donné lieu à l'imputation d'une charge de 452 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les coûts des règlements futurs prévus ont augmenté essentiellement en raison du délai de règlement des demandes d'indemnisation plus long que prévu dans les provisions mathématiques et de la diminution des taux de mortalité et de déchéance. Cette augmentation des coûts des règlements futurs prévus a été en partie compensée par certains éléments, notamment l'augmentation des primes futures prévues découlant de l'examen réalisé au cours de l'exercice et la diminution de la marge pour écarts défavorables liée au taux d'inflation intégré dans les hypothèses d'utilisation des prestations.

L'examen des hypothèses liées à l'augmentation des primes prévues dans les provisions mathématiques a entraîné l'imputation d'un profit de 1,0 milliard de dollars au résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce montant comprend des hausses de primes futures, lesquelles découlent de la révision en 2016 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance, et des montants non réglés liés aux documents déposés en 2013 auprès des États. Nous chercherons à obtenir des hausses de primes représentant en moyenne environ 20 % sur la très grande majorité des contrats en vigueur, à l'exclusion du report demandé des montants de 2013. Nos hypothèses tiennent compte du montant estimatif des hausses de primes approuvées par les États ainsi que du délai d'approbation de celles-ci. Les hausses réelles obtenues pourraient être très différentes de celles attendues, entraînant des hausses ou des baisses supplémentaires des provisions mathématiques qui pourraient être importantes.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les hypothèses de mortalité et de morbidité ont été mises à jour dans plusieurs divisions opérationnelles afin de tenir compte des récents résultats techniques, notamment les mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits d'assurance maladie au Japon, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 76 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

L'incidence et l'utilisation de la garantie de retrait minimum liée aux contrats de rente à capital variable au titre des rentes aux États-Unis ont été mises à jour pour refléter les derniers résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 665 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Nous avons mis à jour nos hypothèses au titre de l'incidence pour tenir compte de l'effet favorable du fait que des titulaires de contrats effectuent des retraits plus tard que prévu, ce qui a été en partie contrebalancé par une hausse dans nos hypothèses sur l'utilisation.

Au Japon, les taux de déchéance des produits d'assurance vie temporaire de certaines durées ont été révisés à la hausse, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 228 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. D'autres mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire au Canada, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 128 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Mises à jour des hypothèses de réinvestissement économique

La Société a mis à jour les hypothèses de réinvestissement économique à l'égard des taux d'intérêt sans risque utilisés aux fins de l'évaluation des provisions mathématiques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 313 millions de dollars au résultat net

attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces mises à jour tiennent compte d'une réduction proactive de 10 points de base des hypothèses relatives à notre taux de réinvestissement ultime et d'une variation équivalente de nos critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. Ces mises à jour reflètent le fait que les taux d'intérêt sont plus bas qu'ils ne l'étaient lorsque le taux de réinvestissement ultime prescrit et les critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque actuels ont été promulgués par le Conseil des normes actuarielles en 2014. Le Conseil des normes actuarielles a indiqué qu'il procéderait à la mise à jour périodique de la promulgation, au besoin. Nous prévoyons que la promulgation sera mise à jour en 2017 et, le cas échéant, nous procéderons alors à de nouvelles mises à jour de nos hypothèses de réinvestissement économique.

Autres mises à jour

D'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs divisions opérationnelles ont entraîné l'imputation d'une charge de 73 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, laquelle comprend une charge attribuable à l'amélioration de nos modèles et hypothèses liés à la MCAB, contrebalancée par un profit découlant de l'amélioration de la modélisation des flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour certains actifs aux États-Unis.

Variation des passifs nets des contrats d'assurance

La variation des passifs nets des contrats d'assurance peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et incidence du change. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2017

Exercice clos le 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	54 567 \$	73 384 \$	135 192 \$	(590)\$	262 553 \$
Affaires nouvelles ^{1, 2}	2 130	139	1 276	—	3 545
Variations des contrats en vigueur ^{1, 3}	8 255	2 304	5 329	234	16 122
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	(21)	(91)	119	270	277
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁴	—	—	2 246	—	2 246
Hausse attribuable à la décision de modifier la composition d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles ⁵	—	468	872	—	1 340
Incidence du change ⁶	(2 688)	(6)	(9 183)	40	(11 837)
Solde au 31 décembre	62 243 \$	76 198 \$	135 851 \$	(46)\$	274 246 \$

¹ En 2017, l'augmentation de 22 292 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et de l'augmentation découlant de la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord. Ces cinq éléments représentent une augmentation nette de 23 530 millions de dollars, dont 22 628 millions de dollars sont inclus aux postes Variations des passifs des contrats d'assurance et Variation des actifs de réassurance, et 902 millions de dollars sont inclus au poste Prestations et sinistres, montant net des comptes de résultat consolidés. Le poste Variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. L'augmentation nette de 19 667 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 18 737 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 930 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

² L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

³ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 16 122 millions de dollars, correspondant à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois divisions.

⁴ La réforme fiscale aux États-Unis, qui comprend la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est passé de 35 % à 21 %, et la limitation des déductions fiscales au titre des provisions, a donné lieu à une augmentation de 2 246 millions de dollars avant impôts (1 774 millions de dollars après impôts) des provisions mathématiques attribuable à l'incidence des différences temporaires et des différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations envers les titulaires de contrats.

⁵ La décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord a donné lieu à une augmentation des provisions mathématiques imputable à l'incidence des revenus de placement prévus futurs sur les actifs qui soutiennent les contrats.

⁶ La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2016

Exercice clos le 31 décembre 2016 (en millions de dollars)	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	45 986 \$	71 473 \$	132 906 \$	(503)\$	249 862 \$
Affaires nouvelles ^{1, 2}	3 857	253	(493)	–	3 617
Variation des contrats en vigueur ^{1, 3}	6 051	1 636	6 061	(75)	13 673
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	108	22	549	(24)	655
Incidence du change ⁴	(1 435)	–	(3 831)	12	(5 254)
Solde au 31 décembre	54 567 \$	73 384 \$	135 192 \$	(590)\$	262 553 \$

¹⁾ En 2016, l'augmentation de 17 172 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance, et la variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats, et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments représentent une augmentation nette de 17 945 millions de dollars, dont 16 906 millions de dollars sont inclus aux postes Variations des passifs des contrats d'assurance et Variation des actifs de réassurance, et 1 039 millions de dollars sont inclus au poste Prestations et sinistres, montant net des comptes de résultat consolidés. Le poste Variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. L'augmentation nette de 17 290 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 16 196 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 1 094 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

²⁾ L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

³⁾ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 13 673 millions de dollars, correspondant à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois divisions.

⁴⁾ La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés de 2017 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation comprennent les taux d'intérêt ou rendements en cours pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs

conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les actions et titres à revenu fixe DV sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre à revenu fixe ou lorsque la juste valeur d'un titre a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant la Société et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période considérée, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour dépréciation additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 10 des états financiers consolidés de 2017.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 5 des états financiers consolidés de 2017 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations aux fins de la comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 16 des états financiers consolidés de 2017.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés de 2017.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. Au cours de 2017, les résultats réels ont entraîné un profit de 83 millions de dollars (profit de 136 millions de dollars en 2016) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et une perte de 2 millions de dollars (profit de 6 millions de dollars en 2016) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2017, la Société a versé un montant de 26 millions de dollars

(42 millions de dollars en 2016) à ces régimes. Au 31 décembre 2017, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 383 millions de dollars (excédent de 292 millions de dollars en 2016). En 2018, on prévoit que les cotisations aux régimes devraient s'établir à environ 31 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2017, la Société a versé des prestations totalisant 59 millions de dollars (65 millions de dollars en 2016) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2017, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes s'établissaient à 761 millions de dollars (782 millions de dollars en 2016).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu desquels la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2017, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un déficit de 78 millions de dollars (déficit de 79 millions de dollars en 2016).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles – Charges, impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

En 2017, nous avons comptabilisé une charge de 1,8 milliard de dollars en lien avec la réforme fiscale aux États-Unis, dont un montant de 2,2 milliards de dollars était lié à l'incidence avant impôts sur les passifs des contrats d'assurance, contrebalancée par une réduction de 472 millions de dollars des actifs d'impôt différé, montant net.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Selon les IFRS, le goodwill est soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2017 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2018 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2018 et pourraient se traduire par des charges additionnelles pour perte de valeur qui pourraient être importantes.

Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

Un certain nombre de nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), qui se répercuteront sur la Société à compter de 2018. Un résumé de chacune des nouvelles normes comptables récemment publiées est présenté ci-dessous :

a) Modifications en vigueur en 2017

I) Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016

En date du 1^{er} janvier 2017, la Société a adopté certaines modifications figurant dans le Cycle 2014-2016 du projet Améliorations annuelles aux IFRS publié par l'IASB en décembre 2016. Il contient diverses modifications mineures qui prennent effet en 2017 et d'autres qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les modifications actuellement en vigueur ont été appliquées de manière rétrospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En date du 1^{er} janvier 2017, la Société a adopté les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, publiées en janvier 2016. Ces modifications ont été appliquées de manière rétrospective. Les modifications ont pour but d'apporter des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant de pertes latentes sur des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible se produit lorsque la valeur comptable d'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur est inférieure à sa base fiscale, que l'instrument soit détenu en vue de la vente ou jusqu'à son échéance. L'actif d'impôt différé qui résulte de cette différence temporaire déductible doit être pris en compte avec les autres actifs d'impôt différé en appliquant les restrictions propres aux lois fiscales du pays, le cas échéant. De plus, l'estimation des profits imposables futurs doit tenir compte du recouvrement d'actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable, lorsque probable. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

En date du 1^{er} janvier 2017, la Société a adopté les modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, publiées en janvier 2016. Ces modifications ont été appliquées de manière prospective. Ces modifications exigent que les sociétés fournissent des informations concernant les variations de leurs passifs de financement. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière publiées dont la date d'entrée en vigueur est ultérieure à 2017

I) Modifications de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. Des modifications de l'IFRS 15 ont été publiées en avril 2016. L'IFRS 15 modifiée s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société adoptera l'IFRS 15 à compter du 1^{er} janvier 2018 et utilisera la méthode rétrospective modifiée sans retraitement des informations comparatives.

L'IFRS 15 clarifie les principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre solide pour comptabiliser les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie découlant de contrats avec les clients et rehausse les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ni aux contrats de location.

Les ententes de services de la Société sont généralement respectées au fil du temps, les produits d'exploitation étant mesurés et perçus des clients dans un court délai, à mesure que les services sont fournis.

L'adoption de l'IFRS 15 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Interprétation 22 de l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC »), *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

L'IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, a été publiée en décembre 2016 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRIC 22 précise le taux de change à utiliser pour évaluer une transaction en monnaie étrangère lorsqu'un paiement anticipé est effectué ou encaissé et que des actifs ou passifs non monétaires sont comptabilisés avant la comptabilisation de la transaction sous-jacente. L'IFRIC 22 ne s'applique pas aux biens ou aux services comptabilisés à la juste valeur ou à la juste valeur de la contrepartie payée ou encaissée à une date autre que la date de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif non monétaire, ou à l'impôt, aux contrats d'assurance ou aux contrats de réassurance. Le taux de change en vigueur le jour du paiement anticipé est utilisé pour évaluer la transaction en monnaie étrangère. Si de multiples paiements anticipés sont effectués ou encaissés, chaque paiement est évalué séparément. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme. L'adoption de l'IFRIC 22 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*

Des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, ont été publiées en juin 2016 et s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modifications précisent l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; fournissent des indications sur le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net à l'égard des obligations légales relatives aux retenues d'impôt à la source; et clarifient la comptabilisation d'une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 9 vise à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Des révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur la perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

Des révisions publiées en octobre 2017 s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Les révisions permettent l'évaluation des actifs financiers au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global même si le prêteur doit verser un supplément raisonnable pour compenser une résiliation avant terme du contrat par l'emprunteur (également appelées clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative).

La Société prévoit reporter l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, présentées ci-dessous. La Société évalue l'incidence de cette norme.

V) Modifications de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*

Des modifications de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en septembre 2016 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modifications présentent deux approches visant à résoudre les préoccupations concernant la différence entre la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et celle de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* : l'approche par superposition et l'approche du report. L'approche par superposition permet aux émetteurs de contrats d'assurance d'ajuster le résultat net à l'égard des actifs financiers admissibles en supprimant toute volatilité comptable additionnelle pouvant découler de l'application de l'IFRS 9 avant l'adoption de l'IFRS 17. L'approche du report permet aux sociétés qui exercent principalement des activités liées aux assurances de se prévaloir d'une exemption temporaire facultative de l'application de l'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021. La Société prévoit reporter l'adoption de l'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2021.

VI) IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IFRS 17 a été publiée en mai 2017 et s'applique de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Si une application rétrospective complète à un groupe de contrats s'avère impraticable, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peuvent être utilisées. La norme remplacera l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers et le rapport de gestion de la Société. Nous évaluons les incidences de cette norme et prévoyons qu'elles seront importantes sur les états financiers consolidés de la Société. Par ailleurs, dans certains territoires, dont le Canada, cette norme pourrait avoir une incidence importante sur les positions fiscales et la situation des fonds propres réglementaires qui reposent sur les valeurs comptables établies selon les IFRS.

Pour les sociétés d'assurance vie, comme Manuvie, qui ont des produits de longue durée et complexes ou des régimes réglementaires et fiscaux liés aux valeurs comptables établies selon les IFRS, nous estimons que la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2021 est audacieuse. Par conséquent, bien que notre projet de mise en œuvre soit bien engagé, nous et d'autres parties prenantes du secteur de l'assurance vie exerçons certaines pressions sur l'IASB en vue de faire reporter la date d'entrée en vigueur.

VII) IFRS 16, Contrats de location

L'IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. L'IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, au client (le « preneur ») et au fournisseur (le « bailleur »). La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location au bilan des preneurs selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les contrats de location concernant des actifs de faible valeur et les contrats de location de moins d'un an ne sont pas visés par cette comptabilisation. La comptabilisation au bilan se traduira par une majoration du bilan résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif correspondant. Le bailleur classera et comptabilisera ses contrats de location selon des dispositions en grande partie semblables à celles actuellement en vigueur, le classement actuel entre des contrats de location simple et des contrats de location-financement étant maintenu. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

VIII) Interprétation 23 de l'IFRIC, Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, a été publiée en juin 2017 et s'applique de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IFRIC 23 fournit des indications sur l'application des exigences de l'IAS 12 relatives à la comptabilisation et à l'évaluation lorsqu'il y a de l'incertitude quant aux traitements fiscaux, y compris si les traitements fiscaux incertains doivent être considérés conjointement ou séparément, selon l'approche qui prédit le mieux la résolution de l'incertitude. L'adoption de l'IFRIC 23 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IX) Modifications de l'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Des modifications de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en octobre 2017 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Les modifications précisent qu'une entité applique l'IFRS 9, *Instruments financiers*, aux intérêts financiers dans une entreprise associée ou une coentreprise qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. L'IAS 39 sera appliquée à ces intérêts jusqu'à l'adoption de l'IFRS 9 en 2021. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

X) Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017

Les Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017 ont été publiées en décembre 2017 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IASB a publié trois modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des Améliorations annuelles, lesquelles modifications seront appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »). Jusqu'à ce que l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, soit publiée et entre en vigueur, l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, permet l'application de la norme relative aux contrats d'assurance en vigueur à la date à laquelle un émetteur adopte les IFRS. Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance sont évalués au Canada selon les normes établies par le Conseil des normes actuarielles du Canada. Selon le niveau des taux d'intérêt, les passifs des contrats d'assurance calculés selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieurs à ceux établis selon les IFRS actuelles.

IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

Le bureau du commissaire des assurances (*Office of the Commissioner of Insurance*) exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2017, les activités de la Société qui entrent dans le champ d'application de ces exigences avaient suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

Facteurs de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a relevé les risques et les incertitudes ci-après auxquels sont exposés nos activités, nos résultats et notre situation financière. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels nous faisons face. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou que nous estimons être actuellement négligeables, pourraient également avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres d'emprunt, pourrait fléchir et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

Facteurs de risque stratégiques

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, les caractéristiques des produits, la qualité du service, les prix, nos notes de solidité financière et notre réputation.

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

- Voir la rubrique « Gestion du risque – Risque stratégique » ci-dessus.
- La conjoncture économique pourrait être instable et notre contexte réglementaire continuera d'évoluer, et les exigences en matière de fonds propres pourraient être rehaussées, ce qui aurait une incidence marquée sur notre compétitivité. De plus, le caractère attrayant de nos produits par rapport à ceux de nos concurrents dépendra des mesures prises par ces derniers et de nos propres mesures, ainsi que des exigences des régimes de réglementation applicables. Pour ces raisons, et d'autres, rien ne garantit que nous réussirons à réaliser nos stratégies d'affaires ni que ces stratégies nous permettront d'atteindre nos objectifs.
- Des facteurs macroéconomiques pourraient nous mettre dans l'incapacité de réaliser nos stratégies et nos plans d'affaires. Il est à noter que des facteurs économiques comme des marchés des actions stables ou en baisse, des marchés des actions volatils ou une période prolongée de faibles taux d'intérêt pourraient avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs d'affaires. D'autres facteurs, tels que les mesures prises par la direction pour hausser les fonds propres et réduire le profil de risque de la Société, notamment des nouveaux contrats de réassurance ou des contrats de réassurance modifiés, et d'autres mesures que la Société pourrait prendre pour aider à gérer les ratios de fonds propres réglementaires à court terme ou à atténuer l'exposition aux risques liés aux marchés des actions et aux taux d'intérêt, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats à plus long terme.
- Nous pourrions ne pas être en mesure de tirer parti des avantages à long terme qui devraient découler de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs de notre portefeuille au cours des 12 à 18 prochains mois. En raison de cette initiative, nous devons procéder à de multiples cessions d'actifs, dont le succès dépend de nombreux facteurs, dont certains sont hors de notre contrôle, notamment la conjoncture macroéconomique et les modifications à la réglementation. Si nous ne sommes pas en mesure de procéder à ces cessions, ou si nous les réalisons à un prix ou selon un calendrier qui n'est pas conforme à nos attentes actuelles, des charges additionnelles pourraient devoir être engagées dans l'avenir. De plus, l'incidence de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs de notre portefeuille dépend en partie de notre capacité de réinvestir efficacement le capital libéré par cette décision dans d'autres placements. Rien ne garantit que le rendement de ces autres placements sera conforme à nos attentes actuelles.

Nos activités d'assurance sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités d'assurance sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- En outre, les organismes de réglementation internationaux et les autorités financières et les organismes de réglementation nationaux de nombreux pays ont revu leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application, ou envisagent de mettre en application, des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières. Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes comptables et actuarielles, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux. Voir la rubrique « Gestion du risque – Mise à jour sur la réglementation » ci-dessus pour plus d'information sur les modifications au cadre de fonds propres réglementaires révisé au Canada qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturiers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les

activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.

- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, y compris les modifications décrites à la rubrique « Gestion du risque – Mise à jour sur la réglementation » ci-dessus, qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres sont présentés ci-dessous.
 - En 2013, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») s'est engagée à achever plusieurs initiatives liées aux fonds propres qui s'appliqueraient à certains groupes d'assurance mondiaux pour tenir compte de leur importance systémique pour le système financier international, y compris des exigences de base en matière de fonds propres instaurées en 2015 et de capacité additionnelle d'absorption des pertes dont l'application est prévue en 2019. La plus pertinente pour nous est l'adoption prévue par l'AICA en 2019 d'une norme mondiale en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance, qui s'appliquera à tous les grands groupes d'assurance mondiaux en activité. On ne connaît pas encore l'incidence que ces propositions auront sur les exigences en matière de fonds propres et la situation concurrentielle de Manuvie. Toutefois, en novembre 2017, l'AICA a annoncé un plan visant à mettre en œuvre la norme en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance en deux phases – une phase de surveillance de cinq ans suivie d'une phase de mise en œuvre. La phase de surveillance de cinq ans touchera la production obligatoire de rapports confidentiels. En outre, l'AICA dresse chaque année une liste des assureurs d'importance systémique mondiale (« GSII ») qui sont assujettis à des exigences accrues en matière de fonds propres et de surveillance. Bien que Manuvie n'ait pas été désignée comme étant un GSII dans le passé, le risque qu'elle le soit demeure. La liste des sociétés désignées comme étant des GSII n'a pas été mise à jour en 2017 pour permettre à l'AICA de terminer son travail d'élaboration d'une approche axée sur les activités aux fins de la désignation des GSII qui pourrait servir pour les prochaines désignations.
 - La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global. Ces revues se répercuteront sur les sociétés d'assurance vie américaines, y compris John Hancock, et pourraient entraîner une hausse des exigences en matière de provisions ou de fonds propres pour nos activités aux États-Unis. En outre, la NAIC continue d'explorer la mise au point d'un outil de calcul des fonds propres, mais la portée d'un tel outil reste encore à déterminer.
- Le Conseil des normes actuarielles publie certaines hypothèses mentionnées dans les normes de pratique de l'ICA pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ces publications sont mises à jour régulièrement et, en cas de nouvelles publications, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires. En 2017, le Conseil des normes actuarielles a mis à jour les hypothèses relatives au taux de réinvestissement ultime qui a été réduit de 10 points de base. Les taux sans risque à long terme continuent d'être inférieurs au taux de réinvestissement ultime mis à jour et d'autres réductions de ce taux par le Conseil des normes actuarielles pourraient donner lieu à une augmentation des provisions techniques et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (« la loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique, y compris certaines compagnies d'assurance. Pour plus de renseignements sur la loi Dodd-Frank, se reporter au facteur de risque intitulé « La loi Dodd-Frank pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur notre liquidité ».
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit d'évaluer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolvable à

l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. Étant donné que le montant et les délais associés à une telle évaluation sont indépendants de notre volonté, les provisions que nous avons actuellement établies pour ces obligations éventuelles pourraient ne pas être suffisantes.

- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM, datée du 7 février 2018 et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après. Se reporter au facteur de risque « Nos activités exercées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, légaux, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

La loi Dodd-Frank pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur notre liquidité.

- La loi Dodd-Frank établit un nouveau cadre de réglementation des dérivés hors cote qui se répercute sur les secteurs de la Société qui utilisent des dérivés à diverses fins, y compris la couverture de l'exposition au risque lié au marché des actions, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. En vertu des réglementations promulguées par la Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») et proposées par la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, aux termes de la loi Dodd-Frank, certains types d'opérations sur dérivés hors cote doivent être réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation réglementée, et un sous-ensemble de ces opérations doit être exécuté par l'intermédiaire d'une Bourse centralisée ou d'un organisme réglementé. Les règles du CFTC entraînent, et celles de la SEC pourraient entraîner, des coûts additionnels pour la Société.
- Les opérations sur dérivés réglées et non réglées par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont désormais assujetties à des montants de garantie standards en vertu de la loi Dodd-Frank. Les opérations sur dérivés réglées par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujetties à des exigences de dépôt de garantie initial quotidien et de marge de variation imposées par la chambre de compensation, tandis que nos dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation font l'objet d'exigences en matière de marge de variation quotidienne. Ces exigences comportent des coûts et accroissent le risque d'illiquidité auquel la Société est exposée. Ces exigences en matière de dépôts de garantie, combinées à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières pour les dérivés réglés et non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, nous obligent à détenir des positions plus importantes en trésorerie et en titres liquides, ce qui pourrait diminuer le résultat net attribué aux actionnaires.
- Les transactions sur dérivés hors cote en vigueur font l'objet d'une disposition maintenant les droits acquis et migreront pour être exécutées par l'intermédiaire d'une Bourse au fil du temps. La Société peut aussi choisir d'accélérer la migration. Ainsi, ce risque pourrait devenir important pour Manuvie si une partie importante de ses dérivés a migré vers des chambres de compensation (ce qui devrait se produire entre 2021 et 2023) et que les conditions de marché ont été défavorables aux liquidités (hausse importante des taux d'intérêt ou des marchés des actions). Toutefois, dans certains cas, comme dans le cas de la révision à la baisse des notes, nos contreparties pourraient accélérer la migration en exerçant leurs droits potentiels de résilier le contrat. Certains contrats sur dérivés hors cote accordent également à Manuvie et à ses contreparties le droit d'annuler le contrat après une date donnée. Une telle annulation effectuée par nos contreparties pourrait accélérer la migration vers une chambre de compensation.
- L'incidence de ces règlements sur nos activités, nos coûts de couverture et notre stratégie de couverture et sa mise en œuvre ne cesse d'évoluer, et il n'a pas encore été déterminé si la loi Dodd-Frank et des réglementations similaires dans d'autres pays accroîtront ou réduiront les risques que nous cherchons à couvrir, ou en modifieront la composition.
- Manuvie surveille de près l'évolution de la réglementation et des tendances du secteur en ce qui a trait à ces exigences.

Les normes internationales d'information financière auront une incidence importante sur nos résultats financiers.

- L'IASB a publié une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance en 2017 qui devrait entrer en vigueur en 2021. Jusqu'à ce que cette norme soit en vigueur, les IFRS ne prescrivent actuellement pas de modèle d'évaluation des contrats d'assurance; par conséquent, comme il est autorisé par l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, les passifs des contrats d'assurance continuent d'être évalués au moyen de la MCAB. En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions techniques se fonde sur les flux de trésorerie projetés liés aux passifs, de même que sur les primes futures estimatives et le revenu de placement net tiré des actifs détenus pour soutenir ces passifs.
- La norme pourrait provoquer une volatilité importante de nos résultats financiers et de nos fonds propres et pourrait entraîner l'utilisation d'un taux d'actualisation plus faible pour le calcul des provisions techniques, augmentant ainsi nos provisions techniques et diminuant nos capitaux propres. Les fonds propres (voir la note ci-dessous) et le résultat à des fins comptables de la Société pourraient être fortement touchés par les conditions du marché en vigueur, entraînant une volatilité des résultats présentés qui pourrait exiger de modifier les stratégies commerciales. Selon la norme, les marges découlant de la souscription d'affaires nouvelles sont entièrement différées, ce qui donne lieu à l'élimination de la comptabilisation de profits au moment de la souscription. Note : Le cadre des fonds propres réglementaires au Canada est actuellement harmonisé avec les IFRS. Au Canada, le BSIF déterminera le traitement approprié des résultats comptables au sein du cadre des fonds propres réglementaires.

- De plus, d'autres pays pourraient ne pas adopter la norme telle qu'elle est publiée ou ne pas suivre le calendrier proposé par l'IASB. Le Canada pourrait être le premier pays à adopter la norme, ce qui ferait augmenter notre coût du capital comparativement à celui de nos concurrents à l'échelle mondiale et du secteur bancaire au Canada.
- Toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et la nouvelle méthode comptable pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et les marchés financiers.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle loi fiscale qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La loi apporte des modifications importantes et complexes au code des impôts des États-Unis, et il faudra donc beaucoup de temps pour évaluer et interpréter ces modifications. Selon une compréhension préliminaire de la nouvelle loi, nous avons comptabilisé une charge provisoire de 1,8 milliard de dollars après impôts pour refléter l'incidence estimée de la réforme fiscale aux États-Unis sur nos provisions mathématiques et nos actifs d'impôt différé, y compris la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés américaines et l'incidence des règles propres à l'assurance vie qui limitent la déductibilité des provisions aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain. Cette charge provisoire pourrait changer considérablement dans l'avenir par suite d'un examen plus approfondi de la loi, y compris si des modifications étaient apportées aux interprétations et aux hypothèses fiscales que nous avons formulées au moment de l'évaluation des provisions mathématiques, de la mise en œuvre de lignes directrices de l'Internal Revenue Service ou d'autres organismes, et de tout autre amendement futur à la loi.
- Lorsque les sociétés s'adapteront à la réforme fiscale aux États-Unis, les mesures qu'elles prendront pourraient donner lieu à une diminution du montant de leurs emprunts, ce qui pourrait entraîner un ralentissement des émissions d'obligations de sociétés et, par conséquent, un resserrement des écarts de taux.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter notre accès aux capitaux dont nous avons besoin pour exercer nos activités. Une telle conjoncture des marchés peut réduire notre capacité de satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires et d'accéder aux capitaux nécessaires afin de faire croître nos activités et de répondre à nos exigences de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions, de déployer des capitaux de façon moins efficace, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre rentabilité, diluer l'avoir des actionnaires et réduire considérablement notre souplesse financière.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe.

- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse des notes, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait notamment entraîner l'augmentation de notre coût du capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services, l'incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, et l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions. L'une ou l'autre de ces conséquences pourrait avoir une incidence néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les agences de notation demeurent préoccupées par la volatilité de nos capitaux et gains nets liée à la comptabilité à la juste valeur actuelle; par l'exposition résiduelle nette aux marchés des actions et à la baisse des taux d'intérêt; par les défis liés à la gestion des produits de soins de longue durée en cours et d'assurance vie universelle avec garanties secondaires et de rentes à capital variable aux États-Unis. Certaines agences de notation perçoivent également que notre levier financier et nos paramètres de couverture des bénéfices ne répondent pas aux attentes. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de révision à la baisse des notes.
- Il est possible que ces agences de notation modifient les mesures de référence qu'elles utilisent relativement aux fonds propres, à la liquidité, aux résultats et à d'autres facteurs importants dans l'attribution d'une note donnée à une société. De telles modifications pourraient avoir une incidence négative sur nos notes, ce qui pourrait nuire à nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre accès aux marchés financiers.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance, de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des fonds communs de placement, des banques et d'autres institutions financières. Les sociétés de services financiers qui s'appuient fortement sur des modèles d'affaires axés sur les technologies (comme les sociétés de technologies financières et d'assurtech) sont également de plus en plus des concurrents potentiels. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. Il est difficile de prévoir l'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés financiers sur nos activités. Les plans d'affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société ont récemment été et pourraient continuer à être touchés de façon défavorable.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles acquisitions et cessions d'activités ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des acquisitions et cessions d'activités dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute acquisition d'entreprise sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration des activités acquises à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Le goodwill fait l'objet d'un test au niveau des UGT ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. La Société a terminé ses tests du goodwill et des immobilisations incorporelles pour 2017 au quatrième trimestre de 2017, et la direction a conclu qu'il n'y avait aucune dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Dans l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation de l'écart d'acquisition conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées.
- Au 31 décembre 2017, selon les IFRS, nous avons un goodwill de 5 713 millions de dollars et des immobilisations incorporelles de 4 127 millions de dollars.
- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2018 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables. Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2017, par suite de la réforme fiscale aux États-Unis, nos actifs d'impôt différé totalisaient 4 569 millions de dollars.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Nous pourrions devoir tenter des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains

procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie est réuni au niveau de la SFM ou de Manufacturers et il est ensuite transféré aux autres entités à titre de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et autres garanties des créanciers, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
 - Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
 - Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

Facteurs de risque de marché

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des rentes à capital variable et des fonds distincts assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, dont les garanties associées aux produits de rente à capital variable et aux fonds distincts, les honoraires liés aux actifs et les placements dans des actions cotées servant de soutien à nos produits du fonds général et à notre composante excédent.
- Les prestations garanties sont conditionnelles à la survie du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net attribué aux actionnaires et des ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions entraînerait vraisemblablement une diminution des revenus d'honoraires liés aux contrats de rente à capital variable, aux fonds distincts assortis de garanties et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements dans ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les pertes sur placements réduiront le résultat net attribué aux actionnaires.
- Dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à celle d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet d'accroître les provisions mathématiques et de diminuer le résultat

net attribué aux actionnaires. Une diminution des perspectives de rendement prévu des actions cotées, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont désignées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat.

- Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » pour connaître les taux utilisés dans l'évaluation stochastique de nos activités en matière de garanties de fonds distincts. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes actuelles de pratique de l'ICA pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites, déterminées au moyen de processus d'évaluation stochastique, entraînent une baisse des rendements nets utilisés pour établir les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique de l'ICA et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires. Le risque est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des taux d'intérêt en vigueur ailleurs. Pour réduire le risque de taux d'intérêt, la durée des placements à revenu fixe des composantes passif et excédent est prolongée par la conclusion de couvertures de taux d'intérêt.
- L'évaluation des provisions mathématiques reflète le rendement présumé des placements futurs et les flux de trésorerie projetés associés aux couvertures de taux d'intérêt. Toute baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une réduction du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence favorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. À l'inverse, une hausse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une augmentation du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence défavorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt reflète une hausse et une baisse parallèles des taux d'intérêt sur des montants donnés. Les hypothèses relatives aux réinvestissements utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les scénarios de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage fixés par le Conseil des normes actuarielles, tandis que les couvertures de taux d'intérêt sont évaluées selon les taux d'intérêt du marché courants. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer considérablement de l'incidence estimée des variations parallèles. En outre, les variations des taux d'intérêt pourraient modifier les scénarios de réinvestissement utilisés dans le calcul de nos provisions techniques. Les changements apportés aux scénarios de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. En outre, une diminution des écarts des taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînerait en général une hausse des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aurait en général l'incidence contraire. L'incidence de variations des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par les variations des taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.
- La Société utilise des instruments dérivés fondés sur le taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») pour gérer son risque de taux d'intérêt et s'appuie sur l'utilisation continue du LIBOR à titre de taux de référence sur le marché. Le directeur général de la Financial Conduct Authority (« FCA ») du Royaume-Uni a annoncé que, après 2021, la FCA n'utiliserait plus son pouvoir pour persuader ou encourager les banques du comité à présenter l'information sur les taux utilisée pour déterminer le LIBOR. Si le LIBOR cesse d'être publié à titre de taux de référence, les intervenants du marché devront faire la transition à un autre taux de référence. La transition du LIBOR à un autre taux de référence pourrait avoir une incidence défavorable sur l'évaluation de nos titres d'emprunt et de nos instruments dérivés existants et sur leur efficacité à atténuer les risques. De plus, selon la nature de l'autre taux de référence, nous pourrions être exposés à des risques additionnels découlant de nouvelles opérations d'emprunt ou de nouvelles opérations sur dérivés. La nature de ces risques additionnels ne peut être estimée à l'heure actuelle, étant donné que les discussions sur le remplacement du LIBOR sont en cours.

- Pour les produits de fonds distincts ou de rente à capital variable, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt ou une baisse des taux d'intérêt pourrait aussi vraisemblablement entraîner une augmentation des coûts de couverture des garanties de prestations fournies.

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des exploitations pétrolières et gazières et des actions de sociétés fermées.
- Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision tient compte du rendement prévu des placements dans ces actifs. Les hypothèses relatives aux actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs et ont généralement une incidence sur les provisions mathématiques similaire à celle qu'elles ont sur les actions émises dans le public. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires sera défavorable. Une diminution dans nos projections de rendements futurs des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler de divers facteurs comme une variation fondamentale de la croissance économique future prévue ou le recul des primes de risque en raison de l'intensification de la concurrence pour ces actifs, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. Qui plus est, si les rendements de certains indices de référence externes utilisés pour déterminer les rendements présumés permis aux termes des normes de pratique de l'ICA sont moins élevés que prévu, les provisions mathématiques de la Société augmenteraient, de sorte que le résultat net attribué aux actionnaires diminuerait.
- Au cours des dernières périodes, la valeur des actifs pétroliers et gaziers a subi l'incidence négative du recul des prix de l'énergie et pourrait être davantage touchée par une diminution additionnelle de ces prix ainsi que par un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, des résultats d'exploitation défavorables, l'incidence des conditions météorologiques sur la demande saisonnière, notre capacité à mettre en œuvre des programmes d'immobilisations, des appréciations inexactes de la valeur des acquisitions, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel, une conjoncture économique difficile et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale, les taxes sur le carbone et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers. L'incidence défavorable de l'évolution de ces facteurs peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation de ces placements, surtout si les changements sont importants et rapides. Il peut s'écouler un bon laps de temps avant que les intervenants du marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux les répercussions possibles à moyen et à long terme de ces changements. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures.
- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'occupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Le recul des multiples de valorisation sur le marché des actions de sociétés ouvertes entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.
- En outre, un contexte de hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les biens immobiliers.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.
- La Société détermine les hypothèses de rendement des placements pour les actifs alternatifs à long terme conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même pays. En conséquence, l'incidence des variations des rendements historiques des indices de référence pour les actions cotées pourrait entraîner la mise à jour de nos hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme.

Nos passifs sont évalués selon une hypothèse de stratégie de placement à long terme

- Nous élaborons une stratégie de placement pour les actifs adossés à nos passifs. Cette stratégie consiste à formuler des hypothèses sur les types d'actifs dans lesquels nous effectuerons un placement et sur les rendements que générera ce placement.
- Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre notre stratégie de placement comme prévu en raison de l'absence d'actifs disponibles pouvant générer les rendements que nous avons prévus dans les hypothèses, ce qui pourrait amener la modification de la stratégie de placement ou des rendements futurs prévus dans les hypothèses, et par conséquent, nuire à nos résultats financiers.
- De temps à autre, nous pouvons décider d'ajuster la composition d'actifs de notre portefeuille, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers d'une ou de plusieurs périodes. Le 22 décembre 2017, nous avons annoncé notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs de notre portefeuille, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge d'environ 1 milliard de dollars après impôts au résultat net attribué aux actionnaires au T4 2017.

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres. L'incidence ultime sur les ratios de fonds propres réglementaires dépend de la variation relative entre les fonds propres disponibles et les fonds propres requis. Se reporter à la rubrique « Incidence des taux de change » ci-dessus.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Les stratégies de couverture du risque de marché de la Société comprennent une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente à capital variable et une stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle. La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. La stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est conçue pour couvrir une partie de la vulnérabilité de nos résultats aux mouvements des marchés des actions découlant des garanties de rente à capital variable n'ayant pas été couvertes de façon dynamique, des expositions détenues directement, et d'autres produits et frais. Certaines limites et certains risques associés à chaque stratégie sont décrits ci-après.
- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes à capital variable seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente à capital variable pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente à capital variable couverts.
- Les provisions mathématiques et les fonds propres réglementaires requis liés aux garanties de contrats de rente à capital variable sont déterminés selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques et les fonds propres requis satisfont aux normes de calibrage de l'ICA et du BSIF. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.
- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux résultats techniques ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. Il existe un risque que nous soyons dans l'incapacité de couvrir efficacement ou de manière rentable les produits assortis de prestations, de rendements ou d'autres avantages.

Les variations des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus basses et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
 - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.

- Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs sur l'excédent.
 - Un contexte de taux d'intérêt plus faibles pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
 - L'affaiblissement des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill.
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
 - Les taux d'intérêt plus faibles réduiraient également le résultat prévu des contrats en vigueur, de sorte que les produits tirés des activités de base et le résultat net attribué aux actionnaires diminueraient, et pourraient accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles.
 - Si le contexte de faiblesse des taux d'intérêt persistait, le Conseil des normes actuarielles pourrait réduire le taux de réinvestissement ultime promulgué et exiger que nous augmentions nos provisions.
 - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.
 - Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que le taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux » ci-dessus.
- Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des taux d'intérêt en vigueur ailleurs.

Certains de nos placements DV sont comptabilisés à la juste valeur, mais les pertes découlant de ces placements n'ont peut-être pas été comptabilisées en résultat.

- Certains de nos placements sont désignés comme DV. Les titres de créance DV sont comptabilisés à leur juste valeur, mais les profits et les pertes latents sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres et ne sont pas immédiatement comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les profits latents sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu. Les pertes latentes sont comptabilisées en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu, ou lorsqu'il est considéré comme ayant subi une perte de valeur et que cette perte de valeur est considérée comme durable. Si les marchés fléchissent, les pertes de valeur pourraient être jugées durables, et une partie ou la totalité de toute perte latente pourrait être imputée au résultat futur.
- Notre évaluation de certains instruments financiers peut être fondée sur des méthodes, des estimations et des hypothèses qui sont de nature subjective. Des modifications pourraient être apportées à nos évaluations de placements à l'avenir et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- La juste valeur de certains de nos placements qui ne sont pas négociés activement est établie au moyen de modèles et d'autres techniques d'évaluation. Ces évaluations nécessitent une part importante de jugement et la réalisation d'estimations, notamment quant au calendrier et au montant des flux de trésorerie futurs prévus et à la notation de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie. L'utilisation de méthodes et d'hypothèses différentes peut avoir une incidence importante sur les montants estimatifs de la juste valeur.
- Une perturbation importante des marchés pourrait entraîner un accroissement rapide des écarts de crédit et de l'illiquidité, une volatilité des marchés et, dans le cas de certains instruments, une baisse substantielle de l'activité de négociation. L'évaluation de certains de nos titres est complexe et pourrait continuer de l'être si la négociation était moins active et/ou si les données des marchés étaient difficilement observables. Par conséquent, les évaluations peuvent s'appuyer sur des données et des hypothèses qui sont moins observables ou qui exigent des estimations plus approfondies, de sorte que la valeur peut différer considérablement de la valeur à laquelle les placements pourraient être vendus ultimement. De plus, l'évolution rapide des conditions des marchés du crédit et des marchés des actions pourrait avoir une incidence considérable sur l'évaluation des titres qui a été présentée dans nos états financiers consolidés, et les variations de valeur d'une période à l'autre pourraient être importantes. Les pertes de valeur pouvant être comptabilisées au cours de périodes ultérieures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Facteurs de risque d'illiquidité

Manuvie est exposée au risque d'illiquidité dans chacune de ses sociétés en exploitation et dans sa société de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes prévues de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties imprévues peuvent survenir principalement par suite d'une variation du nombre de titulaires qui résilient des contrats ayant une importante valeur de rachat ou qui ne renouvellent pas leurs contrats à l'échéance, par suite de retraits des soldes de dépôts des clients, du fait que des emprunteurs renouvellent ou prolongent leurs prêts à l'échéance, par suite de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et par suite de règlements de réassurance ou de demandes de garanties.

La conjoncture défavorable des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.

- La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux emprunts de gros sur les marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter. Si des sorties de fonds importantes et imprévues survenaient, et qu'elles excédaient nos tests de simulation de la pire éventualité, nous pourrions être tenus de vendre des actifs à perte ou de mobiliser des fonds additionnels à un coût important pour répondre à nos besoins de liquidités.
- Nous sommes tributaires des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'un bloc de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides pour obtenir des liquidités. Nous avons besoin de liquidités pour respecter nos obligations de paiement, notamment celles qui sont liées aux indemnités d'assurance et aux prestations de rentes, aux passifs à vue, aux charges d'exploitation, à l'intérêt sur notre dette et aux dividendes sur nos capitaux propres, et pour remplacer les passifs qui arrivent à échéance et certains passifs remboursables.
- Nous devons également donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés à ces instruments dérivés. La loi Dodd-Frank a entraîné une hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation réglementées, ce qui a accru le risque d'illiquidité auquel nous sommes exposés (c'est pourquoi les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de dépôt de garantie initial et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation). De plus, de nouvelles règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation (y compris les restrictions qui s'appliquent à l'égard des titres admissibles comme garanties financières) ont accru le risque d'illiquidité. Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les primes d'assurance et de rente, les revenus d'honoraires sur les actifs gérés, les titres du marché monétaire et les flux de trésorerie provenant de notre portefeuille de placements. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables.
- Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent davantage en raison d'un important repli des marchés.

Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.

- Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des opérations de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2017, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 77 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2017, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.

Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.

- Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et le montant des paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2017, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 4 633 millions de dollars, comparativement à 6 182 millions de dollars en 2016.

Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont effectués à la condition qu'un climat de confiance soit maintenu, ce qui augmente notre risque d'illiquidité.

- La Banque Manuvie est une filiale en propriété exclusive de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. La Banque est principalement financée par les dépôts de détail. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de ses sociétés mères pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des

dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles sous forme de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. Si la rapidité des retraits dépassait celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, la Banque pourrait être dans l'obligation de vendre des actifs à perte à des tiers, de rappeler les marges de crédit hypothécaires ou de demander le soutien de Manufacturers.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales. En outre, le BSIF songe à imposer des exigences de fonds propres à Manufacturers sur une base autonome qui pourraient restreindre davantage les dividendes et les autres distributions à la SFM.
- La capacité de notre société de portefeuille de financer ses besoins de liquidités dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. La capacité des filiales d'assurance de la SFM à verser des dividendes à la SFM dans le futur dépendra de leurs résultats et des restrictions réglementaires. Ces filiales sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM. Ces restrictions peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de capital réglementaire et aux normes comptables et actuarielles pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM et sur la mobilité des capitaux internes, notamment sur la capacité de la SFM à verser des dividendes à ses actionnaires et à assurer le service de sa dette. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidité suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales d'assurance des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes et avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM.

La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de la SFM en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires et contractuelles quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil d'administration de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil d'administration de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.

- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 7 février 2018, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Facteurs de risque de crédit

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale ou la hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux obligations que nous lui cédon pourrais entraîner une hausse des provisions mathématiques.

Nos placements comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la juste valeur, mais les variations de valeur découlant d'une perte sur créance sont imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses de rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

Bien que les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements aient été, de façon générale, comparables à notre moyenne historique en 2017, nous prévoyons toujours une volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les actifs à revenu fixe dépréciés nets se sont établis à 173 millions de dollars, soit 0,05 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2017, comparativement à 224 millions de dollars, soit 0,07 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2016.

Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente à capital variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2017, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 2 629 millions de dollars (3 891 millions de dollars en 2016). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (néant en 2016). Au 31 décembre 2017, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 16 204 millions de dollars (24 603 millions de dollars en 2016), en comparaison de 95 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (190 millions de dollars en 2016). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer cet instrument dérivé par celui d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie. La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devrons augmenter les provisions techniques, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent pas ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devrons augmenter les provisions mathématiques, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'un de nos cocontractants dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2017, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur s'élevait à environ 1 563 millions de dollars, en regard de 1 956 millions de dollars au 31 décembre 2016.

La détermination des provisions et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des provisions et des pertes de valeur est fondée sur une évaluation périodique des risques connus et inhérents liés au titre concerné. Lorsqu'elle procède à l'estimation de la valeur appropriée du titre et qu'elle évalue les perspectives de recouvrement de sa valeur à court terme, la direction examine un large éventail de facteurs s'y rattachant et fait appel à son meilleur jugement afin d'établir la cause de la perte de valeur. Des hypothèses et des estimations concernant les activités de l'émetteur et son potentiel de rentabilité future sont examinées dans le cadre de l'évaluation du titre par la direction. Les facteurs examinés dans le processus d'évaluation des pertes de valeur comprennent : i) l'ampleur de la perte de valeur; ii) la durée et le degré de baisse de la valeur de marché du titre par rapport à sa valeur comptable; iii) la situation financière de l'émetteur; iv) le potentiel de pertes de valeur dans un secteur d'activité entier ou dans un sous-secteur; v) le potentiel de pertes de valeur dans certaines régions économiquement déprimées; vi) le potentiel de pertes de valeur des titres lorsque l'émetteur, le groupe d'émetteurs ou le secteur a subi une perte issue de catastrophes ou a épuisé ses ressources naturelles; vii) notre capacité et notre intention de détenir le titre durant une période suffisante pour permettre le recouvrement de sa valeur selon un montant égal ou supérieur au coût ou au coût amorti; viii) les variations défavorables des flux de trésorerie prévus sur les titres adossés à des créances hypothécaires ou à des actifs, et ix) d'autres facteurs subjectifs, y compris les concentrations et les renseignements obtenus d'organismes de réglementation et d'agences de notation.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrions comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Facteurs de risque d'assurance

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges, les coûts de réassurance et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des provisions mathématiques.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-dessus.)

Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues, ces provisions pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente à capital variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait de l'évolution du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs et du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance.

- Nous achetons de la réassurance pour réduire certains risques souscrits par nos divers secteurs d'exploitation. En général, les ententes de réassurance visent à lier le réassureur pour la durée des activités réassurées à prix fixe, mais, dans certains cas, les parties peuvent s'entendre sur une augmentation. Par conséquent, nous pourrions être tenus d'engager des coûts supplémentaires pour la réassurance et ne pas être en mesure d'obtenir une réassurance suffisante selon des modalités acceptables. Cela pourrait donner lieu à la comptabilisation de charges et à la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés, et pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons.

Facteurs de risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque d'assurance.

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation relativement courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements peuvent survenir qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nous subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 7 février 2018 et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après.

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser les chefs d'agences et les agents.

- Pour vendre nos produits, nous devons attirer et fidéliser les représentants. Il existe une forte concurrence entre les sociétés de services financiers pour attirer des représentants efficaces et efficaces. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services

financiers pour attirer des représentants principalement sur la base de notre situation financière, de notre marque, de nos services de soutien, de la rémunération et des caractéristiques de nos produits. Ces facteurs pourraient changer à la suite de modifications apportées à la Société ou à nos produits, ou parce que nos concurrents auraient apporté des modifications à leur société ou à leurs produits, ou encore parce que nous ne pourrions pas nous adapter ou que nous ne serions pas disposés à le faire. Si nous étions dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser suffisamment de représentants pour vendre nos produits, notre capacité à livrer concurrence pourrait en souffrir ainsi que les produits tirés des nouvelles souscriptions, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Si nous n'étions pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons réaliser avec succès un certain nombre de projets clés pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et de plus en plus complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour la Division des placements de la Société ou sur sa fonction Trésorerie, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe. En outre, l'incapacité de tenir compte de ces interrelations dans nos processus de modélisation et dans notre processus de prise de décisions financières et stratégiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous avons affecté d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques, et nous prévoyons continuer de le faire dans l'avenir. Néanmoins, nos politiques, nos procédures et nos stratégies pourraient ne pas être exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion des risques et de notre exposition à ceux-ci sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être très différents des comportements passés, tout particulièrement s'il y a une certaine variation fondamentale qui touche les comportements futurs. Par exemple, l'augmentation de la survenance de taux d'intérêt négatifs ferait en sorte qu'il serait difficile de modéliser les taux d'intérêt futurs puisque les modèles de taux d'intérêt ont été conçus en général pour un contexte de taux d'intérêt positifs. Ainsi, ces méthodes peuvent ne pas permettre de prévoir entièrement notre exposition future à des risques, qui pourrait être considérablement plus importante que ce que nos données historiques indiquent. D'autres méthodes de gestion des risques sont tributaires de l'évaluation ou de la publication de données sur les marchés, les clients, les transactions de clients, la survenance de catastrophes ou d'autres questions accessibles au public ou auxquelles nous avons autrement accès. Il se pourrait que ces données ne soient pas toujours exactes, complètes, à jour ou évaluées ou publiées de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés clés d'Asie. Certains de ces marchés géographiques clés sont en développement; il s'agit de pays et de marchés à croissance rapide qui présentent des risques uniques auxquels nous ne sommes pas exposés ou qui sont négligeables au Canada ou aux États-Unis. Nos activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, de volatilité des marchés et d'inflation

substantielle, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur de ces pays ou de convertir la monnaie locale que nous détenons en dollars canadiens ou américains. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité.

- Nous prévoyons actuellement accroître nos activités internationales dans des marchés où nous exerçons des activités et possiblement dans de nouveaux marchés. Cette expansion de nos activités pourrait exiger de la direction qu'elle y consacre beaucoup de temps et qu'elle alloue des frais de démarrage au développement des marchés avant que des produits et des résultats significatifs soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés étrangers pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.

Nous sommes régulièrement parties à des litiges.

- Nous sommes régulièrement parties à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Des défaillances du système ou des événements ayant une incidence sur nos installations pourraient entraîner une interruption de nos activités.

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à développer des technologies pour servir directement nos clients. Toute interruption du service technologique découlant de la défaillance du système, d'une cyberattaque, d'une erreur humaine, d'une catastrophe naturelle, de désastres causés par l'homme, d'une pandémie ou d'un autre événement imprévisible échappant à un contrôle raisonnable pourrait nous empêcher d'exercer nos activités efficacement.
- Bien que nos installations et nos activités soient réparties partout dans le monde, nous pouvons être exposés à des conditions météorologiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, au désordre civil, à des désastres causés par l'homme, à des pannes de courant, à des pandémies et à d'autres événements qui pourraient faire en sorte que nos employés, nos associés et d'autres parties qui soutiennent nos activités n'ont plus accès à nos installations et ne peuvent plus y exercer leurs activités.
- Nous prenons des mesures pour planifier, structurer et nous protéger contre des événements courants qui pourraient avoir une incidence sur nos activités, et nous avons mis en place des plans de reprise à la suite d'événements imprévisibles. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits, entraîner la publication non autorisée de renseignements privés ou confidentiels ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

Une atteinte à la sécurité ou la violation de la confidentialité dans le cadre de nos activités ou de la part d'un tiers qui nous est lié pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.

- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties externes, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients et d'autres utilisateurs des systèmes de la Société ou des tiers fournisseurs de services, à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. Ces attaques pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussiront dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les attaques sophistiquées. Outre les mécanismes de protection, de détection et d'intervention, la Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.

- Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance et institutions financières au chapitre du recrutement de cadres, d'employés et d'agents compétents. Nous devons attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour conserver notre avantage concurrentiel. Notre incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur certains modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.
- Nous continuons d'améliorer nos modèles et nos processus d'évaluation à l'échelle de l'organisation. Nous ne nous attendons pas à ce que cette initiative entraîne des ajustements significatifs aux provisions. Cependant, étant donné que nous examinons systématiquement nos modèles, les mises à jour qui pourraient être effectuées dans nos hypothèses et nos méthodes pourraient entraîner des ajustements aux provisions.

Des risques de fraude pourraient découler d'incidents liés au vol d'identité et à la prise de contrôle de comptes.

- Nous avons mis en place des politiques et des procédures pour prévenir et détecter les incidents de fraude; toutefois, dans notre environnement de contrôle actuel, nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer tous les incidents, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation. Les politiques et procédures font l'objet d'examen pour accroître notre capacité de mieux nous protéger contre des menaces de fraude plus redoutables. Néanmoins, nous pourrions être dans l'incapacité d'atténuer tous les risques liés à ces incidents.

Un risque environnemental peut survenir relativement à notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et aux biens dont nous sommes propriétaires, ou découler de nos activités.

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des actifs pétroliers et gaziers, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex. les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques, pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.
- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.
- En outre, toute préparation inadéquate aux répercussions possibles des changements climatiques pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou notre capacité à exercer nos activités. Les répercussions possibles peuvent être directes ou indirectes et peuvent inclure des pertes d'entreprise ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, l'incidence des modifications apportées au cadre législatif ou réglementaire pour tenir compte des changements climatiques, ou l'accroissement des taux de mortalité ou de morbidité attribuable aux dommages causés à l'environnement ou aux changements climatiques.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

- Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire telles qu'une pandémie de grippe et les conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

En date du 31 décembre 2017, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2017.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2017, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes en raison des contrôles manuels. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Commission Treadway (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2017. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2017.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2017 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendamment retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2017.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui a eu dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois régissant les valeurs mobilières au Canada si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la Société. Les mesures non conformes aux PCGR incluent : le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le rendement des capitaux propres tiré des activités de base; le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); la marge BAIIA tirée des activités de base; les profits tirés des placements liés aux activités de base; les devises constantes (les mesures présentées en devises constantes comprennent le taux de croissance du résultat tiré des activités de base de la Division Asie, des souscriptions, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des primes et dépôts, du BAIIA tiré des activités de base, du résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, de la valeur des affaires nouvelles, et des actifs gérés et administrés); les actifs administrés; les primes et dépôts; les actifs gérés et administrés; les actifs gérés; les fonds propres; la valeur intrinsèque; la valeur des affaires nouvelles; les souscriptions; les souscriptions d'EPA; les apports bruts; et les apports nets. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements de la réévaluation à la valeur de marché des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. La direction utilise le résultat tiré des activités de base à des fins de planification et de présentation de l'information financière et, à l'instar du résultat net attribué aux actionnaires, de mesure clé utilisée dans nos régimes d'encouragement à court et à moyen terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Voir la rubrique « Information financière trimestrielle » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises de provisions prévues pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
2. Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
3. Le poids et le gain des affaires nouvelles.
4. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
5. Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
6. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre depuis le début de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre depuis le début de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets tirés des résultats techniques liés aux placements depuis le début de l'exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base depuis le début de l'exercice et d'un seuil de zéro, ce qui reflète nos prévisions de résultats techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits tirés des résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de

base. Les résultats techniques liés aux placements sont liés aux placements dans des titres à revenu fixe, aux rendements des actifs à long terme alternatifs, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique. Un exemple de changement stratégique dans la composition d'actifs est présenté ci après.

- Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités d'investissement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Nous n'établissons pas de lien entre des éléments spécifiques des résultats techniques liés aux placements et des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base ou exclus de celui-ci.
 - Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation du montant annualisé moyen des résultats techniques liés aux placements favorables nets que la Société s'attend raisonnablement à obtenir tout au long du cycle économique en fonction des résultats historiques. Il ne s'agit pas d'une prévision des résultats techniques liés aux placements favorables nets pour tout exercice donné.
 - Le montant annualisé net moyen des résultats techniques liés aux placements calculé depuis l'introduction du résultat tiré des activités de base en 2012 jusqu'à la fin de 2017 se chiffre à 475 millions de dollars (456 millions de dollars de 2012 jusqu'à la fin de 2016).
 - La décision annoncée le 22 décembre 2017 de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs du portefeuille servant de soutien à nos activités traditionnelles constituait le premier changement stratégique de composition d'actifs depuis que nous avons mis en place en 2012 la mesure relative aux profits sur les placements liés aux activités de base. Nous avons revu la description des résultats techniques liés aux placements pour y mentionner que seuls les changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique sont pris en compte dans la composante résultats techniques liés aux placements des profits sur les placements liés aux activités de base.
 - L'horizon du rendement des placements historique peut varier en fonction des catégories d'actifs sous-jacentes et dépasser généralement 20 ans. Pour déterminer le seuil, nous nous penchons sur un cycle économique de 5 ans ou plus qui comprend une récession. Dans le cadre de notre processus annuel de planification sur 5 ans, nous déterminons si le seuil est toujours approprié et nous l'ajustons, à la hausse ou à la baisse, si nous en arrivons à la conclusion que le seuil n'est plus approprié.
 - Les critères précis d'évaluation en vue d'un éventuel ajustement du seuil comprennent, sans s'y limiter, la mesure dans laquelle les résultats réels liés aux placements diffèrent significativement des hypothèses actuarielles sur lesquelles reposent l'estimation des passifs des contrats d'assurance, des événements de marché importants, des cessions et acquisitions d'actifs importantes, et des modifications à la réglementation ou aux normes comptables.
7. Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les actions DV et les placements de capitaux de lancement sont compris dans le résultat tiré des activités de base.
 8. Les règlements de litiges courants ou non importants.
 9. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
 10. L'impôt sur les éléments susmentionnés.
 11. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des variations des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable comprend les éléments énumérés ci-après :
 - L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : la provision pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
 - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rente à capital variable non assorties d'une couverture dynamique.
 - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.
 - Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la vente des obligations DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.
2. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice.

3. Les profits ou les pertes de la réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
4. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-dessus, les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Du fait que le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte des résultats de l'examen annuel, il aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte découlant de l'examen annuel n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.
5. L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles opérations de réassurance, si elles sont importantes.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à la cession d'activités.
8. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments susmentionnés.
10. L'incidence des variations des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)** est une mesure de la rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire** est le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en fonction du nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées en **devises constantes**, qui sont des mesures non conformes aux PCGR qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Les montants présentés en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en utilisant les taux de change des comptes de résultat et de l'état de la situation financière en vigueur pour le quatrième trimestre de 2017. Les mesures présentées en devises constantes comprennent le taux de croissance du résultat tiré des activités de base de la Division Asie, des souscriptions, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des primes et dépôts, du BAIIA tiré des activités de base, de la valeur des affaires nouvelles, et des actifs gérés et administrés.

Les **primes et dépôts**, mesure non conforme aux PCGR, servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes » des comptes de résultat consolidés, et dépôts dans les contrats de placement, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (« dépôts des titulaires de contrats »), iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, v) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vi) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et vii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Primes et dépôts

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
	T4 2017	T4 2016	2017	2016
Primes et dépôts dans les contrats de placement, montant net	6 966 \$	7 019 \$	28 328 \$	27 795 \$
Dépôts des titulaires de contrats	7 717	7 620	32 205	30 504
Dépôts dans les fonds communs de placement	20 938	20 349	79 972	72 587
Dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels	5 564	11 168	16 980	20 733
Équivalents primes pour SAS	892	833	3 496	3 318
Primes d'assurance collective cédées	1 095	1 095	4 283	4 693
Dépôts dans les autres fonds	135	143	498	536
Total des primes et dépôts	43 307	48 227	165 762	160 166
Incidence des devises	–	(1 649)	(2 379)	(5 279)
Primes et dépôts en devises constantes	43 307 \$	46 578 \$	163 383 \$	154 887 \$

Les **actifs gérés et administrés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les actifs gérés et administrés sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016
Total des placements	334 222 \$	321 869 \$
Actif net des fonds distincts	324 307	315 177
Actifs gérés selon les états financiers	658 529	637 046
Fonds communs de placement	195 472	169 919
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	91 149	81 304
Autres fonds	7 412	6 353
Total des actifs gérés	952 562	894 622
Autres actifs administrés	87 929	82 433
Incidence des devises	—	(39 106)
Actifs gérés et administrés en devises constantes	1 040 491 \$	937 949 \$

Fonds propres Notre définition des fonds propres, mesure non conforme aux PCGR, sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) passifs au titre des actions privilégiées et instruments de capitaux propres.

Fonds propres

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016
Total des capitaux propres	42 163 \$	42 823 \$
Ajusté en fonction de la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	(109)	(232)
Total des capitaux propres, à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	42 272	43 055
Ajouter : passifs liés aux instruments de capitaux propres	8 387	7 180
Total des fonds propres	50 659 \$	50 235 \$

Le **BAlIA tiré des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre sa capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer sa valeur sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAlIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, des impôts et de l'amortissement. Le BAlIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients selon la MCAB. Le BAlIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

La **marge BAlIA tirée des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de ses activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs, et ainsi que pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAlIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par le total des produits de ces activités. La marge BAlIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car elle est couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Gestion de patrimoine et d'actifs

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2017	2016
BAlIA tiré des activités de base	1 396 \$	1 167 \$
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	(344)	(336)
Amortissement des commissions de vente différées	(99)	(103)
Résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat	953	728
(Charge) recouvrement d'impôts	(165)	(99)
Résultat tiré des activités de base	788 \$	629 \$

La **valeur intrinsèque (« VI »)** mesure la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans l'état de la situation financière consolidé de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur. La valeur nette rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, de la valeur comptable des emprunts et des actions privilégiées ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs aux activités de Manuvie en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du MMPRCE. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. Elle ne tient pas compte des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie, ni des activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et les activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD à court terme. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles** correspond à la VAN, divisée par les équivalents primes annualisées (« EPA »), compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les EPA sont égaux à 100 % des primes annualisées prévues la première année pour les produits à prime récurrente, et à 10 % des primes uniques pour les produits à prime unique. La VAN et les EPA utilisés dans le calcul de la marge sur la VAN tiennent compte des participations ne donnant pas le contrôle, mais excluent les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, les activités de la Banque et les activités de réassurance IARD. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions d'EPA en Asie comprennent la totalité des nouvelles primes et des nouveaux dépôts périodiques et 10 % des nouvelles primes et des nouveaux dépôts uniques des produits d'assurance et des autres produits de gestion de patrimoine. Les souscriptions d'EPA sont présentées pour la Division Asie, puisque cette mesure est couramment utilisée par les sociétés d'assurance en Asie.

Les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente à capital variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente à capital variable aux États-Unis au T1 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente à capital variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente à capital variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Le volume de nouveaux prêts de la Banque comprend les prêts bancaires et les prêts hypothécaires autorisés au cours de la période.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels de la Société. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports nets sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs et à les conserver.

Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2017, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paiements exigibles par période (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme ¹	8 592 \$	616 \$	1 036 \$	347 \$	6 593 \$
Passifs liés aux instruments de capitaux propres ¹	17 245	322	635	624	15 664
Engagements de placements	8 235	2 859	2 927	1 582	867
Contrats de location simple	838	126	172	89	451
Passifs des contrats d'assurance ²	742 054	9 788	11 236	17 153	703 877
Passifs des contrats de placement ¹	5 244	283	536	481	3 944
Dépôts de clients de la Banque	18 130	15 322	1 373	1 435	—
Autres	4 337	451	1 537	2 263	86
Total des obligations contractuelles	804 675 \$	29 767 \$	19 452 \$	23 974 \$	731 482 \$

¹ Les paiements prévus par contrat comprennent le capital, l'intérêt et les distributions. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour ce qui est des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2017 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

² Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles la Société est partie mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine, de réassurance, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Un recours collectif contre John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») est en instance devant la Cour de district de New York (Southern District). Les demandereses allèguent que JHUSA aurait enfreint, et continuerait d'enfreindre, les modalités contractuelles de certains contrats d'assurance vie universelle souscrits entre 1990 et 2006 environ, en intégrant des frais inacceptables dans le calcul de ses coûts d'assurance. La Société est d'avis que le calcul de ses coûts d'assurance était, et continue d'être, conforme aux modalités des contrats et entend se défendre vigoureusement contre ces allégations. Le dépôt des mémoires à l'égard du recours collectif devrait être achevé à la fin d'avril. Il est prématuré de tenter de prédire l'issue probable ou les diverses issues possibles de ce recours. Un recours collectif similaire fondé sur le même différend à l'égard des modalités contractuelles que l'affaire pendante à New York est en instance en Californie. Les parties se sont entendues sur les modalités financières d'un règlement visant toutes les réclamations du recours collectif et préparent les documents du règlement final en vue de leur présentation au tribunal de surveillance aux fins d'approbation.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie	6 000 \$	6 321 \$	6 040 \$	5 994 \$	6 093 \$	5 950 \$	5 497 \$	5 728 \$
Rentes et régimes de retraite	943	922	934	1 056	908	1 247	1 209	1 000
Primes, montant net	6 943	7 243	6 974	7 050	7 001	7 197	6 706	6 728
Revenus de placement	3 579	3 309	3 444	3 317	3 309	3 568	3 213	3 300
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement ¹	2 988	(1 163)	3 303	590	(16 421)	771	7 922	8 862
Autres produits	2 737	2 544	2 872	2 593	2 637	2 921	2 794	2 829
Total des produits	16 247 \$	11 933 \$	16 593 \$	13 550 \$	(3 474) \$	14 457 \$	20 635 \$	21 719 \$
Résultat avant impôts sur le résultat (Charge) recouvrement d'impôt	(2 123) \$ 424	1 269 \$ (13)	1 618 \$ (304)	1 737 \$ (346)	(285) \$ 450	1 314 \$ (117)	947 \$ (231)	1 353 \$ (298)
Résultat net	(1 699) \$	1 256 \$	1 314 \$	1 391 \$	165 \$	1 197 \$	716 \$	1 055 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	(1 606) \$	1 105 \$	1 255 \$	1 350 \$	63 \$	1 117 \$	704 \$	1 045 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires								
Total du résultat tiré des activités de base ²	1 205 \$	1 085 \$	1 174 \$	1 101 \$	1 287 \$	996 \$	833 \$	905 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base								
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	18	11	138	–	–	280	60	(340)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable	(68)	47	(37)	267	(1 202)	414	(170)	474
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(33)	(2)	–	–	(10)	(455)	–	12
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(1 777)							
Charge liée à la décision de modifier la composition d'actifs du portefeuille de nos activités traditionnelles	(1 032)							
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	(18)	(14)	(20)	(18)	(25)	(23)	(19)	(14)
Autres éléments	99	(22)	–	–	13	(95)	–	8
Résultat net attribué aux actionnaires	(1 606) \$	1 105 \$	1 255 \$	1 350 \$	63 \$	1 117 \$	704 \$	1 045 \$
Résultat de base par action ordinaire	(0,83) \$	0,54 \$	0,62 \$	0,66 \$	0,01 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,51 \$
Résultat dilué par action ordinaire	(0,83) \$	0,54 \$	0,61 \$	0,66 \$	0,01 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,51 \$
Dépôts dans les fonds distincts	8 421 \$	8 179 \$	8 544 \$	9 632 \$	8 247 \$	8 291 \$	7 899 \$	8 693 \$
Total de l'actif (en milliards)	730 \$	713 \$	726 \$	728 \$	721 \$	742 \$	725 \$	696 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 980	1 978	1 977	1 976	1 974	1 973	1 972	1 972
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	1 988	1 986	1 984	1 984	1 980	1 976	1 976	1 976
Dividende par action ordinaire	0,205 \$	0,205 \$	0,205 \$	0,205 \$	0,185 \$	0,185 \$	0,185 \$	0,185 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	1,2545	1,2480	1,2977	1,3323	1,3426	1,3116	1,3009	1,2970
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat	1,2712	1,2528	1,3450	1,3238	1,3343	1,3050	1,2889	1,3724

¹ En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement, aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes à capital variable, l'incidence des profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs a été amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

² Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2017	2016	2015
Produits			
Division Asie	21 532 \$	19 294 \$	14 002 \$
Division canadienne	12 855	12 707	10 065
Division américaine	24 437	20 558	9 949
Services généraux et autres	(501)	778	414
Total des produits	58 323 \$	53 337 \$	34 430 \$
Total de l'actif	729 533 \$	720 681 \$	702 871 \$
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	4 785 \$	5 696 \$	1 853 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	8 387	7 180	7 695
Total des passifs financiers	13 172 \$	12 876 \$	9 548 \$
Dividendes par action ordinaire	0,820 \$	0,740 \$	0,665 \$
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 1 ¹	–	–	0,5125
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,1625
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 3 ²	0,5445	0,7973	1,05
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 4 ²	0,4918	0,2431	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 5	0,9728	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 7	1,096	1,15	1,15
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,0969	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,00	1,00	1,00
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 13	0,95	0,95	0,95
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,975	0,975	0,975
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,975	0,975	0,975
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,95	0,95	0,9884
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 21 ³	1,40	1,1411	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 23 ⁴	1,298	–	–

¹⁾ Le 19 juin 2015, la SFM a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions de catégorie A, série 1, en circulation.

²⁾ Sur les 8 000 000 d'actions de série 3 émises, 1 664 169 actions ont été converties le 20 juin 2016, à raison de une action de série 3 pour une action de série 4. Un nombre de 6 335 831 actions de série 3 demeure en circulation.

³⁾ Le 25 février 2016, la SFM a émis 16 millions d'actions de série 21, et le 3 mars 2016, la SFM a émis 1 million d'actions de série 21 additionnelles, par suite de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option d'achat d'actions additionnelles de série 21.

⁴⁾ Le 22 novembre 2016, la SFM a émis 19 millions d'actions de catégorie 1, série 23, à dividende non cumulatif et à taux révisable. Aucun dividende n'a été versé en 2016.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manulife.com et sur celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Actions en circulation – Principales informations

Actions ordinaires

Au 2 février 2018, la SFM avait 1 982 433 826 actions ordinaires en circulation.